

AVANT - PROPOS

Dans le cadre de doter les districts des données statistiques fiables nécessaires pour la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels du pays, de la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS), de la Vision 2020 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement rwandais vient de réaliser une enquête sur les données démographiques et socioéconomiques de base dans tous les districts du pays.

Cette enquête est la première du genre et a été conçue et réalisée en 2007 dans les districts de la Province du Sud et de l'Ouest par l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), en collaboration avec les autorités des provinces et des districts concernés. Les résultats de cette enquête sont d'une grande importance car ils contribuent à une meilleure connaissance de la population des districts et permettent aux autorités administratives à tous les niveaux et autres acteurs de développement d'évaluer les progrès enregistrés, de réajuster les objectifs intermédiaires, d'identifier les domaines prioritaires d'intervention et de faire des prévisions pour le développement sociodémographique futur.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la participation active et constante d'un grand nombre de personnes et organisations. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos sincères remerciements.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à toute la population du District de Nyabihu pour avoir accepté de participer à l'enquête.

Notre profonde gratitude s'adresse aux autorités administratives locales à tous les niveaux pour avoir facilité la mise en œuvre de cette enquête.

Nous remercions également tout le personnel de terrain (superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents enquêteurs) qui a assuré la collecte des données.

Nos sincères remerciements sont adressés aux opérateurs de saisie et leurs superviseurs qui ont travaillé sous l'encadrement de Mr TWAGIRUMUKIZA Augustin, Directeur de l'Unité Management Information System.

Nous exprimons notre reconnaissance aux partenaires de développement suivants : DFID, Union Européenne, PNUD et UNICEF pour l'appui financier et technique qu'ils ont apporté au Gouvernement rwandais pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport a été élaboré par une équipe des statisticiens de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales sous la direction de Mr RUTERANA Baudouin Abdon, Directeur de ladite Unité et sous l'encadrement de Mr MESSAN Adadé Alodé, alors Conseiller à l'Unité.

L'équipe était composée des personnes suivantes : SEGAHWEGE Astrid, responsable de l'activité, MUKABAGIRE Annonciate, MUKANYONGA Apolline MUSANINKINDI Nadia, NYAMPINGA Immaculée, BYIRINGIRO James, GASIGWA Théobald, HABARUGIRA Venant, MUGABO Jean et NDAKIZE Michel. Nous saisissons cette occasion pour leur présenter nos vifs remerciements.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin, nos compliments vont aux utilisateurs pour leurs commentaires et suggestions qui nous aideront à améliorer la prochaine publication.

MURANGWA Yusuf
Directeur Général ai de l'Institut
National de la Statistique du Rwanda

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	xiii
INTRODUCTION	1
1. Contexte et justification	1
2. Objectifs de l'enquête.....	2
2.1. Objectif principal	2
2.2. Objectifs spécifiques.....	2
3. Méthodologie	2
3.1. Questionnaires	2
3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain	4
3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données.....	5
4. Sensibilisation	6
5. Exploitation et Traitement des données.....	7
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	8
1.1. Structure de la population par sexe et par âge	8
1.2. Distribution spatiale de la population	10
CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION	13
2.1. Etat matrimonial de la population.....	13
2.2. Alphabétisation de la population	15
2.3. Fréquentation scolaire.....	18
2.4. Niveau d'instruction atteint	21
2.5. Survie des parents	22
2.6. Violences subies	23
CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION	25
3.1: Population des handicapés	25

3.2: Maladies.....	26
3.3 Accès aux soins de santé	29
3.4: Assurance maladie.....	30
3.5: Utilisation de moustiquaire	31
3.6. Test de VIH	32
3.7. Vaccination des enfants.....	33
CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION.....	38
4.1. Soins prénatals	38
4.2. Utilisation des méthodes contraceptives	39
CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE	42
CHAPITRE VI : EMPLOI	44
6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans	44
6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans	45
6.3. Types d'activités	46
6.4. Statut dans l'emploi.....	47
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT	49
7.1. Caractéristiques des ménages.....	49
7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages.....	49
7.1.2. Taille des ménages	53
7.1.3. Cadre de vie	54
7.1.3.1. Approvisionnement en eau	54
7.1.3.2. Type de toilette	55
7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	57
7.2. Caractéristiques des logements.....	58
7.2.1. Mode d'occupation du logement.....	58
7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle.....	59
7.2.3. Nombre de pièces des logements	60
7.3. Caractéristiques de l'habitat.....	62
7.3.1. Type d'habitat.....	62
7.3.2. Nature du mur.....	64

7.3.3. Nature du toit.....	65
7.3.4. Nature du pavement.....	67
CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES	68
8.1. Agriculture.....	68
8.1.1. Possession des terres	68
8.1.2. Moyens pour accroître la production	69
8.1.3. Lutte contre l'érosion	70
8.2. Elevage.....	71
8.3. Epargne et crédits.....	72
8.3.1. Epargne.....	72
8.3.2. Crédit.....	73
CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DE L'OUEST	75
9.1. Etat et structure de la population de la province de l'Ouest	75
9.1.1. Structure par sexe de la population de la Province du l'Ouest	75
9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la Province du Sud.....	76
9.2.1. Etat matrimonial de la population	76
9.2.2. Alphabétisation de la population.....	76
9.2.3. Fréquentation scolaire de la population.....	77
9.2.4. Niveau d'instruction de la population	78
9.2.5. Survie des parents.....	78
9.2.6. Violences subies.....	79
9.3. Santé de la population	80
9.3.1. Population des handicapés	80
9.3.2. Maladies	81
9.3.3. Accès aux soins de santé.....	81
9.3.4. Utilisation de moustiquaire	82
9.4 Santé de la reproduction	83
9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	83
9.6. Emploi.....	84
9.7. Caractéristiques de l'habitat.....	85
9.7.1. Nature du mur.....	85

9.7.2. Nature du toit.....	86
9.7.3. Nature du pavement.....	87
9.8. Activités économiques	87
9.8.1. Agriculture	87
9.8.1.1. Possession des terres.....	87
9.8.1.2. Lutte contre l'érosion.....	88
9.8.2. Épargne et crédits	89
9.8.2.1. Épargne	89
9.8.2.2. Crédit	90

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe.....	9
Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe.....	11
Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial.....	15
Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	17
Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	18
Tableau 2.5: Répartition en (%) de la population par secteur selon la fréquentation scolaire.....	19
Tableau 2.6 : Répartition en (%) de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire.....	20
Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents.....	23
Tableau 2.8: Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence.....	24
Tableau 3.1: Proportion (en %) de la population handicapée par secteur selon le sexe.....	25
Tableau 3.2: Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap.....	26
Tableau 3.3: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe.....	27
Tableau 3.4: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.....	27

Tableau 3.5: Répartition (en %) de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie.....	28
Tableau 3.6: Répartition (en %) de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.....	29
Tableau 3.7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation.....	30
Tableau 3.8: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance.....	30
Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance	31
Tableau 3.10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe.....	32
Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges selon le sexe.....	33
Tableau 3.12: Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant.....	34
Tableau 3.13: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	35
Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	36
Tableau 3.15: Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et le sexe de l'enfant.....	37
Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse.....	38

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.....	39
Tableau 4.3 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans par secteurs selon la méthode utilisée.....	40
Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée.....	41
Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe.....	42
Tableau 6.1: Proportion des enfants de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête.....	44
Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	45
Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée.....	46
Tableau 6.4: Proportions (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi.....	48
Tableau 7.1: Répartition (en %) des ménages par groupes d'âges des chefs de ménages selon le sexe.....	50
Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	52
Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille.....	53
Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau.....	54

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes.....	56
Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	57
Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements.....	58
Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	60
Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation.....	61
Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille.....	62
Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat.....	64
Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur.....	65
Tableau 7.13: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation.....	66
Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages Enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation.....	67
Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété.....	68
Tableau 8.2 : Proportions (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production.....	70
Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées.....	71
Tableau 8.4 : Proportion (en %) des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail.....	72

Tableau 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du chef de ménage.....	73
Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	74
Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe.....	75
Tableau 9.2: Répartition de la population par district selon l'état matrimonial.....	76
Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	77
Tableau 9.4: Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire.....	77
Tableau 9.5: Répartition (en %) de la population par district selon le niveau d'instruction.....	78
Tableau 9.6: Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents.....	79
Tableau 9.7: Répartition (en %) de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie.....	79
Tableau 9.8: Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe.....	80
Tableau 9.9: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe.....	81
Tableau 9.10: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance.....	82
Tableau 9.11: Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe.....	82

Tableau 9.12: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.....	83
Tableau 9.13: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	84
Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5-17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	84
Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	85
Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur.....	86
Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation	86
Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation.....	87
Tableau 9.19: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété.....	88
Tableau 9.20: Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées.....	89
Tableau 9.21: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage.....	90
Tableau 9.22: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	90

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition de la population selon le sexe.....	8
Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Nyamasheke	10
Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Nyamasheke	12
Graphique 2.1 : Répartition de la population selon l'état matrimonial.....	13
Graphique 2.2 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le degré d'alphabétisation.....	16
Graphique 2.3 : Répartition de la population âgée de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire.....	19
Graphique 2.4 : Répartition de la population par sexe selon le niveau d'instruction atteint.....	21
Graphique 2.5 : Répartition de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents.....	22
Graphique 6.1 : Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi.....	47
Graphique 7.1 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage.....	49
Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs des ménages.....	51
Graphique 7.3 : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial du chef ménage.....	52
Graphique 7.4 : Répartition (en %) des ménages par type de toilette.....	55
Graphique 7.5 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	59
Graphique 7.6 : Répartition (en %) des ménages par nombre de pièces de logements.....	61
Graphique 7.7 : Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat.....	63
Graphique 7.8 : Répartition (en %) des unités d'habitation selon la nature du toit.....	66

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

La Vision 2020 décidée en 2000 par le Gouvernement Rwandais a pour objectif global la réduction de la pauvreté et le développement économique du pays à long terme. L'une des stratégies adoptées pour atteindre cet objectif fut la décentralisation, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles instances administratives locales bien coordonnées, efficaces et efficientes, qui disposent des moyens financiers, matériels, techniques et humains permettant l'accélération du processus de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

En Janvier 2006, le Gouvernement rwandais a procédé à une réforme administrative visant la mise en application de la politique de décentralisation décidée depuis 2000. Le pays est alors organisé en 4 Provinces en plus de la Ville de Kigali, 30 Districts, 416 Secteurs, 2 148 Cellules et 14 837 Villages ou imidugudu.

Les districts nouvellement constitués sont mandatés par le gouvernement central pour assurer localement la bonne gouvernance et exécuter les programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté. Pour remplir efficacement leurs fonctions les autorités locales ont besoin des connaissances suffisantes sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de leurs populations. Or ces informations n'existent pas parce que tout simplement les structures administratives locales sont nouvellement créées. Faut-il souligner que le RGPH de 2002, aussi fiable soit-il, est déjà vieux de plus de 5 ans et ne fournit pas des données selon les nouvelles structures. Le prochain RGPH étant prévu pour 2012, l'on ne peut pas attendre cette date pour faire une planification et une gestion basées sur des statistiques fiables. La production des données statistiques de base sur les districts et les secteurs s'avère donc nécessaire et urgente pour permettre aux autorités des nouvelles structures administratives ainsi qu'aux partenaires de développement d'avoir des connaissances récentes et fiables, nécessaires à l'élaboration des politiques de population et des programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté. Les données actualisées permettront également de faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance pour les autorités locales.

C'est dans cette optique qu'un recensement de la population et une enquête ont été initiés pour chaque district, pour fournir des données statistiques récentes dont le district a besoin. Ces opérations, connues sous le nom de « Enquête des données de référence des districts » ou « District Baseline Survey » (en anglais), concernent les aspects de la vie démographique et socio-économique de la population et permettent une désagrégation des données jusqu'au niveau du secteur.

2. Objectifs de l'enquête

2.1. Objectif principal

L'objectif principal du « District Baseline Survey » était d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de :

- Elaborer de façon rationnelle les politiques et programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté grâce à la compréhension des interrelations entre la population et le développement ;
- Faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance des autorités.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de:

- Constituer une base récente et complète de données désagrégées en vue d'une planification et d'une définition des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau des districts et des secteurs ;
- Connaître le volume, la composition et la répartition spatiale de la population de chaque entité administrative jusqu'au niveau des secteurs;
- Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population des entités administratives;
- Connaître les conditions d'habitation des ménages par l'étude des caractéristiques de l'habitat ;
- Renforcer les capacités des cadres des districts dans la planification et l'exécution des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques ;
- Elaborer les monographies des districts;

3. Méthodologie

3.1. Questionnaires

Pour permettre la production des données dans des délais raisonnables et à des coûts moins élevés, nous avons opté pour une combinaison de méthodes de collecte qui consiste à faire un dénombrement exhaustif de toute la population uniquement pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles des membres des ménages, et une enquête pour les caractéristiques économiques et environnementaux. Les caractéristiques communautaires ont fait l'objet d'un 3^{ème} questionnaire séparé. Trois types de questionnaires ont donc été développés, à savoir : *Questionnaire Tous*

Ménages (QTM), Questionnaire Enquête Ménage (QEM) et Questionnaire Communautaire (QC)

Ces questionnaires, essentiellement élaborés par l'INSR, ont fait l'objet des réunions techniques regroupant les professionnels de l'INSR, ceux de la Province et des Districts, ainsi que les représentants des partenaires de développement participant au financement de l'enquête. Au cours de ces réunions, les questionnaires de base ont été présentés et expliqués pour s'assurer que tous les besoins ont été pris en compte. Les questionnaires ont été finalisés après que la formation des enquêteurs et le pré-test aient eu lieu.

- *Questionnaire Tous Ménages (QTM):*

Il a été administré dans tous les ménages du district. Il porte sur *l'identification de chaque ménage*, sur *les caractéristiques démographiques* (âge, sexe, état matrimonial, fécondité, nuptialité, mortalité, migration) et sur *les caractéristiques socioculturelles* (nationalité, éducation, santé, vulnérabilité) des membres des ménages. Il s'est agi de dénombrer, sans omission ni répétition, toutes les personnes de tous les ménages préalablement identifiés dans tous les villages (Imidugudu). Tous les ménages ont été visités et tous les résidents, présents et absents, ont été dénombrés afin de pouvoir dégager la population de droit du district.

- *Questionnaire Enquête Ménage (QEM):*

Destiné à quelques ménages échantillonnés systématiquement dans les districts de façon à avoir une représentation à ce niveau, ce questionnaire comporte les sections sur *les caractéristiques économiques* (emploi, accès au crédit, épargne), sur *les activités agro-pastorales* (possession et exploitation des terres cultivables et/ou des fermes, les types de cultures/d'élevage) et sur *l'habitat et son environnement* (matériaux de construction des unités d'habitation, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets ménagers, existence des latrines et leur état, mode de cuisson, mode d'éclairage).

Les deux types de questionnaires ménages ont donc été administrés en même temps par un même agent enquêteur. La méthode de collecte des informations était l'interview directe auprès du chef de ménage ou son remplaçant reconnu comme tel par les autres membres du ménage.

- *Questionnaire Communautaire (QC) :*

Il a été conçu pour collecter les informations sur les infrastructures, les établissements sociaux et leurs équipements, ainsi que leur gestion (les infrastructures routières, les services de transport et de communication, les écoles, les formations sanitaires, les points d'eau...); sur l'existence d'associations et coopératives génératrices de revenus, d'établissements de commerce, de marchés, ainsi que sur celle de petites et moyennes entreprises.

Le questionnaire communautaire a été administré au niveau de chaque secteur du district à son Secrétaire Exécutif ou son remplaçant. Etant donné la complexité d'informations à collecter à ce niveau, le QC a été rempli par le contrôleur qui est en même temps un agent du Secteur.

3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain

« District Baseline Survey » est une enquête de grande envergure et a mobilisé beaucoup d'agents de terrain au même moment et pendant un temps relativement court. La qualification de ce personnel de terrain et sa formation sont déterminantes car la qualité des informations collectées en dépend énormément. Pour cette raison, des critères de sélection ont été préalablement définis pour éviter toute forme de sentimentalisme qui risquerait de guider le choix du personnel de terrain et porter atteinte à la qualité des données.

L'opération de collecte des données a été réalisée en même temps dans toute la Province. Etant donné le nombre assez important des agents de terrain (coordinateurs, superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents de collecte) à travers toute la Province, la formation du personnel de terrain a été organisée à 3 niveaux : la formation des superviseurs à Kigali, celle des contrôleurs au chef-lieu du District de Huye et enfin, celle des chefs d'équipe et agents enquêteurs aux chefs-lieux des secteurs identifiés.

- **Recrutement et formation des superviseurs**

Les superviseurs ont été recrutés parmi les personnes qui ont au moins 2 ans d'université réussis et une longue expérience dans la supervision des enquêtes (comme DHS, EICV, ...). Ils ont bénéficié d'une formation sur les objectifs de l'enquête, les questionnaires, le manuel d'instruction sur le remplissage du questionnaire, la méthodologie de collecte et le comportement d'un enquêteur vis-à-vis des autorités administratives locales et des personnes à interviewer dans les ménages, ainsi que sur leurs responsabilités en qualité de superviseurs. Cette formation avait un aspect théorique et un aspect pratique. Elle a été assurée par les Statisticiens de l'INSR et a duré 4 jours. Les superviseurs ont aussi participé à la formation des contrôleurs.

- **Recrutement et Formation des contrôleurs :**

Les agronomes de Secteurs, en raison d'un agronome par Secteur, ont été identifiés pour jouer le rôle de contrôleurs. Ils ont bénéficié d'une formation de 4 jours sur la même matière que les superviseurs. Cette formation a été également assurée par les statisticiens de l'INSR. Un professionnel par District a été désigné pour participer à cette formation, après quoi il a joué le rôle de superviseur dans son District.

- **Recrutement et Formation des chefs d'équipe et des agents enquêteurs :**

Les chefs d'équipe et les enquêteurs ont été recrutés dans leurs secteurs de résidence habituelle où ils sont supposés avoir de la crédibilité de leur entourage, surtout en milieu rural. Ils ont été choisis parmi des personnes qui ont au moins le niveau secondaire et une certaine expérience dans la collecte des données. Il s'est agi notamment des membres de l'Association « DUKORERE U RWANDA » qui avaient participé au RGPH-2002, ou des élèves en vacances. Ils ont bénéficié de la même formation que les contrôleurs et pendant le même temps. Cette formation s'est déroulée au niveau des secteurs dans des centres préalablement identifiés et a été assurée par les agronomes des secteurs déjà formés. Des équipes composées de statisticiens de l'INSR et de superviseurs ont été déployées dans tous les sites de formation pour approvisionner ces sites des questionnaires et du matériel de formation, ainsi que pour appuyer les formateurs. A la fin de la formation des enquêteurs, un test a été organisé pour sélectionner les chefs d'équipe.

3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données

L'opération de dénombrement des ménages dans le District a été préalablement réalisée par les chefs des villages appuyés par les autres membres du comité de direction du village. Pour chaque village, une liste de tous les ménages du village a été dressée et transmise au Responsable de la Cellule qui, à son tour, a transmis toutes les listes des ménages de son ressort au chef-lieu du Secteur. Les listes des ménages de chaque secteur ont ensuite été transmises au siège de l'INSR par l'intermédiaire du District. Ainsi, l'INSR disposait-il déjà des listes de tous les ménages de chaque village du district auxquels a été administré le questionnaire A (QTM). C'est à partir de ces listes qu'un échantillon de 5020 ménages a été tiré systématiquement et utilisé pour collecter les données avec le questionnaire B (QEM).

La collecte des données a commencé le 6 novembre 2007 et a duré 15 jours. Chaque enquêteur est passé de ménage en ménage pour interviewer, dans la mesure du possible, le chef de ménage (ou, le cas échéant, son remplaçant) sur les caractéristiques de tous les membres de son ménage. Il a bénéficié d'une assistance des chefs de village, de leurs collaborateurs et de la population en général pour identifier les unités d'habitation et des ménages.

Au total 456 personnes dont 3 superviseurs, 15 contrôleurs, 40 chefs d'équipe et 398 enquêteurs ont assuré la collecte des données du Baseline Survey dans le District. La coordination de l'enquête sur le terrain a été organisée au niveau de la Province et assurée par 2 statisticiens de l'INSR basés à Karongi. Un professionnel de la Province a facilité cette coordination.

Durant toute la période de collecte des données, les chefs d'équipes au premier rang et les contrôleurs au second rang ont suivi de très près le personnel de terrain sous leur responsabilité pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain, de la couverture des villages, de la complétude et de la qualité des informations recueillies. Ils

devaient également suivre de très près le personnel de terrain sous leur contrôle en vérifiant les questionnaires remplis, rendre régulièrement compte à leurs superviseurs et saisir les autorités locales en cas de difficultés. Les questionnaires qui n'étaient pas bien remplis devaient être retournés chez l'enquêteur responsable pour correction.

La supervision au niveau du District a été assurée par les statisticiens de l'INSR et les Professionnels des districts. Les Professionnels des districts avaient surtout le rôle de facilitateurs entre le personnel chargé de la collecte des données et les autorités locales et la population. Quoiqu'il en soit, l'INSR est resté le leader de cette supervision.

Une équipe composée de 2 statisticiens de l'INSR et d'un statisticien de la Province a assuré la coordination de l'opération de collecte au niveau de la Province. La coordination générale a été assurée par le Directeur chargé du « District Baseline Survey » à l'INSR assisté par un statisticien de son département.

Les coordinateurs de province et les superviseurs devaient tenir des réunions régulières avec les équipes sous leur responsabilité pour leur communiquer des anomalies constatées ou harmoniser la méthode de collecte. Des téléphones mobiles ont été utilisés pour faciliter une communication rapide entre les équipes et leurs contrôleurs ou superviseurs d'une part, et entre les contrôleurs ou superviseurs et les autorités locales ou l'équipe de coordination sur le terrain d'autre part. Aussi, le coordinateur principal et son assistant tous basés à Kigali ont suivi de prêt le travail de terrain en communiquant chaque jour avec les coordinateurs provinciaux et, de temps en temps, avec les superviseurs ou contrôleurs grâce aux téléphones mobiles. Le coordinateur principal a également effectué deux visites (une par semaine) de deux jours chacune sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain et de la qualité des données collectées. Au cours de ces visites, il a organisé des réunions regroupant les superviseurs et les coordinateurs provinciaux où chaque coordinateur présentait le rapport sur la situation de l'opération de collecte dans les districts sous sa responsabilité.

4. Sensibilisation

Le succès de toute opération de collecte de données dépend notamment de la participation de l'ensemble de la population et des autorités administratives à tous les niveaux. Ces autorités ont été impliquées ou associées aux campagnes de sensibilisation pour aider au bon déroulement de la collecte.

C'est dans ce contexte que l'INSR a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des autorités de la Province et des districts et aux diverses organisations œuvrant au niveau des districts pour présenter l'enquête et expliquer la pertinence de leur rôle pour la réussite de cette opération.

Ces réunions a concerné essentiellement la présentation du contexte et de la justification des variables de chaque questionnaire, le budget de l'enquête et le personnel devant être impliqué dans les activités de collecte des données, ainsi que les

responsabilités des autorités administratives locales ainsi que celles de la population dans l'opération de collecte.

5. Exploitation et Traitement des données

Le programme d'exploitation et de traitement des données a été élaboré par l'INSR. L'informaticien programmeur a participé à l'élaboration des questionnaires pour juger de la cohérence des données et élaborer des spécifications techniques de contrôle et de correction automatique en cas de besoin ; tandis que le manuel des agents de saisie a été élaboré au même moment que celui de l'enquêteur.

La saisie des données et leur traitement ont été réalisés à l'aide du logiciel CSPrO. Quand à l'analyse, c'est le SPSS qui a été utilisé.

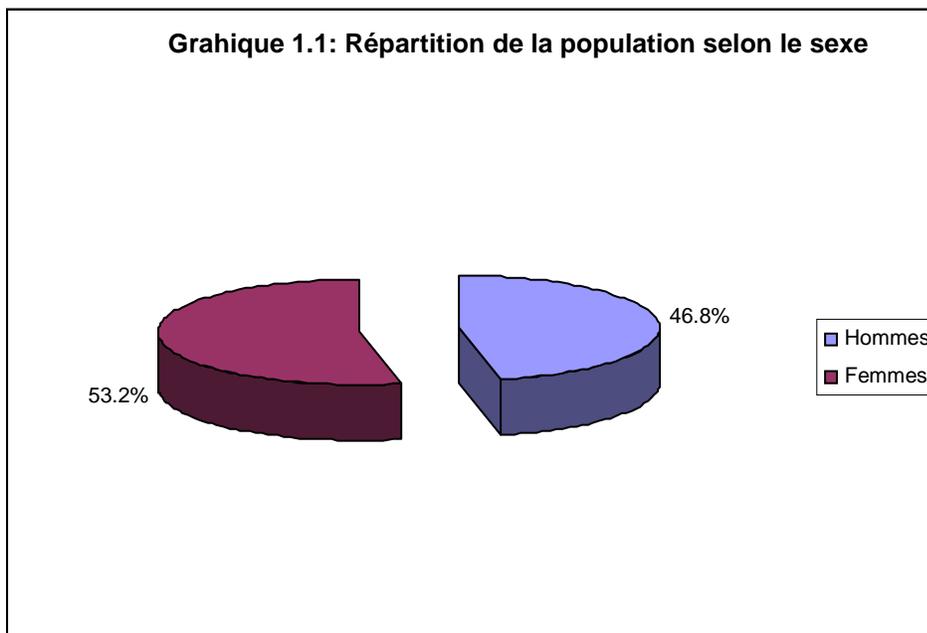
La saisie des données sur des microordinateurs a été réalisée pendant 69 jours par une équipe de 176 opérateurs recrutés et formés. Une deuxième équipe de 38 agents de bureau également formés étaient chargée de la vérification et de la codification des questions ouvertes avant la transmission des questionnaires dans l'atelier de saisie. Les superviseurs de l'opération de collecte des données faisaient également partie de cette seconde équipe. Par ailleurs, le programme de contrôle de qualité a permis de détecter certaines erreurs de saisie. Une équipe composée de 4 informaticiens de l'INSR ont supervisé la saisie des données.

CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques de la population du district. Outre l'estimation de l'effectif de la population, la structure par âge et sexe sera analysée. A cet effet, la pyramide des âges sera présentée et étudiée. Dans ce chapitre, le sexe ratio de la population sera aussi décrit par groupe d'âge quinquennal.

1.1. Structure de la population par sexe et par âge

D'après les résultats du recensement consignés dans le tableau 1.1, la population totale du District de Nyamasheke est estimée à 336 984 individus. Cette population est composée de 157 600 hommes (46.8%) et de 179 384 femmes (53.2%) (Graphique 1).



Selon l'âge, la population de Nyamasheke est caractérisée par la prédominance de la jeunesse. En effet, les moins de 5 ans représentent 16% de la population. Les moins de 20 ans dépassent la moitié de la population car ils représentent 54.9%.

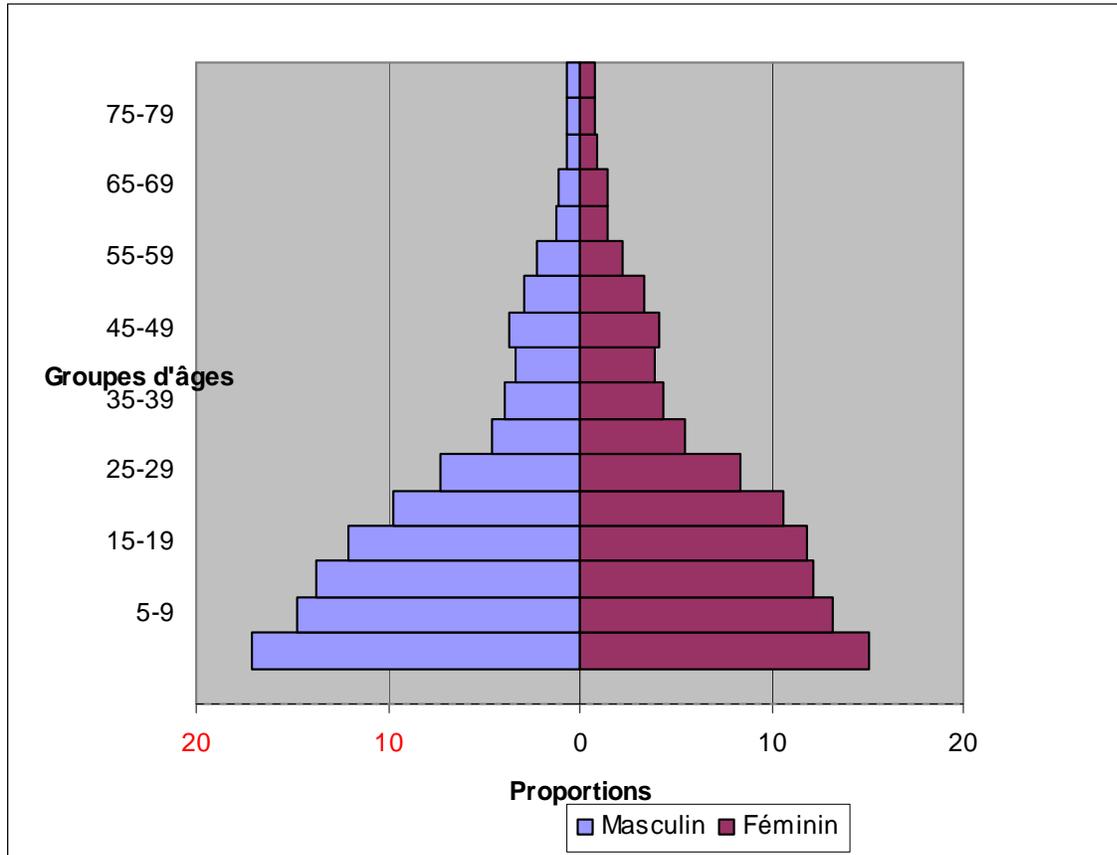
Pour l'ensemble du district, le sexe ratio est de 88 hommes pour 100 femmes. On observe une prédominance numérique du sexe féminin pratiquement à tous les âges, sauf chez les enfants de 0 ans révolus où le sexe ratio est légèrement supérieur à 100% (Tableau 1.1).

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportion			Effectifs			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0	4.0	3.5	3.7	6235	6202	12,437	101
1-4	13.1	11.6	12.3	20582	20736	41,318	99
5-9	14.8	13.1	13.9	23260	23563	46,823	99
10-14	13.7	12.2	12.9	21623	21939	43,562	99
15-19	12.4	11.8	12.1	19557	21175	40,732	92
20-24	9.7	10.6	10.2	15330	18970	34,300	81
25-29	7.3	8.4	7.9	11541	15008	26,549	77
30-34	4.6	5.5	5.1	7292	9800	17,092	74
35-39	3.9	4.4	4.2	6194	7818	14,012	79
40-44	3.4	3.9	3.7	5339	6981	12,320	76
45-49	3.7	4.1	3.9	5765	7437	13,202	78
50-54	2.9	3.3	3.1	4577	5961	10,538	77
55-59	2.2	2.3	2.2	3467	4083	7,550	85
60-64	1.2	1.5	1.3	1881	2654	4,535	71
65-69	1.1	1.4	1.3	1684	2560	4,244	66
70-74	0.7	0.9	0.8	1145	1687	2,832	68
75-79	0.7	0.8	0.7	1060	1464	2,524	72
80+	0.7	0.8	0.7	1068	1346	2,414	79
Ensemble	100.0	100.0	100.0	157600	179384	336,984	88

La structure de la population par sexe et âge est représentée par la pyramide des âges du district. A la lecture de cette pyramide des âges, il ressort que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles aux bas âges jusqu'à 19 ans. A partir de 20 ans, la situation s'inverse en faveur du sexe féminin. Ceci peut s'expliquer par la surmortalité masculine que l'on observe généralement à partir de 20 ans d'une part et particulièrement par les effets du génocide de 1994 qui a engendré plus de perte et de déficit d'hommes que de femmes. D'une manière générale, la pyramide des âges a la même allure que celle du Rwanda.

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Nyamasheke



1.2. Distribution spatiale de la population

La population de Nyamasheke est répartie dans les 15 secteurs que compte le district. La taille de la population varie entre 29 134 et 13 991 habitants selon les secteurs. Les secteurs les plus peuplés sont Nyabitekeri (8.6%), Kagano (8.4%), Karengera (8.0%), Shogwe et Kanjongo (7.9%). A l'inverse, les secteurs les moins peuplés sont Rangiro (4.2%) et Mahembe (4.3%) (Tableau 1.2).

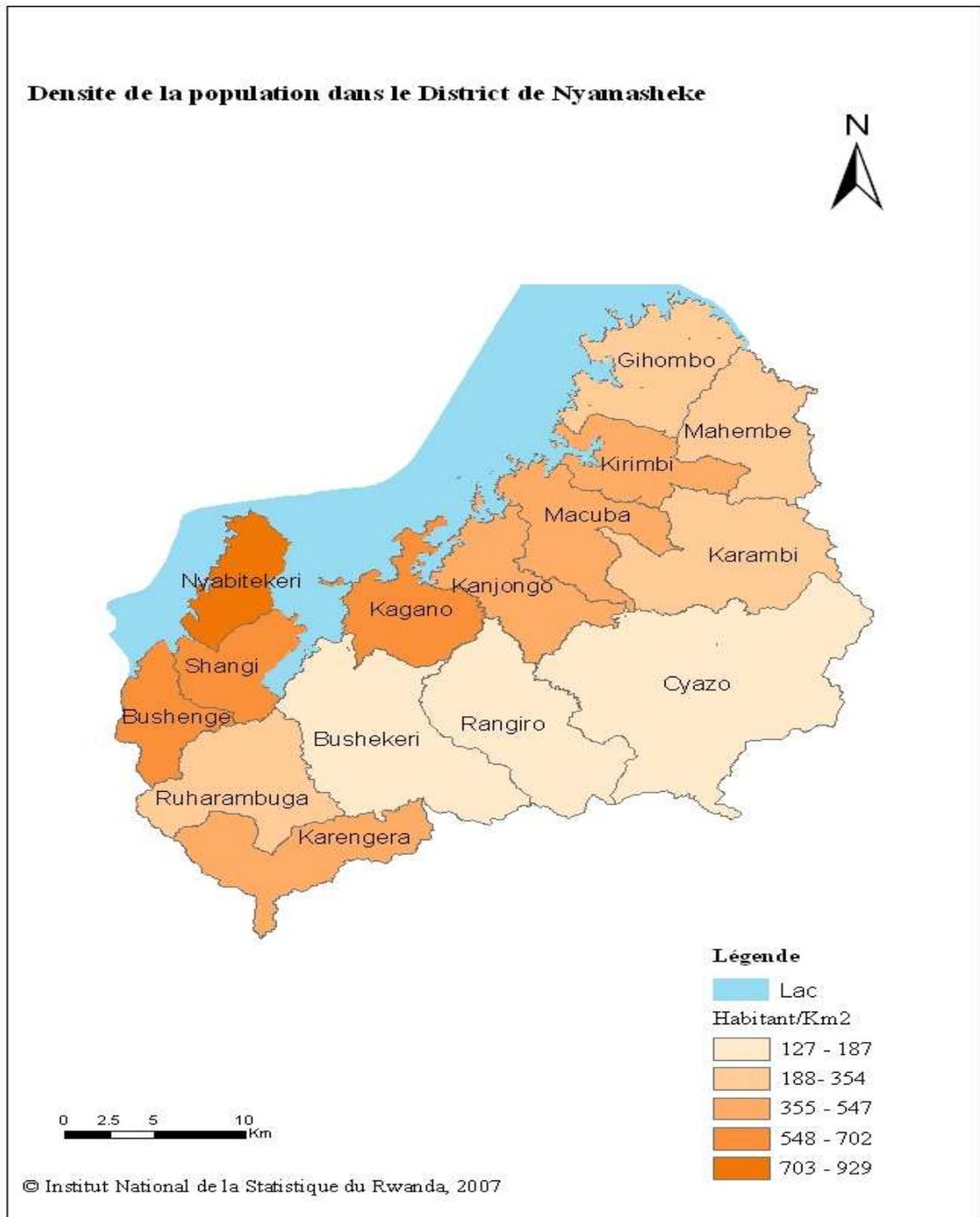
La répartition de la population par sexe et secteur fait ressortir les mêmes variations que pour l'ensemble. En effet, en ce qui concerne la population masculine, les secteurs les plus peuplés sont les mêmes que pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les secteurs les moins peuplés. Dans la population féminine, les mêmes variations sont observées (Tableau 1.2)

Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bushekeri	5.8	5.7	5.7	9,130	10,225	19,355
Bushenge	6.1	6.3	6.2	9,593	11,249	20,842
Cyazo	6.5	6.6	6.5	10,192	11,783	21,975
Gihombo	5.6	5.7	5.7	8,800	10,280	19,080
Kagano	8.4	8.3	8.4	13,249	14,970	28,219
Kanjongo	8.1	7.8	7.9	12,691	13,999	26,690
Karambi	7.4	7.5	7.5	11,734	13,506	25,240
Karengera	8.2	7.8	8.0	12,868	14,056	26,924
Kirimbi	6.0	5.9	5.9	9,387	10,662	20,049
Macuba	7.4	7.3	7.4	11,678	13,099	24,777
Mahembe	4.4	4.3	4.3	6,897	7,734	14,631
Nyabitekeri	8.6	8.7	8.6	13,587	15,547	29,134
Rangiro	4.2	4.1	4.2	6,572	7,419	13,991
Ruharambuga	6.4	6.6	6.5	10,145	11,769	21,914
Shangi	7.0	7.3	7.2	11,077	13,086	24,163
NYAMASHEKE	100.0	100.0	100.0	157,600	179,384	336,984

En termes de densités (Graphique 1.3), les secteurs les plus peuplés sont Nyabitekeri et Shangji qui ont une densité comprise entre 703 et 929 habitants au km². Les secteurs les moins peuplés sont Cyazo, Rangiro et Bushekeri qui ont une densité variant entre 127 et 187 habitants au km².

Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Nyamasheke

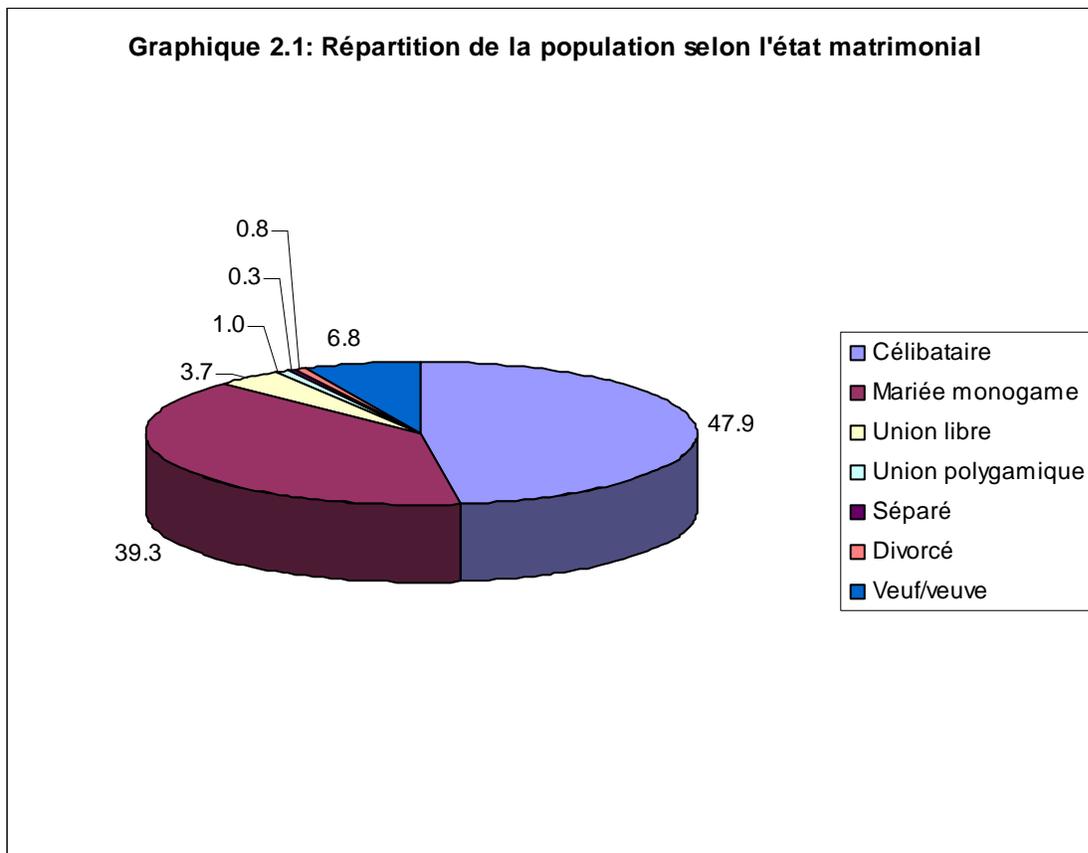


CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans le présent chapitre, les points concernant l'état matrimonial, l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population seront présentés. Outre ces caractéristiques classiques, ce chapitre porte également sur la survie des parents et les violences subies.

2.1. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

Au cours de ce recensement, les individus âgés de 12 ans ou plus ont été interviewés sur leur situation matrimoniale. Comme le montre le graphique 2.1, sur 217.902 répondants, 47.9% sont des célibataires, 39.3% sont des mariés monogames et 3.7% vivent en union libre. Au cours du recensement, 7.9% des individus ont déjà vécu maritalement et sont en rupture d'union ; 6.8% sont en situation de veuvage, 0.8% ont divorcé et 0.3% sont séparés (Graphique 2.1)



Si la proportion des célibataires au niveau du district est de 47.9%, dans les secteurs de Ruharambuga, Bushenge et Shangi, ces proportions atteignent respectivement 52.4%, 51.5% et 49.2%. Les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées de mariés sont Karambi (42.9%), Macuba (42.5%) et Cyazo (42.0%).

Par rapport aux individus qui vivent en union libre, les secteurs de Mahembe (5.2%) et de Kanjongo (5.0%) sont les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées (Tableau 2.1).

Lorsque l'on s'intéresse à la rupture d'union, on retrouve plus de veufs dans les secteurs de Mahembe (8.0%), de Bushenge et de Kagano avec (7.7%) pour chacun. Les divorcés sont plus observés dans les secteurs de Rangiro (1.5%) et de Karengera(1.3%) (Tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial

Secteurs	Etat matrimonial							Total	Effectif
	Célibataire	Mariée monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve		
Bushekeri	47.5	39.6	4.6	0.9	0.4	1.1	5.9	100	12,304
Bushenge	51.5	36.3	3.1	0.5	0.1	0.8	7.7	100	13,736
Cyazo	45.6	42.0	2.9	2.9	0.4	0.4	5.8	100	13,839
Gihombo	46.3	37.9	6.1	0.7	0.6	0.8	7.3	100	12,143
Kagano	47.9	39.1	3.4	1.0	0.2	0.7	7.7	100	18,352
Kanjongo	45.6	41.4	5.0	1.2	0.4	0.5	5.8	100	17,244
Karambi	46.5	42.9	2.0	1.7	0.2	0.4	6.2	100	16,518
Karengera	48.6	37.1	4.8	0.9	0.4	1.3	6.9	100	17,737
Kirimbi	48.4	39.4	3.4	0.7	0.3	0.3	7.4	100	12,766
Macuba	45.8	42.5	2.4	0.9	0.3	0.7	7.0	100	15,933
Mahembe	46.3	39.0	5.2	0.7	0.4	0.5	8.0	100	9,329
Nyabitekeri	48.3	39.9	3.4	0.7	0.3	0.9	6.6	100	18,567
Rangiro	47.7	38.7	4.4	1.7	0.4	1.5	5.6	100	9,094
Ruharambuga	52.4	35.4	3.0	0.6	0.2	1.0	7.3	100	14,677
Shangi	49.2	37.6	3.8	0.7	0.3	0.6	7.5	100	15,663
NYAMASHEKE	47.9	39.3	3.7	1.0	0.3	0.8	6.8	100	217,902

La situation matrimoniale de la population du district selon l'âge est présentée dans le tableau 2.2. D'après les résultats, la quasi-totalité des jeunes de moins de 21 ans n'ont pas encore eu d'expérience de vie maritale. En effet 99.1% d'entre eux sont célibataires.

C'est dans le groupe d'âge 21-34 ans que l'on retrouve plus de personnes vivant en union libre. En effet la proportion de ces personnes est de 5.4% alors que pour l'ensemble du district on en dénombre que 3.7%. Cette proportion reste presque la même pour toutes les âges. En ce qui concerne les mariés monogames, c'est dans le groupe d'âge 35-49 ans que l'on retrouve la proportion la plus élevée (74.6%).

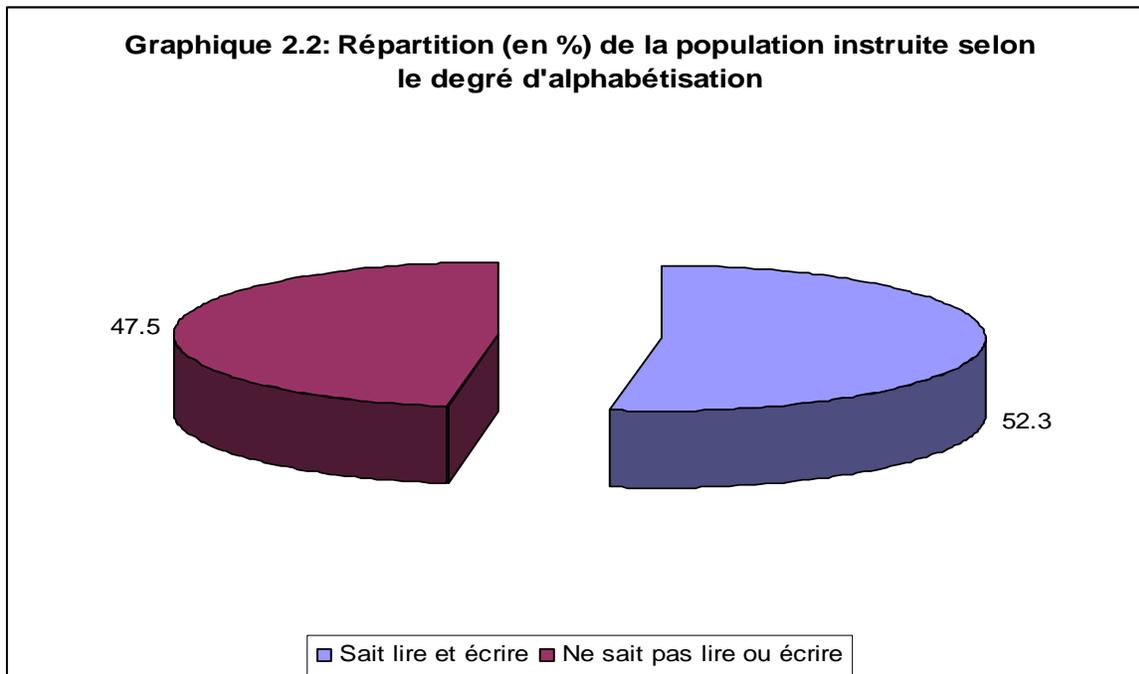
La rupture d'union par le décès du conjoint ou de la conjointe est naturellement plus observée aux âges élevés. Dans les groupe d'âge 50-64 ans et 65 ans & plus ces proportions sont respectivement de 22.3% et 42.1% alors que celle de l'ensemble du district est de 6.8%.

Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial

Groupes d'âges	Célibataire	Mariee monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
<21 ans	99.1	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	100	72,888
21-34	42.1	49.5	5.4	0.6	0.4	0.6	1.1	100	70,843
35-49	5.1	74.6	5.8	2.2	0.6	1.5	10.0	100	39,534
50-64	0.8	66.2	5.4	2.8	0.5	1.9	22.3	100	22,623
65+	0.3	48.8	4.6	2.4	0.3	1.3	42.1	100	12,014
Ensemble	47.9	39.3	3.7	1.0	0.3	0.8	6.8	100	217,902

2.2. Alphabétisation de la population

Le sujet d'alphabétisation a été abordé au cours de Baseline Survey. La question de savoir lire ou écrire a été posée aux individus qui n'ont pas fréquenté ou qui n'ont atteint que le niveau préscolaire. Les résultats montrent pour l'ensemble du district de Nyamasheke. Sur 111.440 individus qui ont été concernés par cette question ; 52.3% de cette population ont déclaré savoir lire et écrire au moment où 47.5% ne sait pas lire ou écrire.



Dans cette catégorie de la population qui a fait sujet pour les questions concernant l'alphabétisation, l'effectif des hommes est de 47.769 et celui des femmes est de 63.671. Ce qui représente des proportions respectives de 42.9% et 57.1%. Pour l'ensemble de Nyamasheke, les femmes sont plus analphabètes que les hommes ; alors que la proportion des femmes analphabètes est de 52.5%, celle des hommes est de 40.8% (Tableau 2.3).

Par rapport aux secteurs, les populations qui ont été interviewés se retrouvent plus dans les secteurs de Kanjongo (10.930 individus), Nyabitekeri (9.974 individus), Shangi (9.509) et Kagano (9.023 individus). La situation d'analphabétisme est plus observée dans les secteurs de Cyazo (69.7%), Rangiro, Bushekeri et Karambi. Chez les femmes c'est dans les secteurs de Cyazo, Rangiro, Bushekeri et Karambi que l'on retrouve la plus forte proportion d'analphabètes. Par contre, chez les hommes, cette situation est plus observée dans les secteurs de Cyazo (56.0%), Bushekeri (51.7%), Rangiro (49.2%) et Karengera (45.1%) (Tableau 2.3).

Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Secteur	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
Bushekeri	48.2	51.7	2,532	35.6	64.2	3,373	41.0	58.8	5,905
Bushenge	66.9	33.0	3,185	59.6	40.2	4,475	62.6	37.2	7,660
Cyazo	44.0	56.0	2,757	21.1	78.9	4,096	30.3	69.7	6,853
Gihombo	58.2	41.7	1,785	42.3	57.4	2,419	49.0	50.7	4,204
Kagano	61.8	37.8	3,748	54.5	44.9	5,275	57.5	42.0	9,023
Kanjongo	68.8	30.8	4,909	58.1	41.5	6,021	62.9	36.7	10,930
Karambi	55.9	44.0	3,003	40.9	59.1	4,195	47.2	52.8	7,198
Karengera	54.9	45.1	4,026	42.7	57.2	4,907	48.2	51.8	8,933
Kirimbi	64.7	35.3	2,312	49.0	51.0	2,938	55.9	44.1	5,250
Macuba	62.8	36.7	3,457	50.9	48.5	4,540	56.1	43.4	7,997
Mahembe	59.2	40.7	1,986	46.7	52.9	2,529	52.2	47.5	4,515
Nyabitekeri	60.5	39.5	4,276	48.9	51.0	5,698	53.9	46.0	9,974
Rangiro	50.7	49.2	2,113	33.6	66.3	2,819	40.9	59.0	4,932
Ruharambuga	57.4	42.5	3,693	52.3	47.5	4,864	54.5	45.3	8,557
Shangi	59.8	40.0	3,987	53.4	46.4	5,522	56.1	43.7	9,509
NYAMASHEKE	59.0	40.8	47,769	47.3	52.5	63,671	52.3	47.5	111,440

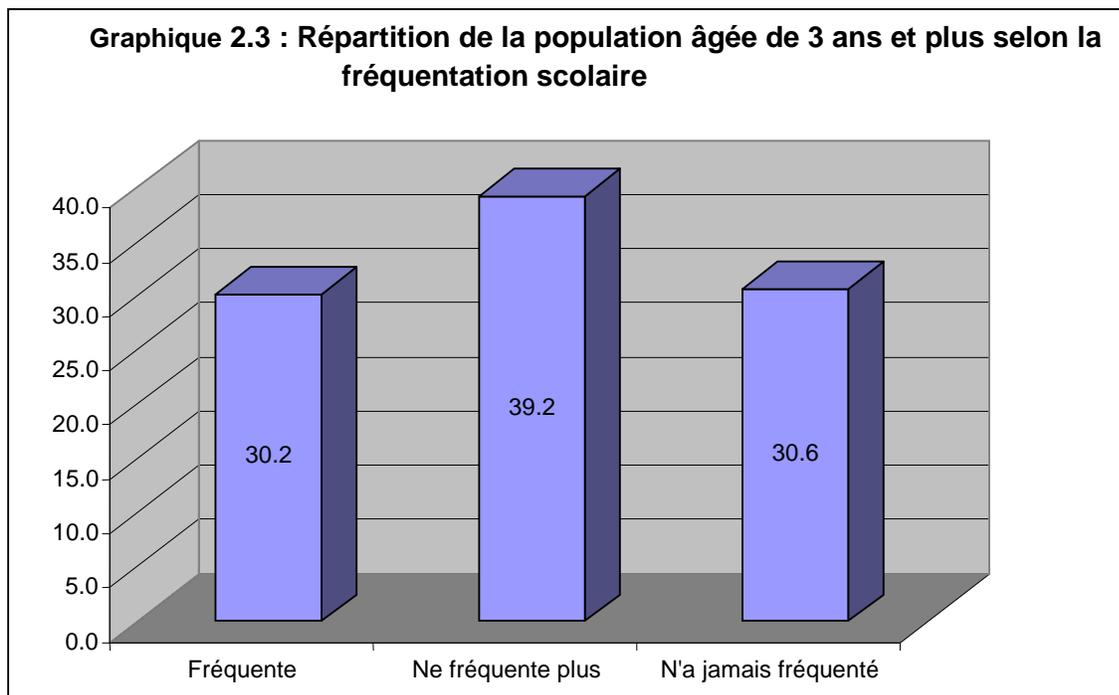
D'après les résultats consignés dans le tableau 2.4, on retrouve plus d'individus qui ont été éligibles pour la question sur l'alphabétisme dans les 10-24 ans (34.250 individus) et chez les 25-34 ans (26.203 individus). Cependant, le nombre d'analphabètes augmente au fur et mesure que l'âge augmente ; la proportion d'analphabètes passe de 32.8% chez le 10 - 24 ans à 89.6% dans la population âgée de 65 ans et plus. La variation est identique selon le sexe.

Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
10-24	66.4	33.4	15,994	67.4	32.4	18,356	66.9	32.8	34,350
25-34	71.7	28.1	11,524	66.6	33.2	14,679	68.9	30.9	26,203
35-44	62.3	37.7	7,312	48.7	51.2	9,919	54.5	45.4	17,231
45-54	44.8	55.0	6,231	23.7	76.1	9,345	32.2	67.6	15,576
55-64	38.5	61.3	3,277	11.9	87.8	5,207	22.2	77.6	8,484
65+	20.5	79.5	3,431	4.5	95.2	6,165	10.2	89.6	9,596
Ensemble	59.0	40.8	47,769	47.3	52.5	63,671	52.3	47.5	111,440

2.3. Fréquentation scolaire

Au cours du recensement 303 801 individus âgés de 3 ans et plus ont été dénombrés dans le district de Nyamasheke. Les résultats présentés par le graphique 2.3 montre que plus du tiers de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (30.6%). Trois personnes sur 10 fréquentent au moment du recensement (30.2%) et 39.2% ont cessé de fréquenter.



Lorsque l'on descend au niveau des secteurs, on constate une disparité selon le statut de la fréquentation scolaire. En effet dans les secteurs Cyazo, Rangiro et Bushekeri, on a dénombré plus de population qui n'a jamais fréquenté. Les proportions de cette couche de population dans ces secteurs sont respectivement de 40.8% ; 38.0% et 36.4 % alors que la moyenne du district est de 30.6%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les plus fortes proportions se retrouvent dans les secteurs de Kagano (43.2%), Gihombo (42.3%), Karambi (41.9%) et Kirimbi (41.6%) (Tableau 2.5).

Tableau 2.5 : Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire

Secteur	Proportions			Total	Effectif
	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté		
Bushekeri	26.9	36.7	36.4	100	17,214
Bushenge	32.7	40.3	27.0	100	19,057
Cyazo	27.8	31.4	40.8	100	19,796
Gihombo	33.4	42.3	24.3	100	17,007
Kagano	27.6	43.2	29.1	100	25,280
Kanjongo	30.2	39.2	30.6	100	23,939
Karambi	31.7	41.9	26.3	100	22,909
Karengera	26.8	41.4	31.8	100	24,424
Kirimbi	32.7	41.6	25.6	100	17,979
Macuba	32.7	40.1	27.2	100	22,240
Mahembe	29.1	40.6	30.3	100	13,070
Nyabitekeri	33.9	35.5	30.6	100	26,374
Rangiro	28.3	33.7	38.0	100	12,654
Ruharambuga	27.8	40.7	31.5	100	19,992
Shangi	30.0	37.0	32.9	100	21,866
NYAMASHEKE	30.2	39.2	30.6	100.0	303,801

Au cours du recensement, les raisons sur l'arrêt de la fréquentation scolaire ont été collectées auprès de la population concernée (Tableau 2.6). Dans la population masculine ayant arrêté de fréquenter l'école, 20.8% ont affirmé qu'elles ont terminé et 34.8% ont évoqué les raisons financières c'est-à-dire le manque d'argent pour continuer l'école. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à évoquer la raison de fin d'études (19.2%). Par contre, elles sont dans les mêmes proportions que leurs frères (34.5%) à abandonner l'école à cause du manque d'argent. Toujours selon le sexe, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à abandonner l'école pour cause de maladie ; en effet on en a dénombré 4.7% de femmes contre 3.4% d'hommes qui ont évoqué la même raison.

Tableau 2.6 : Répartition de la population par secteur selon le sexe la cause d'abandon scolaire.

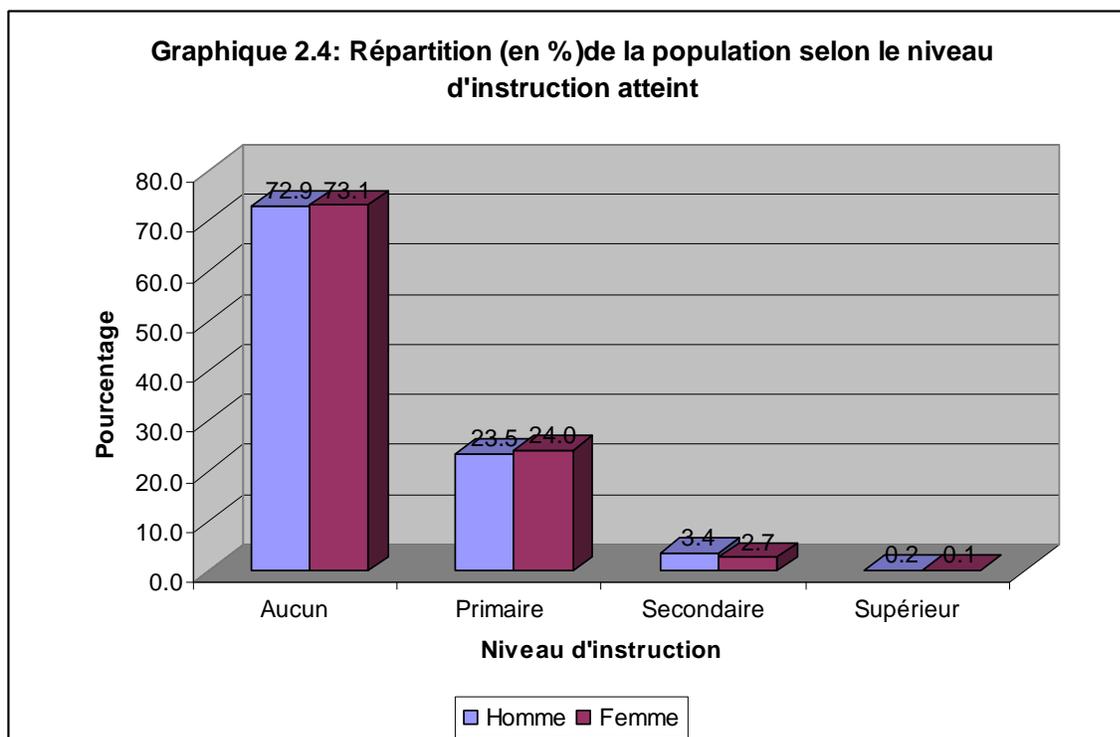
Secteur	Hommes								Effectif
	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	
Bushekeri	20.1	29.5	1.8	2.2	1.7	9.6	0.4	34.6	2,997
Bushenge	28.7	30.0	0.8	2.4	0.7	4.7	0.1	32.5	3,392
Cyazo	16.2	27.2	3.3	4.5	1.5	6.5	3.3	37.4	3,225
Gihombo	13.9	42.2	1.0	2.4	1.2	4.0	1.4	33.7	3,180
Kagano	20.2	30.9	5.8	3.2	0.5	6.8	0.9	30.7	5,029
Kanjongo	22.2	37.3	1.9	2.3	1.3	5.9	0.9	28.2	4,427
Karambi	13.0	35.2	0.9	4.8	1.0	3.9	2.0	39.2	4,555
Karengera	25.1	25.2	3.4	6.7	1.0	6.7	0.7	31.2	4,900
Kirimbi	18.7	35.4	0.9	2.5	0.8	5.4	3.4	32.9	3,433
Macuba	27.3	33.6	1.8	2.4	0.9	7.9	3.9	21.0	3,979
Mahembe	11.2	46.7	0.5	2.5	0.7	1.7	2.9	33.8	2,518
Nyabitekeri	25.0	42.6	2.2	2.2	0.7	5.0	2.2	20.1	4,258
Rangiro	27.0	33.8	1.2	3.9	2.1	12.0	1.1	18.8	2,112
Ruharambuga	19.0	43.6	1.8	3.4	1.3	3.2	0.5	27.1	3,710
Shangi	22.1	33.4	1.5	3.4	0.9	4.1	2.6	31.8	3,510
NYAMASHEKE	20.8	34.8	2.1	3.4	1.0	5.7	1.7	30.3	55,225
Femmes									
Secteur	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	Effectif
Bushekeri	17.1	28.9	0.9	3.5	1.4	9.6	1.3	37.3	3,313
Bushenge	28.9	30.2	0.6	4.2	0.5	4.2	0.7	30.7	4,280
Cyazo	10.8	27.2	3.8	6.2	1.3	7.1	4.0	39.6	2,983
Gihombo	11.1	40.4	1.3	4.0	0.9	3.7	2.8	35.7	3,803
Kagano	21.8	31.6	4.8	4.0	0.5	5.5	1.5	29.6	5,824
Kanjongo	20.1	36.5	1.3	4.4	1.5	6.0	2.3	28.0	4,864
Karambi	11.4	36.1	0.7	6.7	0.8	3.6	2.6	38.1	5,032
Karengera	22.7	25.0	3.3	8.5	0.8	6.0	1.4	32.3	5,212
Kirimbi	15.3	34.7	1.0	3.6	0.8	5.8	4.4	34.4	3,989
Macuba	25.0	32.9	1.8	3.2	0.9	7.6	4.9	22.6	4,585
Mahembe	9.6	43.0	0.4	3.0	0.9	1.6	3.9	37.7	2,774
Nyabitekeri	24.2	41.1	1.4	3.6	0.7	5.1	2.8	21.0	4,996
Rangiro	21.6	34.0	0.7	5.8	2.0	13.1	1.6	21.3	2,139
Ruharambuga	18.4	43.7	1.2	4.4	1.2	2.6	1.1	27.4	4,387
Shangi	21.9	33.9	0.7	5.0	0.7	3.7	2.5	31.6	4,487
NYAMASHEKE	19.2	34.5	1.7	4.7	0.9	5.4	2.5	30.9	62,668

L'analyse des causes par secteurs et selon le sexe fait ressortir une grande disparité par rapport à l'ensemble du district. Chez les hommes, la proportion de ceux qui ont terminé est de 28.7% dans le secteur de Bushenge au moment où cette proportion n'est que de 11.2% dans le secteur de Mahembe. Chez les femmes on retrouve les mêmes variations au niveau des mêmes secteurs, (28.9%) dans le secteur de Bushenge et 9.6% dans le secteur de Mahembe).

Lorsque 46.7% d'hommes évoquent le manque d'argent comme cause d'abandon scolaire dans le secteur de Mahembe, on n'en recense que 25.2% dans le secteur de Karengera. Les mêmes tendances sont constatées chez les femmes. A Ruharambuga 43.7% des femmes ont évoqué les manque d'argent comme raison alors qu'à Karengera, elles n'en sont que 25.0% (Tableau 2.6).

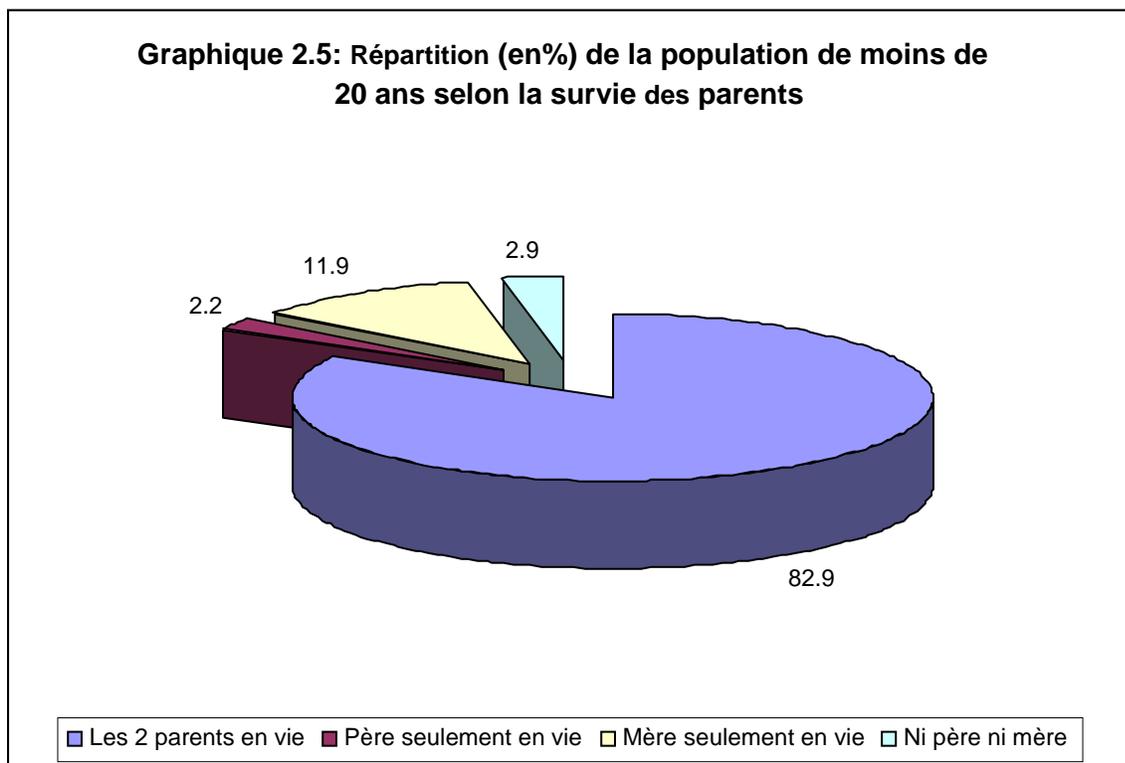
2.4. Niveau d'instruction atteint

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint selon le sexe de la population du district sont récapitulés par le graphique 2.4. Quel que soit le sexe, plus de 9 personnes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction ou ont atteint au plus le niveau primaire. Les femmes (73.1%) sont plus nombreuses que les hommes (72.9%) à être sans instruction. Au niveau primaire, on recense 24,0% de femmes et 23.5% d'hommes. Au niveau secondaire, les hommes sont plutôt plus nombreux que les femmes. En effet, on recense 3.4% d'hommes et 2.7% de femmes. Au niveau supérieur, on dénombre 0.2% d'hommes contre 0.1% de femmes.



2.5. Survie des parents

Dans le district de Nyamasheke, on a dénombré 191 970 individus âgés de 20 ans au plus (Graphique 2.5). Parmi eux, 82.9% ont leurs parents en vie et 17% sont orphelins d'un parent au moins. Les orphelins de pères sont plus nombreux ; en effet 11.9% des enfants ou jeunes ont perdu uniquement leur père et 2.9% ont perdu les deux parents.



Les secteurs les plus touchés par la perte de parents aux jeunes âges sont Ruharambuga, Mahembe, Bushenge et Gihombo où l'on dénombre les proportions les plus élevées d'orphelins de père. Les orphelins de mère se retrouvent plus dans les secteurs de Kagano (3.1%), Shangji (3.0%) et Kirimbi (2.8%) Quand à ceux qui ont perdu tout les deux parents, les secteurs de Gihombo (4.1%), de Kanjongo (3.9%) et de Kagano (3.8%) détiennent les records (Tableau 2.7).

Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents

Secteur	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	Total
Bushekeri	85.1	1.9	10.2	2.7	11,199
Bushenge	81.4	1.8	13.8	3.1	11,868
Cyazo	86.6	2.0	9.7	1.7	12,838
Gihombo	79.9	2.3	13.7	4.1	11,074
Kagano	80.3	3.1	12.8	3.8	15,700
Kanjongo	83.4	2.2	10.4	3.9	15,026
Karambi	85.7	1.6	11.0	1.7	14,167
Karengera	83.8	2.3	11.4	2.6	15,017
Kirimbi	81.0	2.8	12.7	3.5	11,636
Macuba	82.4	2.3	12.1	3.3	14,182
Mahembe	81.1	2.0	14.1	2.8	8,413
Nyabitekeri	86.6	2.0	9.4	2.1	16,856
Rangiro	85.0	2.2	10.7	2.2	7,984
Ruharambuga	79.4	1.6	15.3	3.6	12,172
Shangi	81.2	3.0	12.9	2.9	13,838
NYAMASHEKE	82.9	2.2	11.9	2.9	191,970

2.6. Violences subies

Dans le district Nyamasheke, les résultats sur les violences subies font ressortir 3.535 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 1 591 cas déclarés, suivies de violences verbales et injures (944 cas), d'autres violences (888 cas) et de 112 cas de violences sexuelles (Tableau 2.8).

Par rapport aux secteurs, on a observé les plus grands nombres de cas dans les secteurs de Kaduha (239 cas), de Cyanika (222 cas), de Mushubi (184 cas) et de Nkomane (888 cas). Quel que soit le secteur, la violence physique vient en première position (Tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence

Secteur	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	Total
Bushekeri	46	6	24	29	105
Bushenge	222	9	121	119	471
Cyazo	42	3	12	3	60
Gihombo	153	10	54	34	251
Kagano	120	7	50	35	212
Kanjongo	165	23	97	155	440
Karambi	10	0	3	1	14
Karengera	45	4	9	6	64
Kirimbi	62	6	38	96	202
Macuba	32	8	15	7	62
Mahembe	54	8	44	56	162
Nyabitekeri	172	11	242	142	567
Rangiro	17	5	15	10	47
Ruharambuga	78	7	62	10	157
Shangi	373	5	158	185	721
NYAMASHEKE	1,591	112	944	888	3,535

CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les données sur la population des handicapés et les types d'handicaps qui prévalent dans le district de Nyamasheke. Il décrit également l'état de santé de la population, l'accès aux soins de santé, l'adhésion à l'assurance maladie, le niveau d'utilisation de moustiquaire et renseigne sur le test de VIH ainsi que sur l'état vaccinal des enfants.

3.1: Population des handicapés

Des données du tableau 3.1, on note que le district de Nyamasheke compte 40.590 handicapés, ce qui fait environ 12.0% de la population du District. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 11.6% chez les hommes et 12.4% chez les femmes. Les secteurs Mahembe(18.4), Gihombo (18.2%), et Kirimbi (16.7%) possèdent des proportions plus importantes de population handicapée. On remarque que dans ces secteurs les proportions des femmes sont légèrement plus élevées que celles des hommes.

Tableau 3.1: Proportion de la population handicapée par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bushekeri	8.0	8.3	8.1	9,130	10,225	19,355
Bushenge	11.8	11.9	11.8	9,593	11,249	20,842
Cyazo	10.8	13.5	12.3	10,192	11,783	21,975
Gihombo	17.4	18.9	18.2	8,800	10,280	19,080
Kagano	11.4	11.7	11.6	13,249	14,970	28,219
Kanjongo	8.1	8.1	8.1	12,691	13,999	26,690
Karambi	12.6	14.3	13.5	11,734	13,506	25,240
Karengera	7.4	6.8	7.1	12,868	14,056	26,924
Kirimbi	15.4	16.7	16.1	9,387	10,662	20,049
Macuba	12.9	14.3	13.7	11,678	13,099	24,777
Mahembe	18.0	18.7	18.4	6,897	7,734	14,631
Nyabitekeri	11.5	11.7	11.6	13,587	15,547	29,134
Rangiro	14.7	16.7	15.8	6,572	7,419	13,991
Ruharambuga	7.1	7.3	7.2	10,145	11,769	21,914
Shangi	12.6	13.5	13.1	11,077	13,086	24,163
NYAMASHEKE	11.6	12.4	12.0	157,600	179,384	336,984

Dans l'ensemble, ces proportions semblent exagérées parce que, dans l'esprit des Rwandais, le handicap comprend aussi les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée. C'est pourquoi d'ailleurs, on trouve dans le tableau qui va suivre une forte proportion des gens classés dans la modalité « Autre »'.

Le tableau 3.2 montre que la grande partie de la population handicapée souffre d'un handicap au niveau du tronc (28.2%) et des membres supérieurs (23.7%). On remarque aussi qu'environ 14.1% de la population handicapée du district de Nyamasheke souffrent d'un handicap mental et que 9.8% sont aveugles. Le handicap situé au niveau du tronc est déclaré par 29.1% des femmes handicapées et 27.2% des hommes handicapés alors que les handicapés des membres supérieurs sont observés chez 24.8% des hommes handicapés et chez 22.8% des femmes handicapées. Notons aussi que des femmes qui souffrent d'un handicap mental sont dans les mêmes proportions que celles des hommes de l'ordre de 14%. Il n'apparaît pas de grande différence entre les aveugles hommes et femmes ; 10.1% pour les hommes et 9.6% pour les femmes.

Tableau 3.2 : Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap

Type de handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres supérieurs	24.8	22.8	23.7
Membres inférieurs	9.1	9.0	9.0
Tronc	27.2	29.1	28.2
Handicap mental	14.3	14.0	14.1
Sourd	3.7	3.3	3.5
Aveugle	10.1	9.6	9.8
Muet	1.1	0.8	1.0
Autre	8.9	10.5	9.8
Ensemble	100.0	100.0	100.0
Effectifs des handicapés	18 307	22 283	40 590

3.2: Maladies

Le tableau 3.3 révèle que 54.355 personnes de Nyamasheke ont souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête, soit 16.1% de l'ensemble de la population du district. Cette proportion s'élève à 18.4% chez les femmes et à 13.5% chez les hommes. Au niveau des secteurs, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Karengera (20.6%), Kagano (20.3%), Bushenge (19.4%) et Shangji (18.7%). Chez les hommes, ce sont les secteurs de Kirimbi (17.7%) et de Kagano (17.6%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les secteurs de Kirimbi (23.1%), Kagano (20.3%), Bushenge (22.1%) et Shangji (20.9%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 3.3 : Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bushekeri	11.8	16.9	14.5	9,130	10,225	19,355
Bushenge	16.1	22.1	19.4	9,593	11,249	20,842
Cyazo	12.0	16.9	14.6	10,192	11,783	21,975
Gihombo	13.5	17.3	15.6	8,800	10,280	19,080
Kagano	17.6	22.6	20.3	13,249	14,970	28,219
Kanjongo	12.4	17.8	15.3	12,691	13,999	26,690
Karambi	11.6	16.4	14.2	11,734	13,506	25,240
Karengera	11.5	15.9	13.8	12,868	14,056	26,924
Kirimbi	17.7	23.1	20.6	9,387	10,662	20,049
Macuba	10.2	14.9	12.7	11,678	13,099	24,777
Mahembe	14.0	19.5	16.9	6,897	7,734	14,631
Nyabitekeri	14.7	19.7	17.4	13,587	15,547	29,134
Rangiro	15.1	13.3	17.6	6,572	7,419	13,991
Ruharambuga	9.5	12.8	11.3	10,145	11,769	21,914
Shangi	16.0	20.9	18.7	11,077	13,086	24,163
NYAMASHEKE	13.5	18.4	16.1	157,600	179,384	336,984

Dans l'ensemble, le tableau 3.4 informe que la population plus âgée a le plus souvent souffert de maladie au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (40.4%), suivie par la population de 0 an (22.1%) et celle de 15-64 ans (18.2%). Cette situation ne change pas selon le sexe, mais on observe qu'aux âges avancés, les proportions des personnes malades sont de 36.6% chez les hommes contre 43.0% chez les femmes. Par contre, les proportions ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe aux jeunes âges, entre 0-14 ans.

Tableau 3.4: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.

Groupes d'âges	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	23.4	20.8	22.1	6,235	6,202	12,437
1-4	16.4	16.4	16.4	20,582	20,736	41,318
5-14	7.6	8.2	7.9	39,778	45,502	90,385
15-64	13.9	21.6	18.2	80,943	99,887	180,830
65+	36.6	43.0	40.4	4,957	7,057	12,014
Ensemble	14.0	18.4	16.1	152,495	179,384	336,984

Le tableau 3.5 montre que la population ayant souffert de maladie a déclaré, en grande partie, la malaria (40.6%) suivi des maux de ventre ou vers intestinaux (20.5%). Les autres maladies viennent dans les proportions moins importantes avec 7.9% pour des infections respiratoires.

Au niveau des secteurs, c'est dans les secteurs de Karengera (47.2%) Shangi (46.0%), et que c'est dans les secteurs de Karengera (47.3%) et de Shangi (46.0%), Ruharambuga (44,3%) et Nyabitekeri (43.2%) que l'on observe les proportions élevées de la population ayant souffert du paludisme. Pour les maux de ventre ou vers intestinaux les proportions importantes se font remarquer dans les secteurs de Cyazo (27.3%), Karangi (25.4%), Rangiro (23.4%) et Bushekeri (23.2%) ou l'on peut l'on peut fréquemment localiser la population ayant souffert de ces maux. Les infections respiratoires sont essentiellement dans les secteurs de Kagano (10.5%), Rangiro (9.3%), Bushenge (9.2%) et Bushekeri (9.0%).

Tableau 3.5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie

Secteur	Malaria	Maux de ventre/vers intestinaux	Infections respiratoires	Maladie de la peau	Blessures	Maladies diarrhéiques	Autre maladie	Total	Effectif
Bushekeri	40.6	23.2	9.0	2.2	2.5	1.1	20.9	100	2 803
Bushenge	40.5	17.9	9.2	3.8	2.9	0.8	24.5	100	4 033
Cyazo	34.7	27.3	6.9	2.4	2.2	1.4	24.9	100	3 217
Gihombo	38.9	20.7	7.8	2.6	2.3	1.9	25.2	100	2 971
Kagano	41.7	20.5	10.5	2.6	3.4	0.9	19.5	100	5 715
Kanjongo	38.9	21.2	9.7	3.2	2.6	1.4	22.3	100	4 071
Karambi	34.7	25.4	5.6	2.1	1.5	1.0	29.3	100	3 585
Karengera	47.3	16.4	6.2	2.4	2.4	1.5	23.3	100	3 715
Kirimbi	41.1	18.9	6.6	1.5	1.8	1.9	27.7	100	4 129
Macuba	39.2	20.7	8.1	4.6	2.3	1.2	23.0	100	3 139
Mahembe	38.7	21.7	7.3	1.0	1.2	0.8	26.6	100	2 476
Nyabitekeri	43.2	18.9	6.9	3.8	2.2	1.2	23.1	100	5 061
Rangiro	32.7	23.4	9.3	2.1	2.8	2.8	26.5	100	2 460
Ruharambuga	44.3	19.0	7.9	2.8	2.3	0.5	22.7	100	2 469
Shangi	46.0	17.3	7.4	3.2	1.9	1.2	22.3	100	4 511
NYAMASHEKE	40.6	20.5	7.9	2.8	2.3	1.3	23.9	100	54 355

3.3 Accès aux soins de santé

Le tableau 3.6 fait remarquer que 63.6% de la population du district de Nyamasheke se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle est malade pendant que 2.2% se font soigner chez un guérisseur traditionnel quand elles ont un problème de santé. Noter aussi que 30.2% de cette population ne se font pas soigner quand elle est malade.

Les secteurs de Bushenge (75.4%) et Kanjongo (71.9%), Macuba (68.4%) et Karambi (68.0%) ont des proportions importantes de la population qui se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle tombe malade tandis que les secteurs Nyabitekeri (4.5%) et Gihombo (3.4%) comptent une part importante de la population qui fait recours aux guérisseurs traditionnels quand elle est malade. Les secteurs de Mahembe (39.0%) et Cyazo (37.9%) possèdent des proportions élevées de la population qui ne se fait pas soigner en cas de maladie.

Tableau 3.6 : Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation

Secteur	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Total	Total
Bushekeri	60.9	3.7	1.7	2.4	31.0	100	2,803
Bushenge	75.4	1.7	2.5	1.3	19.0	100	4,032
Cyazo	58.2	1.6	1.0	1.2	37.9	100	3,217
Gihombo	54.7	2.7	3.4	1.1	37.8	100	2,958
Kagano	62.6	2.2	2.0	2.6	30.4	100	5,669
Kanjongo	71.9	1.7	1.1	2.0	22.9	100	4,071
Karambi	68.0	2.1	1.5	0.6	27.7	100	3,585
Karengera	60.0	3.2	2.9	1.8	31.7	100	3,715
Kirimbi	57.4	3.8	2.1	1.3	35.0	100	4,111
Macuba	68.4	1.6	1.6	0.8	26.9	100	3,131
Mahembe	56.2	1.8	2.3	0.6	39.0	100	2,476
Nyabitekeri	58.4	1.5	4.5	1.6	33.8	100	5,059
Rangiro	58.9	2.4	1.0	1.7	35.9	100	2,460
Ruharambuga	66.8	5.8	1.4	1.2	24.8	100	2,463
Shangi	66.8	5.8	1.4	1.2	24.8	100	4,506
NYAMASHEKE	63.6	2.3	2.2	1.5	30.2	100.0	54,256

Du tableau 3.7 suivant, on observe que la population se fait essentiellement soigner dans des formations sanitaires quel que soit le niveau d'instruction considéré. Il s'avère ainsi que la totalité de la population du niveau universitaire se fait soigner dans des formations sanitaires et que celle du niveau secondaire se fait soigner dans les formations sanitaires à plus de 80% tandis que celle du niveau primaire s'y fait soigner à 72%.

Tableau 3.7 : Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation

Niveau d'instruction	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Total	Effectif
Aucun	61.8	2.3	2.4	1.5	31.8	100	20,431
Primaire	72.0	1.5	2.2	1.0	23.1	100	8,794
Secondaire	81.5	1.7	1.5	1.3	13.9	100	940
Universitaire	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100	25
Ensemble	65.4	2.0	2.3	1.4	28.7	100	30,190

3.4: Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble du district, on note, d'après le tableau 3.8, que la mutuelle de santé regroupe 67.0% de personnes alors que l'assurance Rama en compte 2.2%. Remarquez aussi que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 29.6%.

Tableau 3.8: Répartition de la population par secteur selon le type d'assurance

Secteur	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif
Bushekeri	1.8	56.9	0.2	0.3	40.8	100	19,355
Bushenge	2.0	72.1	0.1	2.8	22.9	100	20,842
Cyazo	2.1	75.2	0.0	0.1	22.6	100	21,975
Gihombo	1.6	59.7	0.1	0.8	37.8	100	19,080
Kagano	2.0	61.2	0.2	0.9	35.8	100	28,219
Kanjongo	3.2	62.7	0.2	0.7	33.2	100	26,690
Karambi	3.3	81.5	0.0	1.1	14.0	100	25,240
Karengera	0.9	57.9	0.2	0.2	40.8	100	26,924
Kirimbi	2.6	61.4	0.2	1.8	34.0	100	20,049
Macuba	2.7	71.6	0.1	0.9	24.7	100	24,777
Mahembe	2.6	57.6	0.1	2.2	37.5	100	14,631
Nyabitekeri	1.7	70.7	0.2	1.2	26.2	100	29,134
Rangiro	2.4	62.6	0.1	0.3	34.7	100	13,991
Ruharambuga	1.7	75.9	0.2	0.9	21.2	100	21,914
Shangi	1.9	71.4	0.1	2.7	23.9	100	24,163
NYAMASHEKE	2.2	67.0	0.1	1.1	29.6	100.0	336,984

Au niveau des secteurs, Karambi (81.5%), Ruharambuga (75.9), Cyazo (75.2%), et (Bushenge (72.1%), Mushishiro (71.9%) rassemblent le plus fréquemment les personnes membres de la mutuelle de santé.

Ce n'est que dans le secteur Karambi où la proportion des personnes assurées par Rama atteint 3.3%.

Par contre, les secteurs de Bushekeri et Karengera avec (40.8%) chacun, Gihombo (37.8%) et Mahembe (37.5%), détiennent de fortes proportions de la population sans aucune assurance.

Le tableau 3.9 renseigne que, pour l'ensemble du district de Nyamasheke et pour les 3 types d'assurance, les proportions des adhérents semblent augmenter avec l'âge jusqu'à 65 ans. La majorité de la population est assurée par la mutuelle de santé, soit (95.1%) pour l'ensemble du District suivi de l'assurance RAMA (3.1%).

Le groupe d'âges dont la population est proportionnellement nombreuse à être assurée par la mutuelle de santé est celui de 65 ans et plus (96.6%). Il n'y a pas de différence significative pour les autres groupes d'âges et pour ce type d'assurance.

Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance

Groupes d'âges	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Total	Effectif
0	3.6	95.1	0.4	0.9	100	7,879
1-4	3.4	95.2	0.3	1.1	100	28,509
5-14	2.8	95.5	0.1	1.6	100	60,363
15-64	3.2	94.9	0.2	1.7	100	132,117
65+	1.6	96.6	0.0	1.8	100	8,444
Ensemble	3.1	95.1	0.2	1.6	100.0	237,312

3.5: Utilisation de moustiquaire

Du tableau 3.10, on observe que dans l'ensemble, 61.3% des hommes et 59.5% des femmes dorment sous la moustiquaire. Selon les secteurs, Karambi (66.7%), Macuba (66.2%), Ruharambuga (65.8%) et Kanjongo (64.0%) enregistrent des proportions élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence majeure entre hommes et femmes.

Tableau 3.10 : Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bushekeri	56.8	56.1	56.4	9,130	10,225	19,355
Bushenge	63.3	61.2	62.2	9,593	11,249	20,842
Cyazo	65.1	61.9	63.4	10,192	11,783	21,975
Gihombo	57.2	56.3	56.8	8,800	10,280	19,080
Kagano	59.5	58.5	58.9	13,249	14,970	28,219
Kanjongo	64.8	63.3	64.0	12,691	13,999	26,690
Karambi	67.8	65.7	66.7	11,734	13,506	25,240
Karengera	57.7	55.0	47.8	12,868	14,056	26,924
Kirimbi	59.3	58.4	58.8	9,387	10,662	20,049
Macuba	67.1	65.4	66.2	11,678	13,099	24,777
Mahembe	57.2	56.0	56.6	6,897	7,734	14,631
Nyabitekeri	60.8	58.4	59.5	13,587	15,547	29,134
Rangiro	60.5	57.5	58.9	6,572	7,419	13,991
Ruharambuga	66.5	65.3	65.8	10,145	11,769	21,914
Shangi	53.2	65.3	51.9	11,077	13,086	24,163
NYAMASHEKE	61.3	59.5	60.3	157,600	179,384	336,984

3.6. Test de VIH

Le tableau 3.11 montre que près de trois personnes sur dix (38.6%) ont fait le test de VIH dans le district de Nyamasheke. Selon le sexe, 37.4% des hommes ont fait ce test de VIH contre 39.6% des femmes

Par groupes d'âges, on observe que la proportion des personnes qui se sont faites tester, est faible aux jeunes âges mais commence à connaître une nette augmentation au groupe d'âges 20-24 pour atteindre des proportions plus élevées aux groupes d'âges 30-34 (76.7%), 25-29 (75.6%) et 35-39 (73.5%). Cependant on voit qu'après avoir atteint son maximum au groupe d'âges 30-34 pour tous les sexes, la proportion diminue progressivement pour atteindre 19.4% chez les hommes et 9.2% chez les femmes à 80 ans ou plus. On peut noter aussi qu'entre 20-24 ans, la proportion des hommes qui se font tester s'élève à 48.0% pendant qu'elle atteint 56.2% chez les femmes. Remarquer aussi qu'à 0 an 18% d'enfants tant de sexe masculin que de sexe féminin ont été testés.

Tableau 3.11: Proportion (en %) de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
0	18.3	18.1	18.2	6,235	6,202	12,437
1-4	16.3	15.9	16.1	20,582	20,736	41,318
5-9	18.7	18.1	17.8	18,155	23,563	46,823
10-14	22.3	23.2	22.8	21,623	21,939	43,562
15-19	27.8	30.2	29.1	19,557	21,175	40,732
20-24	48.0	56.2	52.5	15,330	18,970	34,300
25-29	75.5	75.7	75.6	11,541	15,008	26,549
30-34	77.3	76.2	76.7	7,292	9,800	17,092
35-39	74.3	72.8	73.5	6,194	7,818	14,012
40-44	70.1	65.7	67.6	5,339	6,981	12,320
45-49	61.4	54.9	57.7	5,765	7,437	13,202
50-54	54.6	47.1	50.4	4,577	5,961	10,538
55-59	48.9	42.9	45.6	3,467	4,083	7,550
60-64	44.4	35.1	38.9	1,881	2,654	4,535
65-69	39.4	28.4	32.8	1,684	2,560	4,244
70-74	31.0	20.5	24.7	1,145	1,687	2,832
75-79	26.8	16.9	21.1	1,060	1,464	2,524
80+	19.4	9.2	13.7	1,068	1,346	2,414
Ensemble	37.4	39.6	38.6	157,600	179,384	336,984

3.7. Vaccination des enfants

D'après le tableau 3.12, on voit que dans le district de Nyamasheke, la quasi totalité majorité des enfants de moins de 5 ans aussi bien garçons que filles ont reçu le BCG (95.1%). Les secteurs qui se démarquent avec des fortes proportions des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG, sont ceux de Ruharambuga (99.4%), Rangiro (98.1%) et Karambi (97.3%).

Tableau.3.12 : Proportion (en %) des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur et selon le sexe de l'enfant

Secteur	Proportions			Effectif total des enfants de moins de 5 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bushekeri	91.0	91.2	91.1	1,984	2,019	4,003
Bushenge	95.4	95.9	95.6	1,838	1,805	3,643
Cyazo	95.9	95.7	95.8	2,138	2,111	4,249
Gihombo	94.4	94.2	94.3	1,907	2,039	3,946
Kagano	96.5	96.7	96.6	2,806	2,721	5,527
Kanjongo	94.2	94.0	94.1	2,547	2,627	5,174
Karambi	97.3	97.4	97.3	2,221	2,286	4,507
Karengera	97.0	95.7	96.4	2,388	2,348	4,736
Kirimbi	97.3	96.5	96.9	1,980	1,963	3,943
Macuba	91.8	92.4	92.1	2,475	2,383	4,858
Mahembe	92.1	93.1	92.6	1,489	1,517	3,006
Nyabitekero	94.3	94.2	94.2	2,751	2,763	5,514
Rangiro	97.8	98.3	98.1	1,363	1,263	2,626
Ruharambuga	99.3	99.5	99.4	1,828	1,929	3,757
Shangi	92.8	93.6	93.2	2,273	2,292	4,565
NYAMASHEKE	95.1	95.1	95.1	31,988	32,066	64,054

Le tableau 3.13 révèle que plus de 97% des enfants de moins de 5 ans du district de Nyamasheke a reçu tous les vaccins de PENTAVALAN. Ceci est valable que les enfants soient de sexe masculin ou de sexe féminin.

Les secteurs de Ruharambuga (98.7%), Mahembe(98.7%), Macuba (98.4%)et Cyazo (98.2%) possèdent des proportions importantes des enfants de sexe masculin de moins de 5 ans ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN pendant que les secteurs de Ruharambuga (99.4%), Mahembe (98.5%), Cyazo (98.2%) et Bushenge (98.0%) renferment des proportions élevées des enfants de moins de 5 ans de sexe féminin ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN.

Tableau 3.13 : Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant

Secteur	Masculin						Féminin					
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Total	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Total
Bushekeri	97.7	0.9	0.3	0.1	0.5	1,817	97.9	0.6	0.3	0.1	0.6	1,852
Bushenge	97.5	1.4	0.1	0.1	0.2	1,773	98.0	0.6	0.0	0.0	0.5	1,741
Cyazo	98.2	0.5	0.4	0.3	0.3	2,056	98.2	0.5	0.3	0.4	0.4	2,027
Gihombo	97.4	1.2	0.2	0.3	0.5	1,830	97.6	0.6	0.4	0.6	0.4	1,950
Kagano	97.9	0.6	0.4	0.3	0.3	2,718	97.3	0.6	0.3	0.4	0.6	2,640
Kanjongo	97.6	1.0	0.3	0.2	0.5	2,410	97.7	0.6	0.4	0.1	0.8	2,477
Karambi	97.9	1.0	0.2	0.4	0.1	2,173	98.9	0.6	0.1	0.2	0.0	2,229
Karengera	96.9	0.6	1.2	0.4	0.9	2,321	97.3	0.8	0.4	0.4	1.1	2,257
Kirimbi	97.8	0.6	0.4	0.6	0.3	1,935	98.2	0.5	0.3	0.2	0.4	1,904
Macuba	98.4	0.5	0.2	0.3	0.2	2,283	97.7	0.9	0.5	0.2	0.3	2,214
Mahembe	98.7	0.7	0.1	0.1	0.3	1,377	98.5	0.5	0.1	0.1	0.6	1,424
Nyabitekeri	97.5	0.8	0.5	0.3	0.6	2,616	97.2	1.0	0.7	0.3	0.7	2,616
Rangiro	97.8	0.8	0.7	0.1	0.7	1,338	97.7	0.7	0.6	0.1	0.9	1,244
Ruharambuga	98.7	0.5	0.2	0.4	0.3	1,827	99.4	0.4	0.2	0.1	0.0	1,926
Shangi	97.8	0.3	0.2	0.5	0.9	2,117	97.7	0.5	0.4	0.5	0.5	2,162
NYAMASHEKE	97.8	0.8	0.4	0.3	0.4	30,591	97.9	0.7	0.3	0.3	0.5	30,663

Le tableau 3.14, décrit la répartition des enfants de moins de 5 ans selon qu'ils aient reçu ou non de vaccin contre la polio. De ce tableau, il s'avère que 97% des enfants de moins de 5 ans ont reçu le vaccin contre la polio. La situation reste la même au niveau de tous les secteurs et selon le sexe, car au niveau de tous les secteurs les enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la polio sont très proches de 97% tant pour les garçons que pour les filles.

Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe

Secteur	Masculin					Féminin				
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Total	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Total
Bushekeri	96.4	1.0	0.7	0.8	1,817	97.4	0.8	0.5	0.5	1,852
Bushenge	97.2	1.2	0.2	0.4	1,773	97.4	0.7	0.0	0.3	1,741
Cyazo	97.3	0.8	1.0	0.5	2,056	97.3	1.2	0.6	0.6	2,027
Gihombo	96.9	0.8	0.3	1.0	1,830	97.0	0.6	0.4	0.9	1,950
Kagano	97.2	0.5	0.6	0.8	2,718	96.3	1.1	0.7	0.6	2,640
Kanjongo	96.5	1.3	0.7	0.7	2,410	96.8	1.1	0.6	0.5	2,477
Karambi	96.8	1.4	0.2	0.8	2,173	98.2	0.6	0.4	0.5	2,229
Karengera	96.0	1.1	1.8	1.0	2,321	96.0	1.4	1.0	1.3	2,257
Kirimbi	96.8	0.7	0.5	1.3	1,935	97.2	0.4	0.5	1.0	1,904
Macuba	97.5	0.6	0.3	0.7	2,283	97.1	0.5	0.5	0.7	2,214
Mahembe	98.2	0.4	0.4	0.6	1,377	98.2	0.4	0.1	0.8	1,424
Nyabitekeri	97.0	1.0	0.5	0.7	2,616	96.5	1.0	0.6	1.0	2,616
Rangiro	96.7	1.3	0.9	0.7	1,338	96.8	1.4	0.8	0.7	1,244
Ruharambuga	98.7	0.3	0.3	0.3	1,827	99.2	0.2	0.3	0.2	1,926
Shangi	96.9	0.5	0.2	1.5	2,117	97.0	0.5	0.4	1.1	2,162
NYAMASHEKE	97.0	0.9	0.6	0.8	30,591	97.2	0.8	0.5	0.7	30,663

Le tableau 3.15, présente les enfants de moins de 5 ans ayant reçu ou non le vaccin contre la rougeole. De ce tableau nous observons que plus de 91% des enfants de moins de 5 ans tant filles que garçons ont reçu le vaccin contre la rougeole, 3.2% n'en ont pas reçu alors que les autres n'étaient pas concernés, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas encore l'âge de prendre le vaccin contre la rougeole. (3.8% pour les garçons et 3.9% pour les filles).

Le secteur Bushenge détient une proportion plus élevée d'enfants de moins de 5 ans ayant reçu la Rouvax (93.4) chez les hommes et 93.0% chez les femmes.

Tableau 3.15 : Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et selon le sexe

Secteur	Masculin				Féminin			
	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Total	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Total
Bushekeri	89.9	2.6	4.8	1,817	89.8	2.1	5.4	1,852
Bushenge	93.4	2.4	1.6	1,773	93.0	2.4	1.6	1,741
Cyazo	92.2	4.3	2.2	2,056	91.6	5.5	1.8	2,027
Gihombo	93.6	4.1	2.2	1,830	92.4	3.6	2.2	1,950
Kagano	89.8	3.9	3.6	2,718	89.0	3.6	3.6	2,640
Kanjongo	89.3	3.0	5.6	2,410	88.7	3.4	5.9	2,477
Karambi	92.5	4.7	1.5	2,173	93.5	4.0	2.0	2,229
Karengera	87.4	3.4	8.7	2,321	87.2	3.2	9.1	2,257
Kirimbi	91.2	4.4	3.1	1,935	92.5	3.3	2.7	1,904
Macuba	92.6	3.3	2.2	2,283	92.6	3.5	2.1	2,214
Mahembe	92.1	2.0	5.2	1,377	91.7	1.7	5.7	1,424
Nyabitekeri	91.2	1.9	5.2	2,616	90.9	2.1	5.6	2,616
Rangiro	91.5	2.4	5.8	1,338	92.8	1.7	5.3	1,244
Ruharambuga	97.5	1.9	0.5	1,827	98.2	1.3	0.5	1,926
Shangi	89.8	3.1	4.5	2,117	89.4	3.1	5.1	2,162
NYAMASHEKE	91.3	3.2	3.8	30,591	91.4	3.1	3.9	30,663

CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce chapitre sur la santé de la reproduction va essentiellement présenter les données sur les soins prénatals, l'accouchement et l'utilisation des méthodes contraceptives.

4.1. Soins prénatals

Du tableau 4.1, il s'avère que la presque totalité des femmes enceintes vont en consultations prénatales dans les formations sanitaires. En effet, on remarque qu'environ 93.9% des femmes ont été en consultation prénatale au cours de leur dernière grossesse. Cette situation change selon les secteurs où les proportions varient de 89.8% à 95.9%.

Tableau 4.1 : Répartition (en %) des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse

Secteur	N.D	Hôpital/Centre de santé	Guérisseur traditionnel	Ailleurs	N'a pas été en consultation	Effectif
Bushekeri	0.4	95.4	0.1	0.1	4.1	2,840
Bushenge	0.3	95.9	0.0	0.1	3.6	2,640
Cyazo	0.4	95.1	0.3	0.2	4.1	3,088
Gihombo	0.5	93.1	0.3	0.1	6.1	2,826
Kagano	0.7	95.9	0.1	0.0	3.3	4,126
Kanjongo	0.7	93.5	0.2	0.0	5.7	4,031
Karambi	0.8	94.8	0.3	0.2	3.9	3,251
Karengera	1.6	94.5	0.2	0.1	3.6	3,674
Kirimbi	0.4	94.9	0.1	0.1	4.6	2,890
Macuba	1.6	93.5	0.1	0.0	4.7	3,528
Mahembe	0.4	93.1	0.5	0.0	6.1	2,096
Nyabitekeri	0.9	93.6	0.4	0.0	5.1	3,839
Rangiro	1.5	89.8	0.5	0.1	8.2	1,964
Ruharambuga	3.3	92.7	0.4	0.1	3.4	3,016
Shangi	0.8	90.6	0.1	0.0	8.5	3,249
NYAMASHEKE	0.9	93.9	0.2	0.1	4.9	47,058

Le tableau 4.2 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes pour leur dernière grossesse. Ainsi dans le district de Nyamasheke, 32.2% des femmes continuent d'accoucher à la maison contre 67.8% qui accouchent dans les formations sanitaires. Les secteurs de Macuba (76.7%), Kanjongo (76.5%), Kagano (75.6%) et Nyabitekeri (74.7%) détiennent les proportions les plus importantes des femmes qui accouchent dans des formations sanitaires pendant que Mahembe (50.3%) et Cyazo (42.2%) comptent une forte proportion des femmes qui accouchent à la maison.

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Total
Bushekeri	68.0	32.0	2,739
Bushenge	66.1	33.9	2,602
Cyazo	57.8	42.2	3,059
Gihombo	59.8	40.2	2,791
Kagano	75.6	24.4	4,042
Kanjongo	76.5	23.5	3,887
Karambi	72.1	27.9	3,198
Karengera	58.4	41.6	3,585
Kirimbi	69.3	30.7	2,845
Macuba	76.7	23.3	3,478
Mahembe	49.7	50.3	2,084
Nyabitekero	74.7	25.3	3,783
Rangiro	58.1	41.9	1,932
Ruharambuga	68.8	31.2	2,961
Shangi	69.3	30.7	3,176
NYAMASHEKE	67.8	32.2	46,162

4.2. Utilisation des méthodes contraceptives

Le tableau 4.3, présente la proportion des femmes qui utilisent actuellement une méthode contraceptive ainsi que la proportion de celles qui n'en utilisent aucune.

De ce tableau, il apparaît que la grande majorité des femmes de 12-49 ans soit 84.2% n'utilisaient pas de méthodes contraceptives au moment de l'enquête. 7.5% utilisent des injections et 2.9% utilisent les pilules.

On peut noter que c'est dans les secteurs Kagano (5.9%), Macuba (5.7%) et Kanjongo (4.0%), que se situent au moins quatre pourcent des femmes de 12-49 ans qui utilisent les pilules. Les secteurs Macuba (11.2%), Kanjongo (11.0%) et Kagano (8.6%) comptent les proportions plus élevées de femmes qui utilisent les injections comme méthode contraceptive.

Tableau 4.3 : Proportion des femmes âgées de 12- 49 ans par secteur selon la méthode contraceptive utilisée.

Secteur	N.D	Pillule	Injections	Condom	Collier	MAMA	Sterilet	Retrait	Autre méthode	Aucune méthode	Total	Effectif
Bushekeri	0.2	3.4	7.7	0.9	0.4	0.0	0.5	0.9	3.3	82.7	100	5,755
Bushenge	0.0	2.3	5.9	0.6	0.3	0.1	0.1	0.9	1.6	88.2	100	6,364
Cyazo	0.6	3.2	8.2	0.4	0.1	0.4	0.1	1.4	5.0	80.6	100	6,485
Gihombo	0.0	1.2	5.1	0.8	0.1	0.3	0.0	0.9	2.1	89.4	100	5,597
Kagano	0.2	5.9	8.6	0.9	0.5	0.3	0.7	1.2	3.5	78.2	100	8,402
Kanjongo	0.1	4.0	11.0	0.8	0.4	0.8	0.6	0.8	2.8	78.6	100	7,820
Karambi	0.0	3.0	7.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.9	4.5	84.0	100	7,467
Karengera	0.1	1.8	6.4	0.6	0.9	0.1	0.1	1.0	2.9	86.1	100	7,835
Kirimbi	0.1	2.6	7.8	0.6	0.1	0.2	0.1	0.5	2.4	85.6	100	5,837
Macuba	0.2	5.7	11.2	0.7	0.2	0.2	0.2	1.0	2.2	78.6	100	7,259
Mahembe	0.0	1.7	5.5	0.7	0.3	0.1	0.0	1.6	4.0	86.2	100	4,217
Nyabitekeri	0.2	1.4	7.0	0.6	0.8	0.3	0.1	2.0	1.4	86.3	100	8,359
Rangiro	0.1	3.2	8.0	0.5	0.1	0.6	0.4	1.0	2.0	84.2	100	4,268
Ruharambuga	0.0	1.6	6.1	0.6	0.3	0.2	0.2	1.3	1.8	88.0	100	6,846
Shangi	0.0	1.3	5.3	0.5	0.2	0.1	0.1	0.7	2.2	89.6	100	7,351
NYAMASHEKE	0.1	2.9	7.5	0.6	0.3	0.2	0.2	1.1	2.8	84.2	100.0	99,862

Le tableau 4.4 montre comment se présente l'utilisation de méthodes contraceptives par état matrimonial des femmes de Nyamasheke. Ces informations révèlent que les injections sont la méthode contraceptive la plus utilisée dans le district de Nyamasheke (8.6%). Cette méthode est respectivement plus utilisée par les femmes mariées monogame (20.5%), les femmes en union libre (4.4%) et par les femmes en union polygamique (2.2%). Les pilules suivent quel que soit aussi l'état matrimonial observé (3.3%). Les proportions importantes se situent également chez les femmes mariées monogames (7.7%) et les femmes en Union libre (1.6%). Le stérilet est la méthode la moins utilisée par les femmes. Dans l'ensemble, on constate que 81.9% des femmes de Nyamasheke n'utilisent aucune méthode contraceptive.

Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée

Méthode contraceptive	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/ veuve	Total
N.D	0.1	0.3	0.1	0.1	0.0	0.0	0.2	0.1
Pillule	0.7	7.7	1.6	0.9	0.2	0.5	1.3	3.3
Injections	1.3	20.5	4.4	2.2	0.6	1.3	2.9	8.6
Condom	0.2	1.6	0.5	0.2	0.1	0.2	0.3	0.7
Collier	0.0	1.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
MAMA	0.0	0.7	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.3
Sterilet	0.0	0.6	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2
Retrait	0.1	3.1	0.7	0.2	0.1	0.1	0.1	1.2
Autre méthode	0.6	7.5	1.1	1.0	0.3	0.4	1.8	3.2
Aucune méthode	96.9	57.1	91.3	95.2	98.7	97.4	93.2	81.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble	21,747	30,556	11,953	6,473	5,206	4,932	6,307	87,174

CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE

Dans le présent chapitre, le phénomène de la mortalité sera abordé par les décès survenus dans le district au cours des 12 derniers mois ayant précédés le recensement. A cet effet la structure par sexe et âge au décès sera présentée.

Au cours du recensement, des questions sur les décès survenus au cours des 12 derniers mois et l'âge au décès ont été posées. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district, on a dénombré 1 084 cas de décès au cours de la période indiquée. La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (651 cas) que de femmes décédées (433 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âge, le nombre de décès représente 32.4% du nombre total de décès déclarés.

Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
< 1	15.8	19.4	17.3	103	84	187
1-4	14.3	16.4	15.1	93	71	164
5-9	6.8	3.9	5.6	44	17	61
10-14	4.5	3.7	4.2	29	16	45
15-19	2.8	5.3	3.8	18	23	41
20-24	3.8	3.7	3.8	25	16	41
25-29	3.7	5.5	4.4	24	24	48
30-34	4.3	4.8	4.5	28	21	49
35-39	2.3	2.3	2.3	15	10	25
40-44	3.5	2.8	3.2	23	12	35
45-49	4.3	5.1	4.6	28	22	50
50-54	4.8	3.7	4.3	31	16	47
55-59	4.1	2.3	3.4	27	10	37
60-64	3.8	2.3	3.2	25	10	35
65-69	4.0	2.5	3.4	26	11	37
70-74	4.5	4.2	4.3	29	18	47
75-79	5.1	2.5	4.1	33	11	44
80+	7.7	9.5	8.4	50	41	91
Ensemble	100.0	100.0	100.0	651	433	1,084

La situation est plus préoccupante quand on sait que plus d'un un décès sur 6 cas déclarés ont lieu à moins d'1 an (17.3%). La structure des décès par sexe et âge au décès fait ressortir certaines particularités. Proportionnellement, les filles de moins de 5 ans ont plus connu la mort que les garçons du même groupe d'âge. Egalement, entre 25 et 44 ans on dénombre plus de décès chez les femmes que de décès chez les

hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que, à ces âges, les femmes du district de Nyamasheke sont en âge de procréation et courent plus de risques de décès que les hommes. A partir de 60 ans, les hommes meurent plus que les femmes.

CHAPITRE VI : EMPLOI

Le présent chapitre fait état de l'emploi des habitants du district selon les grands groupes d'âges, des types d'activités qu'ils exercent et de leur statut dans l'emploi. Les groupes d'âges concernés dans ce rapport sont ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans et ceux de la population active âgée de 18 à 64 ans.

6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans

Dans le district de Nyamasheke, l'enquête a saisi 7 652 personnes âgées de 5 à 17 ans dont 3 778 de sexe masculin et 3 874 de sexe féminin. Dans l'ensemble, 64.2% de cette population ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête comme on peut le constater à travers le tableau 6.1. Selon le sexe, ces enfants représentent 64.8% de l'ensemble de la population masculine et 63.6% de l'ensemble de la population féminine.

Tableau 6.1: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions de la population de 5 à 17ans ayant exercé un emploi (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bushekeri	63.7	61.2	62.5	234	209	443
Bushenge	54.4	57.8	56.3	250	322	572
Cyazo	72.9	72.7	72.8	255	267	522
Gihombo	74.4	73.2	73.7	176	220	396
Kagano	60.6	57.0	58.9	307	272	579
Kanjongo	62.6	62.3	62.4	345	355	700
Karambi	80.3	81.9	81.1	264	248	512
Karengerera	59.2	63.8	61.5	316	326	642
Kirimbi	65.7	61.8	63.5	198	246	444
Macuba	72.6	75.9	74.2	299	282	581
Mahembe	75.8	73.2	74.5	149	157	306
Nyabitekeri	62.1	57.5	59.8	322	332	654
Rangiro	65.2	60.7	63.0	141	135	276
Ruharambuga	52.1	44.5	48.3	240	236	476
Shangi	60.3	55.1	57.7	282	267	549
NYAMASHEKE	64.8	63.6	64.2	3,778	3,874	7,652

Par rapport aux secteurs, Karambi enregistre les plus fortes proportions d'enfants qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête soit 80.3% des enfants de sexe masculin et 81.9% des enfants de sexe féminin âgés de 5 à

17 ans. Il est suivi de Mahembe avec 75.8% des personnes de sexe masculin contre 73.2% de sexe féminin et Gihombo avec 74.4% des personnes de sexe masculin contre 73.2% de sexe féminin.

6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans

Les résultats présentés au tableau 6.2 révèlent que, dans l'ensemble du district, 89.9% de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Dans la population féminine, la population occupée représentait 90.8% contre 88.8% de la population masculine.

Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions de la population de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bushekeri	87.2	90.1	88.8	297	355	652
Bushenge	88.4	92.2	90.7	302	437	739
Cyazo	88.0	89.7	88.9	326	407	733
Gihombo	88.0	90.9	89.6	274	353	627
Kagano	89.2	89.4	89.3	397	502	899
Kanjongo	89.0	90.2	89.6	472	521	993
Karambi	91.6	95.2	93.7	346	463	809
Karengera	90.9	92.6	91.8	430	486	916
Kirimbi	87.1	91.3	89.4	303	346	649
Macuba	93.0	92.2	92.6	388	463	851
Mahembe	93.0	93.7	93.3	213	252	465
Nyabitekeri	81.5	85.4	83.7	433	534	967
Rangiro	92.8	91.1	91.9	222	257	479
Ruharambuga	85.2	90.8	88.2	359	415	774
Shangi	90.1	89.8	90.0	345	462	807
NYAMASHEKE	88.8	90.8	89.9	5 107	6 253	11 360

Selon les secteurs, Karambi compte les proportions les plus élevées de la population de 18 à 64 ans qui avaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête soit 93.7%. Viennent ensuite les secteurs de Mahembe, Rangiro et Karengera avec respectivement 93.3%, 91.9% et 91.8%.

Par rapport au sexe, Karambi, Mahembe, Rangiro et Karengera comptent proportionnellement plus d'hommes actifs occupés (93.7%, 93.3% et 91.8%) tandis que les proportions les plus élevées de femmes actives et occupées sont enregistrées dans les secteurs de Macuba et Mahembe, Rangiro ainsi que Karengera qui comptent respectivement 95.2%, 93.7% et 92.6%.

6.3. Types d'activités

Les résultats présentés au tableau 6.3 révèlent que l'agriculture et activités connexes tels que l'élevage, la foresterie ou la pêche constitue la principale activité exercée dans le district de Nyamasheke. En effet, 59.3% sont employés dans l'agriculture et activités connexes. Les autres types d'activités sont presque inexistantes dans le district hormis les travaux ménagers qui ont été déclarés par 13.6% de la population concernée.

Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée

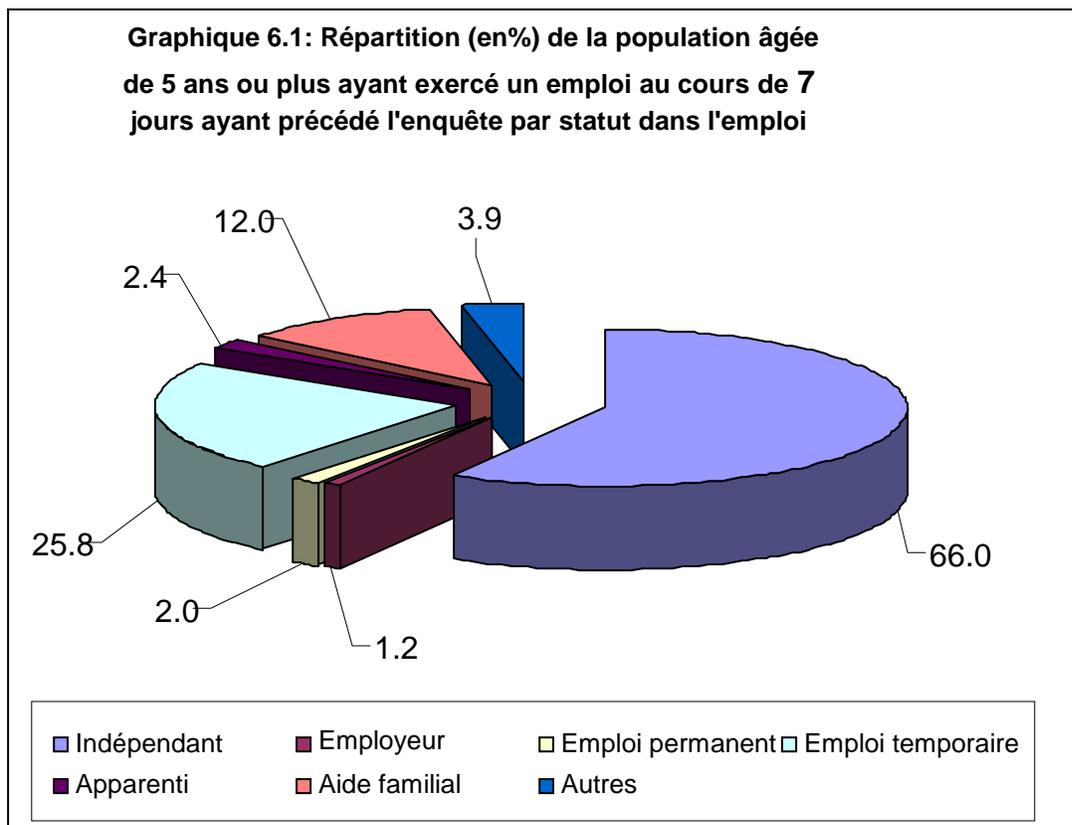
Secteur	Agriculture/Elevage/Forêt/Pêche	Mines et carrières	Construction	Transport	Banques/commerce/services assimilés	Administration/Gouvernance/Services à la communauté	Travaux ménagers	Autres	Total	Effectif
Bushekeri	58.4	1.0	0.9	0.4	1.9	0.8	12.3	3.7	78.6	1 134
Bushenge	59.6	0.2	0.6	0.1	0.7	0.5	10.6	3.7	75.9	1 363
Cyazo	62.9	0.8	1.0	0.0	0.1	0.4	12.6	3.7	81.5	1 300
Gihombo	62.2	0.1	0.6	0.2	0.9	0.6	16.4	2.5	83.3	1 078
Kagano	53.1	0.1	2.5	0.1	1.3	0.7	16.4	3.6	77.2	1 545
Kanjongo	55.8	0.2	1.3	0.4	1.8	2.0	14.8	2.5	78.3	1 742
Karambi	65.5	0.5	0.6	0.0	0.8	0.6	17.3	2.3	87.4	1 406
Karengera	61.9	0.6	1.1	0.3	0.6	0.2	10.9	3.5	79.1	1 609
Kirimbi	58.6	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3	15.0	3.7	79.0	1 149
Macuba	39.7	0.0	61.8	0.3	0.9	0.1	0.7	0.6	18.3	1 495
Mahembe	39.8	0.0	68.3	0.9	1.1	0.0	0.6	0.4	8.4	812
Nyabitekeri	33.9	0.0	53.8	0.1	1.2	0.2	1.1	0.9	13.8	1 693
Rangiro	59.0	0.0	1.9	0.4	1.3	0.6	14.0	4.4	81.4	778
Ruharambuga	53.9	0.4	0.5	0.1	0.8	0.7	12.0	4.8	73.0	1 287
Shangi	61.1	0.6	0.4	0.2	0.4	0.7	8.8	5.1	77.0	1 425
NYAMASHEKE	59.3	0.4	1.0	0.2	0.9	0.7	13.6	3.5	79.3	19 816

Les secteurs Karambi, Gihombo, Cyazo et Rangiro prennent le dessus avec les proportions respectives de 87.4%, 83.3%, 81.5% et 81.4% des personnes qui ont déclaré qu'elles étaient occupées. En considérant les 2 principaux types d'activités ci haut remarqués, il apparaît que le secteur Karambi vient en 1^{ère} position avec 65.5% de personnes dans l'agriculture et activités connexes. Suivent les secteurs Cyazo, Gihombo et Karengera dans lesquels la population employée dans l'agriculture représente respectivement 62.9%, 62.2% et 61.9% de l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus. D'autre part, Karambi(17.3%) compte également la proportion la plus

élevée de personnes dans les travaux ménagers et est suivi par Kagano et Gihombo avec 16.4% chacun, Kirimbi (15.0%).

6.4. Statut dans l'emploi

Les résultats représentés par le graphique 6.2 montrent que 66.0% de personnes âgées de 5ans ou plus qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête avaient le statut d'indépendants alors que 12.0% étaient des aides familiales. Les autres statuts sont faiblement représentés.



Par secteur, les résultats du tableau 6.4 montrent que le statut d'indépendant est proportionnellement le plus important dans les secteurs Shanghi (72.8%), Mahembe (71.3%), Kagano (69.3%) et Ruharambuga (69.2%). Par contre, le statut d'aide familial compte les proportions les plus élevées dans les secteurs Karambi (22.2%), Karengera (21.6%), Macuba(19.8%) et Rangiro(15.1%).

Tableau 6.4: Répartition (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi

Secteur	Indépendant	Employeur	Emploi permanent	Emploi temporaire	Apparenti	Aide familial	Autres	Total	Effectif
Bushekeri	65.4	1.4	2.8	31.1	0.7	6.9	9.1	100	740
Bushenge	69.4	1.0	1.0	32.6	0.1	2.3	7.8	100	898
Cyazo	65.2	0.8	0.2	29.8	1.4	14.8	2.4	100	924
Gihombo	66.3	0.5	1.2	22.2	0.7	13.9	5.4	100	814
Kagano	69.3	2.3	1.9	28.2	3.6	2.2	7.8	100	1 032
Kanjongo	63.3	2.3	4.1	24.8	4.6	9.8	4.1	100	1 200
Karambi	62.8	0.4	2.1	19.0	0.7	22.2	2.9	100	1 115
Karengera	61.8	0.7	2.1	25.0	0.9	21.6	1.5	100	1 118
Kirimbi	65.5	0.9	0.8	28.0	3.5	13.4	2.0	100	794
Macuba	61.3	1.6	1.4	18.1	4.8	19.8	1.5	100	1 163
Mahembe	71.3	0.0	1.0	27.9	5.0	8.0	1.7	100	602
Nyabitekeri	65.4	2.4	1.8	25.0	0.5	14.3	3.9	100	1 094
Rangiro	67.3	1.1	1.8	23.7	1.8	15.1	2.5	100	557
Ruharambuga	69.2	0.7	3.3	25.1	4.3	7.1	4.6	100	818
Shangi	72.8	1.2	3.7	31.1	2.9	2.7	2.2	100	922
NYAMASHEKE	66.0	1.2	2.0	25.8	2.4	12.0	3.9	100.0	13 791

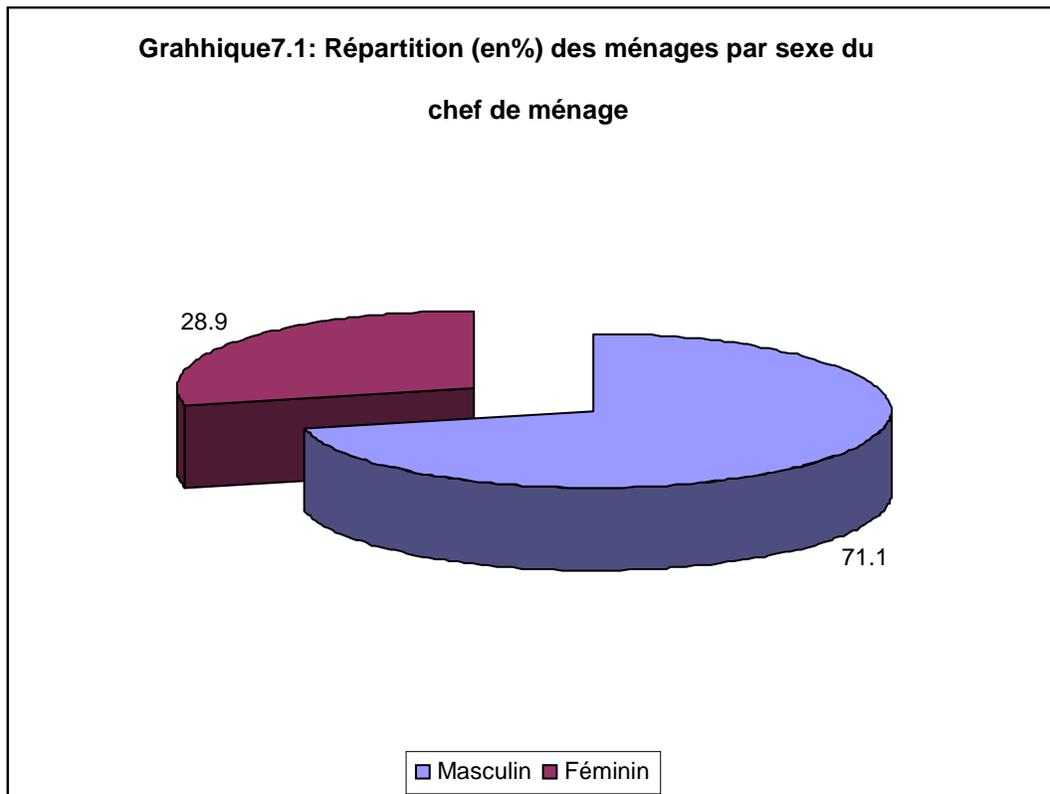
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT

Ce chapitre traite de la répartition des ménages et leur taille, des caractéristiques des chefs de ménages (âge, sexe, état matrimonial) et du cadre de vie de ces ménages (approvisionnement en eau, type de toilette et mode principal d'évacuation des déchets ménagers). Il traite également des caractéristiques des logements des ménages à travers le mode d'occupation des logements, le mode d'acquisition de la parcelle pour les propriétaires des logements et la taille de ces logements. Enfin, ce chapitre aborde les caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, les matériaux de construction du mur, du toit et du pavement.

7.1. Caractéristiques des ménages

7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages

Au total, 69.332 ménages ont été dénombrés dans le district de Nyamasheke. Parmi eux, 49.324 sont dirigés par les hommes soit 71.1% et 20.008 dirigés par les femmes soit 28.9% de l'ensemble des ménages comme on peut le voir à travers le graphique 7.1 suivant.



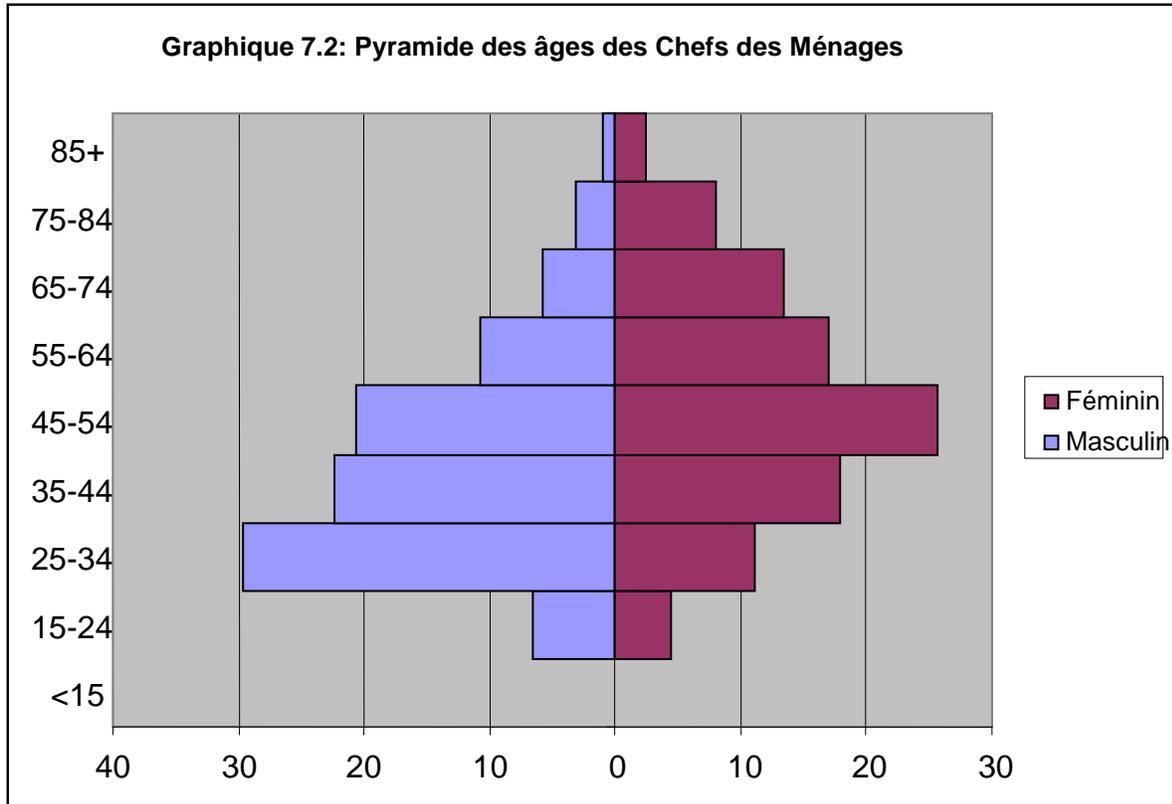
La distribution des ménages par âge des chefs de ménages représentée par le graphique 7.2 suivant fait voir une certaine dissymétrie au fur et à mesure qu'on monte en âge. Dans l'ensemble, on observe que les proportions des chefs de ménages augmentent en flèche passant de 5.9% au groupe d'âges de 15-24 ans à 24.3% au groupe d'âges de 25-34 ans. Les proportions les plus importantes des chefs de ménages se remarquent aux groupes d'âges compris entre 25-34 ans et 45 - 54 ans respectivement de 24.3%, 21.1% et 22.1%. Au-delà de 54 ans, les proportions des chefs de ménage diminuent progressivement jusqu'à atteindre 1.4% aux âges de 85 ans et plus.

Tableau 7.1 : Répartition des ménages par groupes d'âges et sexe des chefs des ménages

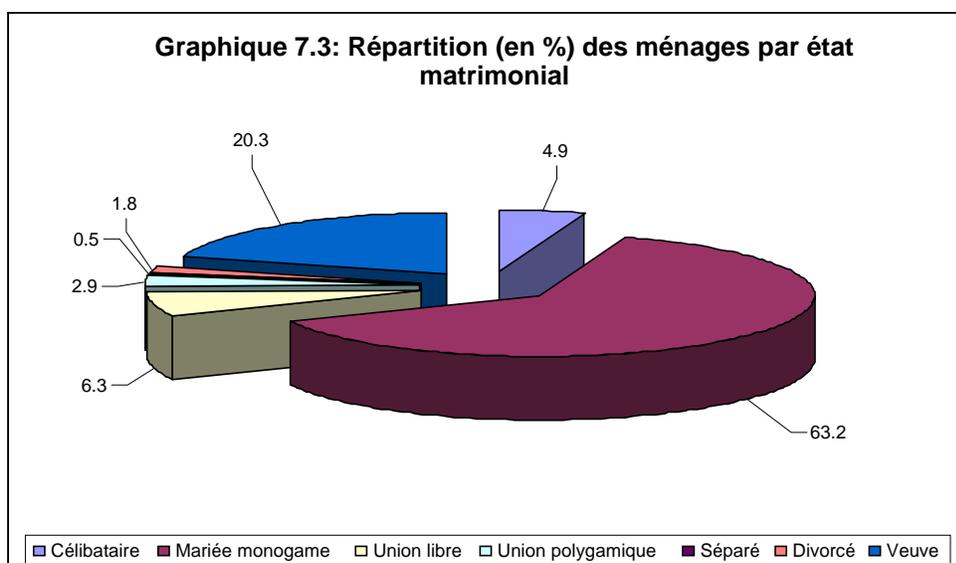
Groupes d'âges	Proportion en (%) des chefs de ménages			Effectifs des chefs de ménages			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total	
<15	0	0.0	0.0	4	6	10	67
15-24	6.5	4.5	5.9	3,223	894	4,117	361
25-34	29.7	11.1	24.3	14,653	2,218	16,871	661
35-44	22.4	17.9	21.1	11,070	3,573	14,643	310
45-54	20.6	25.7	22.1	10,183	5,146	15,329	198
55-64	10.7	17.0	12.5	5,288	3,402	8,690	155
65-74	5.7	13.5	7.9	2,808	2,694	5,502	104
75-84	3.2	8.0	4.6	1,588	1,603	3,191	99
85+	1	2.4	1.4	507	472	979	107
Ensemble	100.0	100.0	100.0	49,324	20,008	69,332	247

Toujours selon le sexe (tableau 7.1), les hommes chefs de ménages sont plus nombreux que les femmes dans la même situation quel que soit l'âge. En effet, pour l'ensemble du District, le sex ratio est de 247 hommes pour 100 femmes chefs de ménage. Jusqu'à l'âge de 44 ans, le sexe ratio est supérieur à celui du niveau du District et, à partir de 45 ans, il diminue progressivement pour atteindre 107 hommes chefs de ménages sur 100 femmes dans la même situation à 85 ans ou plus.

La dissymétrie évoquée plus haut se remarque également à travers le graphique 7.2 suivant de la pyramide des âges. Alors que la base est très étroite, les proportions des hommes chefs de ménages augmentent très rapidement au groupe d'âges 25-34 ans mais diminuent progressivement à partir de 35 ans. Chez les femmes, les proportions continuent à monter jusqu'à 54 ans et, à partir de 55 ans, les proportions de femmes chefs de ménages sont plus ou moins le double de celles des hommes dans la même situation.



La distribution des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage représentée par le graphique 7.3 révèle que, dans l'ensemble du district, les mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux (63.2%) parmi les chefs de ménage. Suivent les veufs/veuves qui sont à la tête de 20.3% des ménages du district, les personnes en union libre qui représentent 6.3% des chefs de ménages et les célibataires 4.9%. C'est dans la catégorie de rupture d'union qu'on trouve les plus faibles proportions de chefs de ménage soit 1.8% pour les divorcés et 0.5% pour les séparés.



La répartition des ménages par secteur (tableau 7.2) montre que, les ménages dirigés par des mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux dans tous les secteurs.

Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage

Secteur	Céliataire	Mariée monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuve	Total	Effectif
Bushekeri	7.2	62.8	7.4	2.5	0.5	2.1	17.4	100	3 963
Bushenge	5.6	61.6	5.4	1.4	0.3	2.1	23.7	100	4 194
Cyazo	3.7	64.0	5.1	8.2	0.8	1.1	17.1	100	4 564
Gihombo	5.1	59.9	9.9	1.8	1.0	1.8	20.6	100	4 043
Kagano	5.6	62.2	5.5	2.6	0.4	1.6	22.2	100	5 918
Kanjongo	5.0	65.2	8.5	2.8	0.7	1.2	16.6	100	5 628
Karambi	2.8	69.1	3.5	4.1	0.3	0.9	19.2	100	5 187
Karengera	3.7	60.8	8.0	2.7	0.4	3.2	21.2	100	5 441
Kirimbi	7.5	61.9	5.8	2.0	0.4	0.7	21.6	100	4 174
Macuba	4.3	66.4	3.9	2.5	0.6	1.5	20.2	100	5 222
Mahembe	5.7	59.5	8.7	1.8	0.7	1.2	22.4	100	3 173
Nyabitekeri	3.7	66.1	5.7	1.9	0.4	1.9	20.2	100	5 709
Rangiro	3.3	62.3	7.3	5.2	0.7	3.6	17.4	100	2 831
Ruharambuga	6.2	60.7	5.5	1.6	0.5	2.8	22.6	100	4 386
Shangi	4.8	61.7	6.5	2.1	0.4	1.5	22.6	100	4 899
NYAMASHEKE	4.9	63.2	6.3	2.9	0.5	1.8	20.3	100.0	69 332

Les secteurs Karambi (69.1%) et Macuba (66.4) viennent en 1^{ère} position avec les proportions les plus élevées des ménages dirigés par des mariés monogames. Ils sont suivis de Kanjongo (65.2%) et Bushekeri (62.8%).

Par contre, les proportions des chefs de ménages en union libre sont les plus élevées dans les secteurs Gihombo (9.9%), Mahembe, Kanjongo et Karengera qui comptent respectivement 8.7%, 8.5%, 8.0% et des ménages dirigés par des personnes en situation d'union libre. Dans presque tous les secteurs, au moins 2 ménages sur 10 sont dirigés par des veufs ou veuves et les proportions les plus élevées sont observées dans Bushenge qui en compte 23.7%.

Si les proportions des chefs de ménages en situation de séparation sont presque insignifiantes dans tous les secteurs, les divorcés sont à la tête de 3.6% des ménages du secteur Rangiro et 3.2% des ménages des secteurs Karengera.

7.1.2. Taille des ménages

Dans l'ensemble du district, la taille moyenne des ménages est 4.9 personnes. La taille moyenne la plus élevée de 5.1 personnes est enregistrée dans le secteur Nyabitekeri.

Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille

Secteur	1	2-3	4-5	6-7	8+	Total	Taille moyenne
Bushekeri	5.8	26.6	31.4	21.6	14.6	100.0	4.9
Bushenge	6.1	24.8	30.2	23.0	16.0	100.0	5.0
Cyazo	5.4	27.5	30.5	22.6	14.1	100.0	4.8
Gihombo	6.5	24.9	35.5	21.3	11.8	100.0	4.7
Kagano	5.7	26.3	33.0	22.6	12.5	100.0	4.8
Kanjongo	5.0	28.0	32.9	21.8	12.2	100.0	4.7
Karambi	5.0	27.2	30.2	23.3	14.3	100.0	4.9
Karengera	5.9	25.6	30.4	21.7	16.5	100.0	4.9
Kirimbi	6.1	26.4	31.8	22.5	13.2	100.0	4.8
Macuba	5.1	27.9	32.6	22.4	12.0	100.0	4.7
Mahembe	7.2	28.8	32.0	20.0	12.0	100.0	4.6
Nyabitekeri	5.3	24.7	29.4	22.6	18.1	100.0	5.1
Rangiro	4.4	26.6	31.0	22.3	15.6	100.0	4.9
Ruharambuga	5.3	24.5	31.2	22.8	16.1	100.0	5.0
Shangi	6.0	24.3	32.3	21.9	15.6	100.0	4.9
NYAMASHEKE	5.6	26.2	31.6	22.2	14.3	100.0	4.9

Alors que 31.6% des ménages comptent entre 4 et 5 membres, 26.2% en comptent entre 2 et 3, 22.2% en comptent entre 6 et 7 tandis que 14.3% ne comptent que entre 8 et plus. Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages composés de

8 personnes ou plus sont Nyabitekeri (18.1%), Karengera (16.5%), Ruharambuga (16.1%) et Bushenge (16.0%). (Tableau 7.3)

7.1.3. Cadre de vie

7.1.3.1. Approvisionnement en eau

La source non aménagée est le principal mode d'approvisionnement en eau pour 34.3% des ménages de Nyamasheke tandis que la source aménagée sert à 33.3% d'autres. Le robinet sert à 20.8% des ménages. Seulement comme on peut le voir au tableau 7.4 suivant, faut-il noter que 6.0% des ménages s'approvisionnent à la rivière et 5.5% d'autres s'approvisionnent soit au marigot soit à l'étang soit à toute autre eau de surface.

Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau

Secteur	Robinet dans la maison/Enclos/Public	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière	Lac/Marigot/Etang/Eau de surface/de pluie/Autre	Total	Effectif
Bushekeri	36.4	15.7	31.8	13.9	2.1	100.0	280
Bushenge	15.2	38.1	40.0	4.1	2.5	100.0	315
Cyazo	12.9	42.4	37.1	6.8	0.9	100.0	340
Gihombo	8.2	50.2	27.8	3.4	10.3	100.0	291
Kagano	46.0	21.8	17.7	4.4	10.1	100.0	385
Kanjongo	26.9	25.5	29.9	13.6	3.9	100.0	412
Karambi	13.9	21.6	60.5	3.4	0.5	100.0	380
Karengera	15.2	39.4	39.7	5.4	0.0	100.0	388
Kirimbi	12.1	40.2	39.5	3.3	4.9	100.0	306
Macuba	11.7	31.3	49.1	1.3	6.5	100.0	383
Mahembe	18.9	39.9	31.6	9.2	0.4	100.0	228
Nyabitekeri	23.3	36.2	20.0	1.2	19.3	100.0	425
Rangiro	10.6	36.4	32.8	15.2	5.1	100.0	198
Ruharambuga	28.7	34.4	30.9	4.1	1.3	100.0	314
Shangi	24.3	33.1	25.7	6.8	10.2	100.0	354
NYAMASHEKE	20.8	33.3	34.3	6.0	5.5	100.0	4999

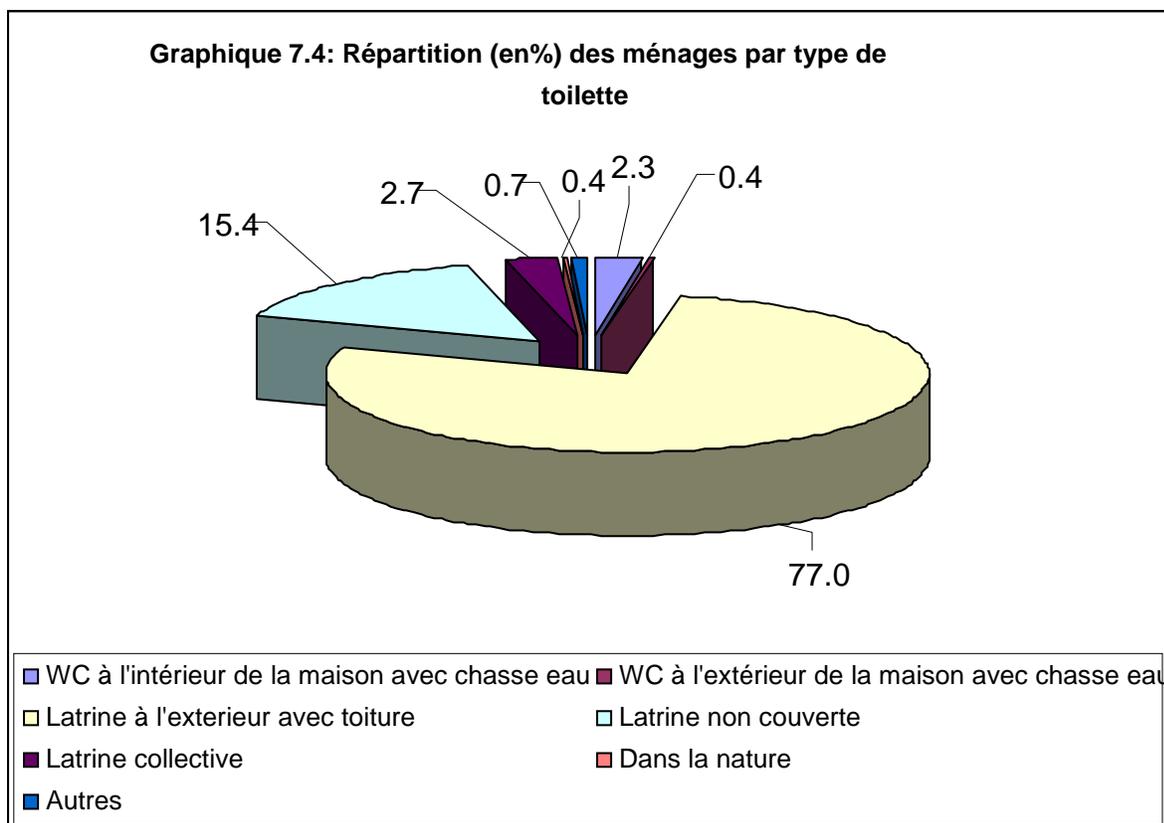
Les proportions les plus élevées des ménages qui utilisent l'eau du robinet se retrouvent dans les secteurs Kagano (46.0%) et Bushekeri (36.4%). Les secteurs qui comptent

proportionnellement beaucoup de ménages utilisant l'eau de la source aménagée sont Gihombo (50.2%), Cyazo (42.4%), Kirimbi (40.2%) et Mahembe (39.9%). Pour la source non aménagée, Karambi vient en 1^{ère} position avec 60.5% des ménages qui s'y approvisionnent. Il est suivi de Macuba (49.1%), Bushenge (40.0%) et Karengera avec 39.7%.

Concernant la rivière comme mode d'approvisionnement en eau, le secteur Rangiro vient en 1^{ère} position avec 15.2% des ménages suivi de Bushekeri avec 13.9% des ménages et Kanjongo avec 13.6% des ménages. Quand à l'eau stagnante, elle est plus utilisée dans les secteurs de Nyabitekeri, Gihombo, Kagano et Shangi dans les proportions respectives de 19.3%, 10.3%, 10.2% et 10.1% des ménages.

7.1.3.2. Type de toilette

Les résultats représentés par le graphique 7.4 révèlent que 77% des ménages enquêtés utilisent des latrines couvertes et ayant une toiture. Par contre, 15.4% des ménages utilisent des latrines non couvertes.



Les latrines collectives servent seulement à 2.7% des ménages et quelques 2.3% d'autres ménages ont des WC avec chasse eau dans leurs maisons.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.5 montrent que Mahembe, Karambi et Kanjongo comptent proportionnellement beaucoup plus de ménages qui disposent des WC avec chasse eau que les autres secteurs dans les proportions respectives de 3.9%, 3.7% et 3.2%.

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes

Secteur	WC à l'intérieur de la maison avec chasse eau	WC à l'extérieur de la maison avec chasse eau	Latrine à l'extérieur avec toiture	Latrine non couverte	Latrine collective	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Bushekeri	1.4	0.0	78.6	11.4	5.3	0.0	1.1	100	281
Bushenge	1.9	0.3	74.4	16.4	5.0	0.6	0.3	100	317
Cyazo	1.2	0.0	85.6	9.4	0.9	0.0	1.5	100	340
Gihombo	2.7	0.0	56.5	35.3	1.7	1.0	1.0	100	292
Kagano	2.1	0.3	80.0	14.8	1.8	0.3	0.0	100	385
Kanjongo	3.2	1.2	82.0	10.9	0.7	0.5	0.5	100	412
Karambi	3.7	0.3	83.7	7.6	2.6	0.0	0.8	100	380
Karengera	1.8	0.0	76.6	18.8	1.8	0.5	0.5	100	389
Kirimbi	1.3	0.3	76.9	18.2	1.6	0.0	1.0	100	307
Macuba	2.3	0.3	83.0	8.4	3.4	0.0	0.5	100	383
Mahembe	3.9	0.0	65.4	18.9	9.2	0.4	0.4	100	228
Nyabitekeri	1.2	0.0	76.1	20.2	0.9	0.2	0.7	100	426
Rangiro	2.0	1.5	79.8	12.1	1.0	1.5	1.5	100	198
Ruharambuga	2.9	1.0	73.9	18.2	1.6	0.3	1.6	100	314
Shangi	3.7	0.8	74.3	13.8	5.4	0.6	0.0	100	354
NYAMASHEKE	2.3	0.4	77.0	15.4	2.7	0.4	0.7	100.0	5 006

Les ménages disposant des latrines couvertes et avec toiture sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Cyazo (85.6%), Karambi (83.7%), Macuba (83.0%) et Kanjongo (82.0%). Alors que les latrines non couvertes sont proportionnellement plus nombreuses à être utilisées dans les secteurs Gihombo (35.3%), Nyabitekeri (20.2%), Mahembe (18.9%) et Karengera (18.8%), les latrines collectives sont plus nombreuses dans les secteurs Mahembe(9.2%), Shangi, Bushekeri et Bushenge dans les proportions respectives de 9.2%, 5.4%, 5.3%, 5.0% des ménages.

7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages du district de Nyamasheke (88.6%) jettent les déchets ménagers dans des fosses aménagées à l'extérieur de la maison et quelques 7.5% d'autres les jettent dans les champs. La poubelle est presque inexistante car elle est utilisée par 1.2% seulement des ménages.

Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères

Secteur	Fosse aménagée à l'extérieur de l'enclos	Poubelle dans l'enclos	Poubelle collective	Dans les champs	Dans la rivière	Evacués par des associations d'assainissement	Dans la nature	Ailleurs	Total	Effectif
Bushekeri	81.5	3.9	0.7	11.7	0.0	0.0	1.8	0.0	100.0	281
Bushenge	86.4	0.3	0.3	11.7	0.0	0.0	0.3	0.3	100.0	317
Cyazo	96.5	0.9	0.0	1.5	0.0	0.0	0.6	0.3	100.0	340
Gihombo	77.4	0.0	0.3	17.8	0.3	0.0	2.7	1.0	100.0	292
Kagano	91.4	1.6	0.3	5.5	0.0	0.0	0.5	0.5	100.0	385
Kanjongo	92.7	1.2	0.7	2.4	0.0	0.2	1.7	0.7	100.0	412
Karambi	97.6	0.3	0.0	1.1	0.0	0.0	0.5	0.0	100.0	380
Karengera	79.7	2.3	0.3	14.9	0.3	0.0	2.3	0.3	100.0	389
Kirimbi	88.9	0.7	0.3	7.5	0.0	0.0	2.3	0.3	100.0	307
Macuba	96.1	0.3	0.3	2.6	0.0	0.3	0.5	0.0	100.0	383
Mahembe	84.2	0.4	0.0	13.2	0.0	0.4	1.3	0.0	100.0	228
Nyabitekeri	92.5	0.7	0.0	4.5	0.2	0.0	1.4	0.2	100.0	426
Rangiro	91.4	0.0	0.0	4.0	0.0	0.5	3.0	0.0	100.0	198
Ruharambuga	77.4	4.5	0.3	12.4	0.3	0.0	3.5	1.0	100.0	314
Shangi	88.7	0.8	0.0	7.9	0.0	0.0	1.7	0.3	100.0	354
NYAMASHEKE	88.6	1.2	0.2	7.5	0.1	0.1	1.5	0.3	100.0	5,006

Dans 7 secteurs sur 15 (Tableau 7.6), les fosses aménagées sont utilisées par plus de 90% des ménages, Karambi venant en tête avec 97.6%. Dans 5 autres secteurs, les ménages qui jettent les déchets ménagers dans les fosses aménagées représentent entre 80% et 90%.

Dans les secteurs qui comptent les proportions les plus faibles de ménages qui usent des fosses aménagées les déchets ménagers sont directement jetés dans les champs. Les proportions les plus élevées de ménages qui recourent à ce dernier mode d'évacuation des déchets ménagers se retrouvent dans les secteurs Gihombo (17.8%), Karengera (14.9%) et Mahembe (13.2%).

7.2. Caractéristiques des logements

7.2.1. Mode d'occupation du logement

Les résultats présentés au tableau 7.7 montrent que pour la plupart des logements, les ménages (93.7%) du district de Nyamasheke sont des propriétaires. Les autres ménages occupent des logements appartenant à une autre personne qui n'est pas de la famille dans les proportions de 3.0% et 2.8% logent dans des unités d'habitation appartenant à un membre de la famille.

Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements

Secteur	Propriétaire	Appartient à un membre de famille	Appartient à une autre personne	Appartient à l'Etat	Appartient à un établissement privé	Total	Effectif
Bushekeri	92.2	2.8	3.6	1.1	0.0	100.0	281
Bushenge	93.4	2.2	3.8	0.6	0.0	100.0	317
Cyazo	95.0	2.4	1.5	0.6	0.6	100.0	340
Gihombo	93.2	2.7	3.8	0.3	0.0	100.0	292
Kagano	91.9	2.3	4.9	0.8	0.0	100.0	385
Kanjongo	94.4	1.7	2.9	0.2	0.2	100.0	412
Karambi	97.6	1.8	0.5	0.0	0.0	100.0	380
Karengera	97.9	1.3	0.8	0.0	0.0	100.0	389
Kirimbi	87.3	8.1	4.6	0.0	0.0	100.0	307
Macuba	95.3	2.1	2.1	0.3	0.0	100.0	383
Mahembe	87.7	6.6	5.7	0.0	0.0	100.0	228
Nyabitekeri	92.3	2.8	4.0	0.9	0.0	100.0	426
Rangiro	94.9	2.5	2.5	0.0	0.0	100.0	198
Ruharambuga	93.0	2.9	3.5	0.0	0.6	100.0	314
Shangi	95.5	1.4	2.5	0.3	0.0	100.0	354
NYAMASHEKE	93.7	2.8	3.0	0.4	0.1	100.0	5 006

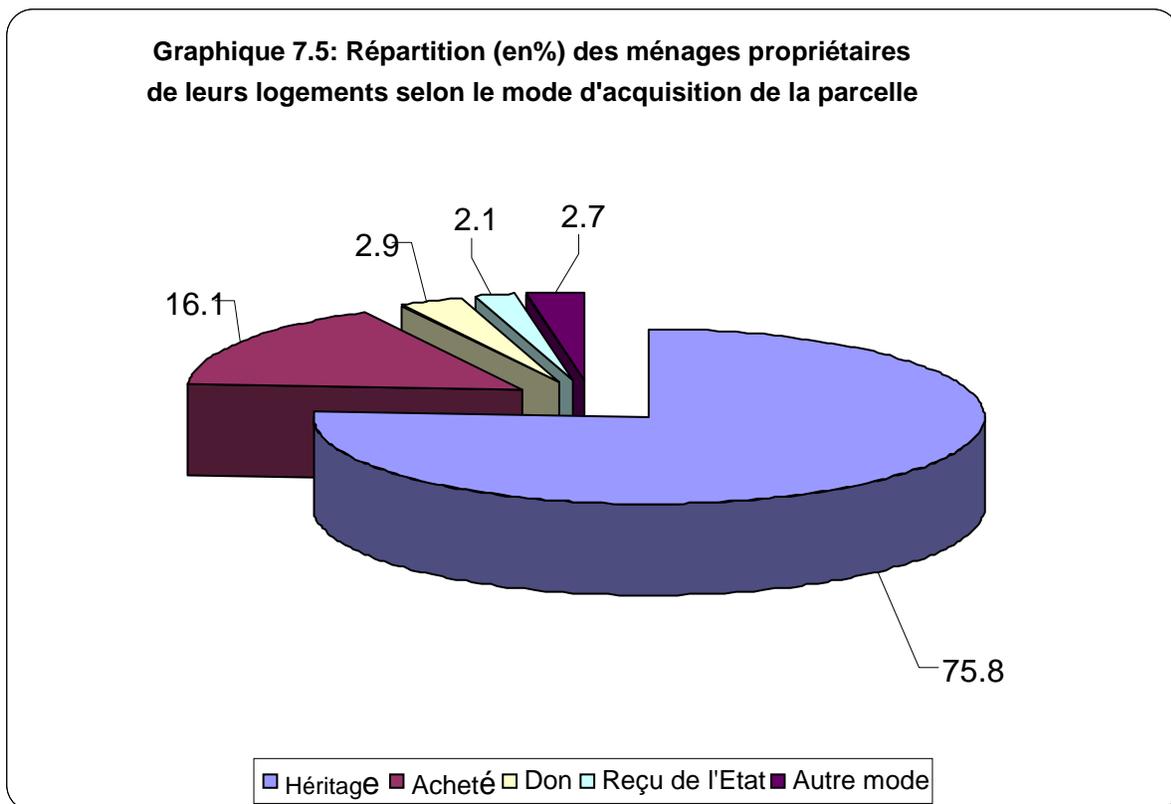
Dans 15 secteurs, plus de 9 ménages sur 10 ont déclaré être propriétaires de leurs logements et Karengera en compte proportionnellement le plus grand nombre de 97.9%. Dans le secteur de Mahembe, les chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements à 87.7% tandis que Kirimbi en compte 87.3%.

Les ménages qui ont déclaré que leurs logements appartiennent à d'autres personnes qui ne sont pas membres de la famille sont proportionnellement les plus nombreux dans le secteur Kagano où ils représentent 4.9% de l'ensemble des ménages.

Les ménages qui occupent des logements qui appartiennent à des membres de famille sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Kirimbi (8.1%), Mahembe (6.6%).

7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle

La figure 7.5 montre que, pour 75.9% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements, les parcelles dans lesquels sont construits ces logements ont été acquis par héritage et, pour 16.1% d'autres, ils les ont achetés. Seuls 2.9% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements ont reçu leurs parcelles des dons tandis que 2.1% d'autres en ont acheté.



La situation par secteur est représentée au tableau 7.8. Les résultats révèlent que les secteurs Karengera, Bushenge, Nyabitekeri et Shanghi comptent proportionnellement le plus grand nombre de ménages qui possèdent des parcelles héritées soit respectivement 87.1%, 81.4%, 81.2% et 79.4%.

Les parcelles achetées par des membres de ménages sont proportionnellement les plus nombreuses dans les secteurs Bushekeri (24.6%), Cyazo(23.5%), Kanjongo (22.5%) , Rangiro et Macuba avec (18.6%) chacun.

Quant aux parcelles acquises à titre de don, les proportions de ces ménages sont plus élevées dans les secteurs Karambi (5.2%), Cyazo (4.0%), Bushekeri et Karambi (3.8%) chacun.

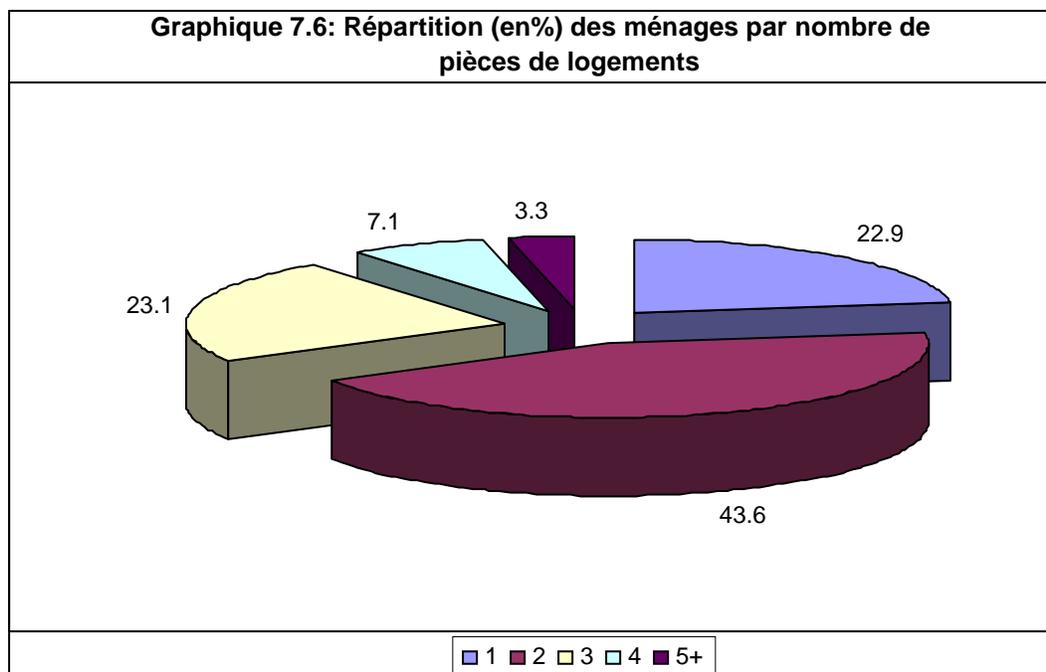
Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles sont plus nombreux dans les secteurs Ruharambuga, Shangji, Mahembe et Bushekeri où ils atteignent les proportions respectives de 5.5%, 5.3%, 5.0% et 3.5%.

Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle

Secteur	Mode d'acquisition de la parcelle						Effectif
	Héritage	Acheté	Don	Reçu de l'Etat	Autre mode	Total	
Bushekeri	63.1	24.6	3.8	4.6	3.5	100.0	260
Bushenge	81.4	13.2	1.7	1.7	2.0	100.0	296
Cyazo	71.8	23.5	4.0	0.0	0.6	100.0	323
Gihombo	74.6	18.0	3.3	2.2	1.8	100.0	272
Kagano	75.1	16.4	3.4	3.1	2.0	100.0	354
Kanjongo	69.8	22.5	2.8	1.3	2.3	100.0	391
Karambi	78.4	14.3	3.8	0.8	2.7	100.0	371
Karengera	87.1	7.6	2.4	0.5	2.4	100.0	381
Kirimbi	73.1	15.7	5.2	3.0	2.2	100.0	268
Macuba	73.2	18.6	2.5	4.6	0.8	100.0	366
Mahembe	72.0	17.5	2.5	2.5	5.0	100.0	200
Nyabitekeri	81.2	11.5	1.8	2.0	2.5	100.0	393
Rangiro	71.8	18.6	3.2	2.7	3.2	100.0	188
Ruharambuga	77.7	11.6	2.4	2.7	5.5	100.0	292
Shangi	79.4	11.8	1.8	1.5	5.3	100.0	339
NYAMASHEKE	75.8	16.1	2.9	2.1	2.7	100.0	4,694

7.2.3. Nombre de pièces des logements

Dans le district de Nyamasheke, près de deux cinquième des ménages (43.6%) logent dans des unités d'habitation de 2 pièces seulement, près du quart (23.1%) occupent des logements de 3 pièces alors que 22.9% des ménages occupent des logements d'une seule pièce (Tableau 7.8).



Par secteur (tableau 7.9), les logements d'une seule pièce sont proportionnellement les plus nombreux dans Cyazo (34.4%), Kirimbi (29.6%), Gihombo (29.1%) et Karambi (28.4%).

Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation

Secteur	Nombre de pièces de logements					Total	Effectif
	1	2	3	4	5+		
Bushekeri	26.7	43.1	22.1	5.3	2.8	100	281
Bushenge	15.8	43.5	28.1	9.5	3.2	100	317
Cyazo	34.4	47.6	13.2	3.5	1.2	100	340
Gihombo	29.1	48.3	17.8	3.8	1.0	100	292
Kagano	22.1	47.8	20.8	6.8	2.6	100	385
Kanjongo	14.1	33.5	33.0	12.6	6.8	100	412
Karambi	28.4	42.4	20.5	6.1	2.6	100	380
Karengera	26.7	38.0	25.4	7.7	2.1	100	389
Kirimbi	29.6	44.3	19.5	4.6	2.0	100	307
Macuba	16.7	36.0	33.7	9.4	4.2	100	383
Mahembe	26.3	39.9	26.8	4.4	2.6	100	228
Nyabitekeri	20.0	51.2	19.5	6.3	3.1	100	426
Rangiro	17.7	48.5	24.7	7.1	2.0	100	198
Ruharambuga	16.6	45.9	20.4	9.9	7.3	100	314
Shangi	22.0	47.7	19.5	6.2	4.5	100	354
NYAMASHEKE	22.9	43.6	23.1	7.1	3.3	100.0	5 006

Toujours au tableau 7.9 ci-dessus, les résultats montrent que les logements de 2 pièces sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Nyabitekeri (51.2%), Rangiro (48.5%), Gihombo (48.3%) et Kagano (47.8%). Par contre, le nombre des unités d'habitation à 3 pièces est élevé dans les secteurs Macuba (33.7%), Kanjongo(33.0%), Bushenge (28.1%) et Mahembe (26.8%).

Par rapport à la taille des ménages, les résultats présentés au tableau 7.10 ci-dessous révèlent que les proportions les plus élevées de ménages habitant des logements d'une seule pièce sont celles des ménages composés de 2 ou 3 membres (41.6%) et celles des ménages de 4 ou 5 membres (30.4%). On remarque tout de même que 10.7% des logements d'une pièce abritent des ménages composés de 6 ou 7 personnes et 3.8% abritent des ménages composés de 8 membres.

Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille

Nombre de pièces	Taille des ménages					Total	Effectif
	1	2-3	4-5	6-7	8+		
1	13.4	41.6	30.4	10.7	3.8	100	1,147
2	3.2	31.5	35.4	19.7	10.1	100	2,185
3	1.8	18.9	29.3	29.4	20.6	100	1,156
4	1.4	21.0	20.4	26.6	30.6	100	353
5	2.0	15.7	24.5	19.6	38.2	100	102
6+	7.9	15.9	28.6	22.2	25.4	100	63
Total	5.2	29.6	31.5	20.4	13.3	100.0	5,006

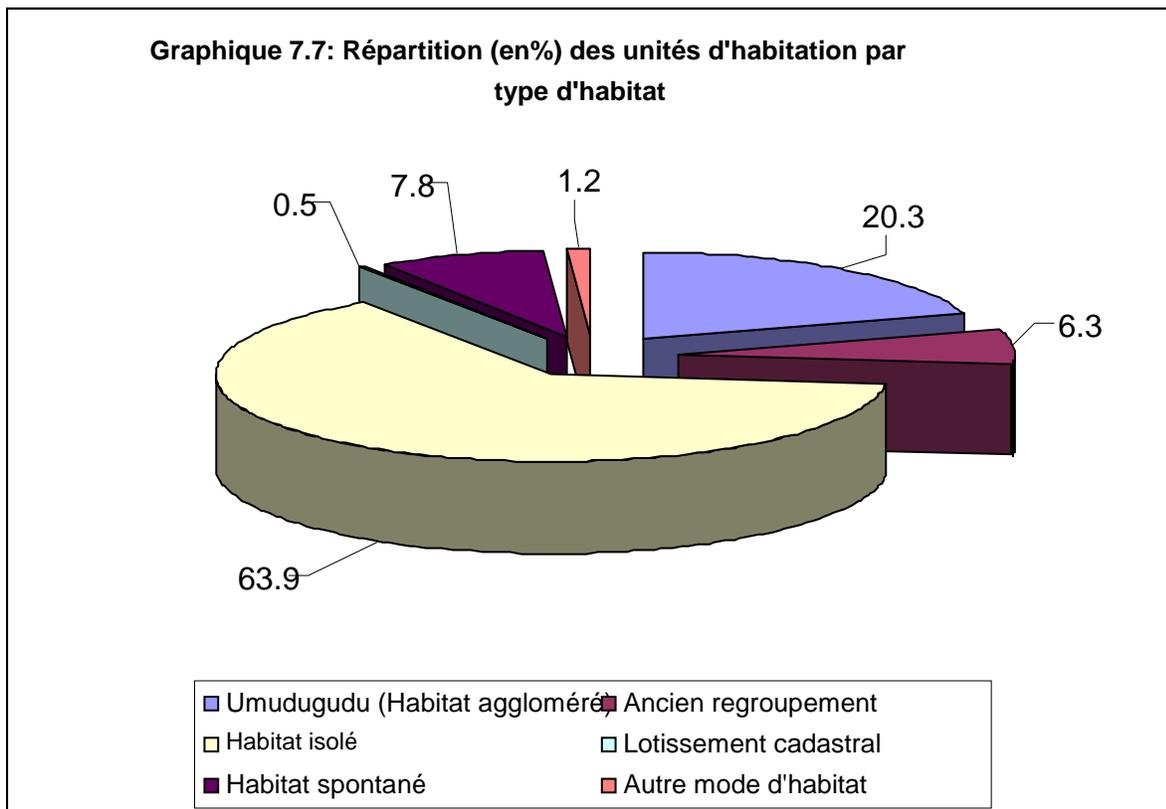
Parmi les unités d'habitation de 2 pièces, 35.4% sont occupés par des ménages composés de 4 ou 5 membres, 41.6% par des ménages de 2 ou 3 membres et 19.7% par des ménages de 6 ou 7 membres. On retrouve également 10.1% des unités d'habitation à 2 pièces qui abritent des ménages de 8 personnes ou plus.

On remarque toutefois que les logements de 3 pièces sont le plus nombreux à abriter les ménages composés de 4 à 7 personnes. Ceux de 4 pièces sont occupés par les ménages ayant ces tailles de 4 – 5 personnes et 6 – 7 personnes dans les proportions respectives de 20.4% et 26.6%.

7.3. Caractéristiques de l'habitat

7.3.1. Type d'habitat

Dans le district de Nyamasheke, le type d'habitat qui prédomine est l'habitat isolé ou dispersé qui représente 63.9% de l'ensemble des unités d'habitation comme on le voit par le graphique 7 .7 suivant.



Viennent ensuite l'habitat aggloméré ou Imidugudu et l'ancien regroupement dans la proportion de 20.3% et 6.3%. L'habitat spontané, bien que prohibé, abrite également des proportions de 7.8% des ménages de l'ensemble du district.

L'analyse de la situation par secteur (tableau 7.11) révèle que l'habitat isolé est prédominant dans les secteurs Cyazo (85.3%), Gihombo(80.1%), Karambi (76.6%) et Rangiro (74.2%). Par contre, l'habitat aggloméré prédomine dans les secteurs Bushenge, Ruharambuga et Shangji où il représente respectivement 58.0%, 40.1% et 28.2%.

Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat

Secteur	Umudugudu (Habitat aggloméré)	Ancien regroupement	Habitat isolé	Lotissement cadastral	Habitat spontané	Autre mode d'habitat	Total	Effectif
Bushekeri	10.3	5.3	74.0	0.7	8.9	0.7	100.0	281
Bushenge	58.0	4.7	33.1	0.3	3.5	0.3	100.0	317
Cyazo	4.1	2.6	85.3	0.6	6.8	0.6	100.0	340
Gihombo	9.9	6.2	80.1	0.3	2.7	0.7	100.0	292
Kagano	18.4	2.3	69.9	0.3	3.6	5.5	100.0	385
Kanjongo	19.9	7.8	61.7	0.7	5.3	4.6	100.0	412
Karambi	9.2	2.9	76.6	0.5	10.8	0.0	100.0	380
Karengera	13.1	8.7	60.2	0.5	17.2	0.3	100.0	389
Kirimbi	16.0	9.1	72.3	0.3	1.6	0.7	100.0	307
Macuba	20.1	5.2	62.9	0.5	10.7	0.5	100.0	383
Mahembe	18.9	16.7	60.5	0.4	2.2	1.3	100.0	228
Nyabitekeri	23.7	6.3	62.2	0.0	7.5	0.2	100.0	426
Rangiro	13.6	10.6	74.2	0.0	1.0	0.5	100.0	198
Ruharambuga	40.1	8.0	42.7	1.6	7.3	0.3	100.0	314
Shangi	28.2	3.4	46.6	0.3	20.6	0.8	100.0	354
NYAMASHEKE	20.3	6.3	63.9	0.5	7.8	1.2	100.0	5 006

Quant à l'ancien regroupement, les proportions les plus élevées des unités d'habitation de ce type se retrouvent dans les secteurs Mahembe, Rangiro et Kirimbi qui comptent respectivement 16.7%, 10.6% et 9.1% de l'ensemble de leur unités d'habitation. Pour l'habitat spontané, les secteurs qui viennent au 1^{er} plan sont Karengera qui en compte 17.2% et Karambi qui en compte 10.8%.

7.3.2. Nature du mur

Dans l'ensemble du district, Le bois pisé ou bambou est le matériau important utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construits avec ce matériau représente 48.9%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position avec 40.8% des logements.

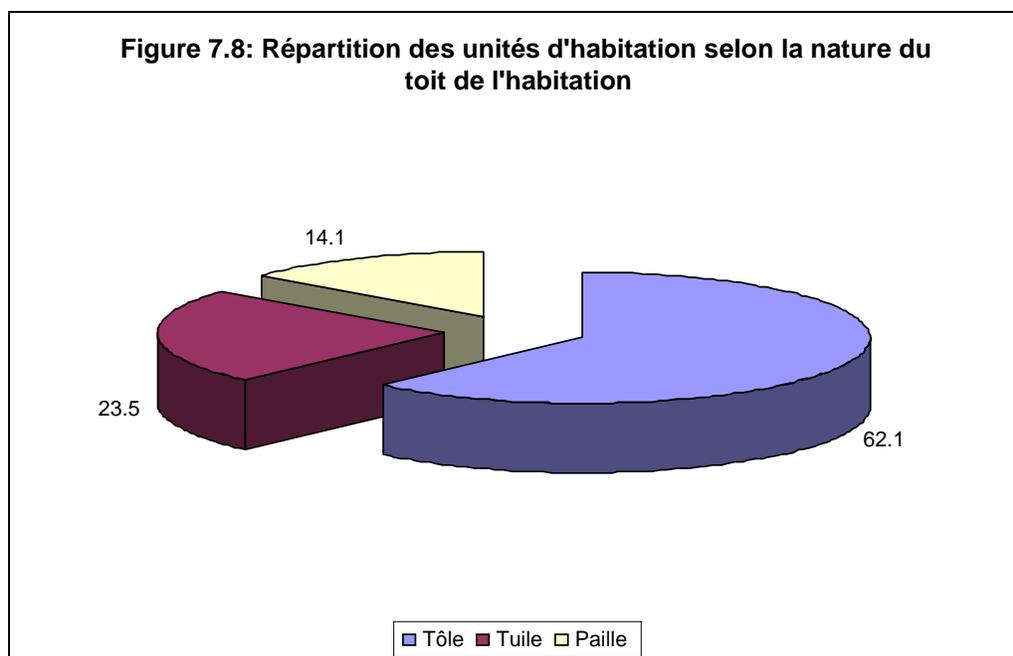
Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur

Secteur	Matériaux de construction des murs						Effectif
	Pise/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Plastics/ Cartons/ Paille	Autres matériaux	Total	
Bushekeri	66.9	21.4	4.6	6.0	0.7	100.0	281
Bushenge	80.4	0.0	16.1	1.6	1.9	100.0	317
Cyazo	24.1	74.1	0.0	0.6	0.9	100.0	340
Gihombo	49.3	43.8	0.3	2.7	3.8	100.0	292
Kagano	30.1	63.9	0.5	4.9	0.3	100.0	385
Kanjongo	11.2	81.3	0.0	5.1	1.9	100.0	412
Karambi	16.8	79.7	0.0	2.9	0.5	100.0	380
Karengera	66.1	1.0	21.9	7.7	3.3	100.0	389
Kirimbi	46.6	49.8	0.0	0.3	3.3	100.0	307
Macuba	28.7	70.2	0.0	0.8	0.3	100.0	383
Mahembe	44.7	50.9	0.0	1.8	2.2	100.0	228
Nyabitekeri	86.9	2.8	4.9	4.0	1.4	100.0	426
Rangiro	20.2	78.8	0.0	0.0	1.0	100.0	198
Ruharambuga	72.6	1.0	20.4	5.1	1.0	100.0	314
Shangi	85.6	1.7	9.3	2.8	0.6	100.0	354
NYAMASHEKE	48.9	40.8	5.4	3.3	1.5	100.0	5 006

Concernant la situation dans les secteurs, la grande majorité des unités d'habitation de Nyabitekeri, Shangi, Bushenge et Ruharambuga ont les murs construits en bois pisé ou bambou dans les proportions respectives de 86.9% ; 85.6% ; 80.4% et 72.6%. Dans d'autres secteurs, ils en ont en moyenne sauf Kanjongo qui a une proportion minimale de 11.2%. Les logements en Briques adobes prédominent seulement dans les secteurs Kanjongo, Karambi, Rangiro et Macuba respectivement dans les proportions de 81.3%, 79.7%, 78.8% et 70.2% des unités d'habitation avec ce matériau.

7.3.3. Nature du toit

Les résultats présentés à la figure 7.8 montrent que la tôle est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture. Dans l'ensemble, du district, 62.1% des logements sont couverts par ce matériau. La tuile vient en 2^{ème} position avec 23.5% des logements dont la toiture est en tuile.



Par secteur (tableau 7.13), les unités d'habitation couvertes de tôle prédominent dans les secteurs de Bushenge, Nyabitekeri, Ruharambuga et Karengera avec les proportions respectives de 88.6%, 82.2% 81.5% et 75.6%.

Tableau 7.13: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation

Secteur	Matériaux de consruction du toit				Effectifs
	Tôle	Tuile	Paille	Total	
Bushekeri	68.7	6.4	24.6	100	281
Bushenge	88.6	0.0	11.4	100	317
Cyazo	26.2	53.2	20.6	100	340
Gihombo	65.8	18.8	15.4	100	292
Kagano	42.6	43.6	12.7	100	385
Kanjongo	33.3	58.7	7.5	100	412
Karambi	67.6	23.4	8.9	100	380
Karengera	75.6	1.3	23.1	100	389
Kirimbi	69.7	20.2	9.8	100	307
Macuba	59.5	36.6	3.4	100	383
Mahembe	51.3	42.1	6.1	100	228
Nyabitekeri	82.2	3.1	14.8	100	426
Rangiro	37.4	50.0	12.6	100	198
Ruharambuga	81.5	1.0	17.5	100	314
Shangi	74.9	2.0	23.2	100	354
NYAMASHEKE	62.1	23.5	14.1	100.0	5 006

Les forte proportions des logements couverts de tuiles se font remarqués dans les secteurs Kanjongo (58.7%),Cyazo (53.2%), Rangiro (50.0%) et Kagano(43.6%). On y trouve encore des maisons en toiture couverte de paille avec les proportions les plus élevées dans les secteurs Bushekeri(24.6%), Shanghi(23.2%), Karengera(23.1%) et Cyazo (20.6%) (Tableau 7.13)

7.3.4. Nature du pavement

Dans le district de Muhanga, la majorité des unités d’habitation (73.8%) ont le pavement en terre battue et seulement 21.3% en ont en ciment.

Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d’habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l’habitation

Secteur	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Pierres	Total	Effectif
Bushekeri	81.5	17.1	0.4	0.4	100.0	281
Bushenge	92.1	6.6	0.0	1.3	100.0	317
Cyazo	92.6	7.1	0.3	0.0	100.0	340
Gihombo	88.0	11.3	0.3	0.0	100.0	292
Kagano	83.4	10.9	4.4	0.8	100.0	385
Kanjongo	73.8	24.0	0.7	0.5	100.0	412
Karambi	89.2	9.2	0.3	0.5	100.0	380
Karengera	87.7	7.5	2.8	2.1	100.0	389
Kirimbi	88.3	11.7	0.0	0.0	100.0	307
Macuba	82.0	17.0	0.3	0.3	100.0	383
Mahembe	87.3	12.3	0.0	0.0	100.0	228
Nyabitekeri	76.3	9.9	1.2	12.7	100.0	426
Rangiro	86.9	12.6	0.5	0.0	100.0	198
Ruharambuga	89.2	8.6	1.0	1.3	100.0	314
Shangi	91.2	7.1	0.0	1.7	100.0	354
NYAMASHEKE	85.6	11.5	0.9	1.7	100.0	5,004

Parmi les secteurs qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Cyazo vient en 1^{ère} position avec 92.6% des unités d’habitation. Suivent Bushenge avec 92.1%, Shanghi avec 91.2% et Kiyumba, Karambi et Ruharambuga avec 89.2% chacun.

Les secteurs dans lesquels on trouve des unités d’habitation avec le pavement en ciment sont Kanjongo, Bushekeri, Macuba et Rangiro avec les proportions respectives de 24.0%, 17.1%, 17.0% et 12.6%.(Tableau 7.14)

CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce chapitre comporte les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 5.006 ménages tirés dans les ménages recensés. Il présente les résultats des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et également du secteur du crédit et de l'épargne. Dans le secteur de l'agriculture, on s'est intéressé à la possession de parcelles exploitées, aux moyens de production et à l'utilisation des méthodes anti érosives. Dans le domaine d'élevage, le type et la taille de bétail ont été étudiés. Enfin au niveau du crédit et épargne, l'on s'est limité à la présentation des ménages qui possèdent un compte en banque.

8.1. Agriculture

8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données montre que 70.0% des ménages enquêtés possèdent des terres qu'ils cultivent. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure à ½ hectare est de 42.6%. Pour 18.7% de ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 8.0% des ménages possèdent de terres de plus d'1 hectare. (Tableau 8.1)

Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété

Secteur	<1/2 ha	1/2 - 1 ha	1 ha+	Ensemble	Effectif
Bushekeri	43.1	18.5	7.8	69.8	281
Bushenge	45.7	16.7	4.4	67.2	317
Cyazo	37.6	22.1	5.3	65.0	340
Gihombo	43.2	21.2	7.9	72.9	292
Kagano	35.3	18.4	10.4	64.4	385
Kanjongo	35.9	23.8	13.6	74.0	412
Karambi	43.9	26.8	10.3	81.6	380
Karengera	48.1	21.1	9.5	78.9	389
Kirimbi	49.2	11.7	4.6	66.8	307
Macuba	39.2	22.2	12.5	75.2	383
Mahembe	41.2	9.6	5.3	56.6	228
Nyabitekeri	60.3	6.3	0.5	68.3	426
Rangiro	51.5	20.7	12.1	84.3	198
Ruharambuga	28.3	22.3	9.6	61.1	314
Shangi	37.9	16.4	5.4	62.4	354
NYAMASHEKE	42.6	18.7	8.0	70.0	5,006

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Rangiro(84.3%), Karambi (81.6%), Karengera (78.9%) et Macuba (75.2%). Pour les ménages possédant des terres d'1 ha ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les secteurs Kanjongo (13.6%), Macuba (12.5%), Rangiro (12.1%), Kagano (10.4%) et Karambi (10.3%).

8.1.2. Moyens pour accroître la production

En ce qui concerne les moyens utilisés pour accroître la production, les résultats sont consignés dans le tableau 8.2. A la lecture de ce dernier, il ressort que plus de 4 ménages sur 5 enquêtés utilisent les intrants organiques (82.7%). Environ 32.5% des ménages déclare utiliser la lutte anti érosive comme moyen pour accroître leur production. Les semences sélectionnées et les intrants industriels sont respectivement utilisés par 8.3% et 10.2% de ménages du district.

On note des variations importantes selon les secteurs par rapport à l'ensemble du district. En ce qui concerne les intrants organiques, entre 80% et 90% des ménages utilisent ce moyen dans les secteurs de Rangiro, Cyazo, Kagano, Karengera, Kirimbi, Macuba, Nyabitekeri, Bushenge, Bushekeri, Karambi et Kanjongo ; seul dans le secteur Shangji, ce moyen est utilisé par 79.9% des ménages tandis que dans le secteur de Mahembe, Ruharambuga et Gihombo l'utilisent dans les proportions de plus de 66% des ménages. Les disparités sont plus accentuées entre les secteurs lorsqu'on s'intéresse à la lutte anti érosive. En effet, on dénombre 72.2% de ménages qui utilisent ce moyen dans le secteur Rangiro au moment où on en dénombre que 23.7% dans le secteur de Shangji. Les mêmes disparités sont constatées au niveau de l'utilisation des semences sélectionnées; si la proportion des ménages qui utilisent ce moyen est de 25.3% dans le secteur de Rangiro, on n'enregistre que 2.3% dans le secteur de Shangji. Enfin, on enregistre 28.3% de ménages utilisant les intrants industriels dans le secteur de Rangiro et seulement 3.7% à Shangji (Tableau 8.2).

Tableau 8.2 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production

Secteur	Moyens utilisées							Effectif
	Sémece sélectionnées	Intrants Industriels	Intrants organiques	Irrigation	Arrosage des plantes	Lutte anti érosive	Autres	
Bushekeri	11.4	9.3	82.6	3.6	5.3	27.4	8.9	281
Bushenge	4.4	6.0	86.1	0.3	1.3	25.2	2.5	317
Cyazo	3.5	4.1	88.5	1.5	1.2	52.9	5.6	340
Gihombo	21.6	5.5	65.1	2.4	2.4	31.5	14.4	292
Kagano	2.6	6.5	87.3	0.5	1.3	24.2	3.9	385
Kanjongo	3.9	8.3	83.3	2.2	2.4	37.1	8.0	412
Karambi	3.4	21.1	84.7	1.6	0.3	25.5	3.9	380
Karengera	4.4	17.2	87.9	1.0	0.3	41.1	4.4	389
Kirimbi	6.2	7.5	87.6	2.0	3.3	37.8	7.5	307
Macuba	14.9	12.0	86.7	4.2	5.2	28.5	5.5	383
Mahembe	7.5	8.8	69.3	1.3	4.8	35.1	18.9	228
Nyabitekeri	3.5	6.3	85.0	0.2	0.5	19.7	3.3	426
Rangiro	25.3	28.3	91.9	32.3	31.8	72.2	27.8	198
Ruharambuga	22.9	15.0	68.2	2.9	1.9	25.5	8.6	314
Shangi	2.3	3.7	79.9	0.6	0.3	23.7	8.2	354
NYAMASHEKE	8.3	10.2	82.7	2.9	3.2	32.5	7.7	5,006

8.1.3. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant les pratiques contre l'érosion sont consignés dans le tableau 8.3. Pour l'ensemble du district, la majorité des ménages utilisent essentiellement deux méthodes antiérosives ; 51.3% des ménages utilisent des caniveaux et 23.6% ont planté des arbres. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales, est pratiquée par 7.8% des ménages seulement.

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des secteurs, on observe évidemment des écarts importants par rapport à l'ensemble du district. Concernant la méthode des caniveaux, le secteur de Nyabitekeri détient le record avec 67.4% de ménages alors que dans le secteur de Bushekeri on en dénombre que 35.2%. Pour la pratique de la méthode de plantation des arbres, c'est également dans le secteur de Nyabitekeri que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages (49.8%). En revanche, c'est dans le secteur de Rangiro que l'on dénombre la plus petite proportion de ménages utilisant cette méthodes (5.1%). La méthode des terrasses radicales est utilisée par une faible

proportion des ménages avec seulement 37.9% dans le secteur de Rangiro contre 0.3% dans Shangji (Tableau 8.3).

Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées

Secteur	Méthodes			Effectif
	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	
Bushekeri	35.2	12.8	5.0	281
Bushenge	57.4	26.5	0.9	317
Cyazo	56.2	19.4	12.1	340
Gihombo	38.4	15.4	5.8	292
Kagano	61.8	31.2	2.1	385
Kanjongo	51.9	23.5	14.3	412
Karambi	49.2	23.4	15.0	380
Karengera	53.5	11.8	0.8	389
Kirimbi	42.7	12.7	6.2	307
Macuba	49.9	29.5	19.6	383
Mahembe	40.4	17.5	5.3	228
Nyabitekeri	67.4	49.8	0.5	426
Rangiro	60.6	5.1	37.9	198
Ruharambuga	41.1	19.1	1.9	314
Shangji	53.1	34.5	0.3	354
NYAMASHEKE	51.3	23.6	7.8	5,006

8.2. Elevage

Dans le district de Nyamasheke, les ménages qui pratiquent l'élevage n'atteignent pas les 2/5 du total quel que soit le type de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages élèvent essentiellement du bétail de race rwandaise. L'élevage le plus pratiqué est celui de chèvres de race rwandaise par 37.2% des ménages de Nyamasheke. L'élevage de vaches de race rwandaise vient en deuxième position et celui du porc de race rwandaise vient en troisième position. Ces deux types de bétail sont élevés respectivement par 25.9% et 14.6% de ménages dans le district (Tableau 8.4).

Tableau 8.4 : Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail

Type de bétail en possession	Proportion des Ménages (en %)		
	1-9	10+	Ensemble
Vaches de race rwandaise	25.6	0.3	25.9
Vache de race moderne	1.3	0.1	1.4
Vaches de races croisées	2.0	0.0	2.0
Chèvres de race moderne	1.2	0.0	1.2
Chèvre de race rwandaise	36.6	0.7	37.2
Mouton de race moderne	0.6	0.0	0.6
Mouton de race rwandaise	5.4	0.1	5.5
Porc de race moderne	1.1	0.1	1.1
Porc de race rwandaise	14.5	0.1	14.6

Il faut noter que la quasi-totalité des éleveurs possèdent un petit nombre de têtes de bétail. Selon le nombre de têtes de bétail, les résultats de l'enquête montrent que le nombre de têtes de bétail élevé ne dépasse guère 9. En effet, quel que soit le type de bétail et quelle qu'en soit la race, la proportion des éleveurs qui possèdent au moins 10 têtes de bétail n'atteint pas 0.5% excepté l'élevage des chèvres de race rwandaise où la proportion des éleveurs est de 0.7% (Tableau 8.4).

8.3. Epargne et crédits

8.3.1. Epargne

Les résultats de l'enquête auprès des ménages concernant leurs épargnes en banque montrent que sur 5.006 ménages enquêtés dans le district, dans moins d'un ménage sur 10, un membre possède un compte en banque (16.9%).

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 14.5% par rapport à l'ensemble, tandis que ceux dirigés par les femmes représentent 2.3% de l'ensemble des ménages. Les secteurs dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Kanjongo (24.5%), suivi de Rangiro (21.2%) et de Karengera (20.1%) (Tableau 8.5).

Tableau 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.

Secteur	Sexe du chef de ménage			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Bushekeri	15.3	3.2	18.5	281
Bushenge	14.8	3.8	18.6	317
Cyazo	5.9	0.6	6.5	340
Gihombo	12.7	3.1	15.8	292
Kagano	16.4	2.6	19.0	385
Kanjongo	21.4	3.2	24.5	412
Karambi	13.9	2.1	16.1	380
Karengera	18.3	1.8	20.1	389
Kirimbi	10.7	1.6	12.4	307
Macuba	16.7	1.8	18.5	383
Mahembe	12.7	1.8	14.5	228
Nyabitekeri	15.5	1.6	17.1	426
Rangiro	15.7	5.6	21.2	198
Ruharambuga	13.4	1.3	14.6	314
Shangi	11.6	2.5	14.1	354
NYAMASHEKE	14.5	2.3	16.9	5,006

8.3.2. Crédit

En ce qui concerne les crédits octroyés, les données ont été collectées pour une période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 8.6 et montrent que sur les 3 796 ménages enquêtés, seuls 7.5% des ménages de Muhanga ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2.7% de ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.8% de ménages et, dans 4% d'autres, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction, etc.

Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

Secteur	Projet d'agriculture	Projet d'élevage	Autre projet	Total	Effectif
Bushekeri	2.1	0.4	3.6	6.0	281
Bushenge	1.9	0.6	1.6	4.1	317
Cyazo	0.9	0.3	0.9	2.1	340
Gihombo	0.7	0.3	3.1	4.1	292
Kagano	1.0	0.3	3.4	4.7	385
Kanjongo	0.2	0.5	7.0	7.8	412
Karambi	2.1	0.5	4.7	7.4	380
Karengera	2.8	0.5	4.1	7.5	389
Kirimbi	1.0	1.0	2.3	4.2	307
Macuba	1.3	0.8	3.9	6.0	383
Mahembe	1.3	0.0	0.9	2.2	228
Nyabitekeri	1.2	0.9	3.3	5.4	426
Rangiro	0.5	0.5	4.5	5.6	198
Ruharambuga	1.0	1.0	2.9	4.8	314
Shangi	0.3	0.8	2.8	4.0	354
NYAMASHEKE	1.2	0.6	3.4	5.2	5,006

Au niveau des secteurs, on remarque une variation moins élevée par rapport à l'ensemble du district. Les proportions les plus élevées des ménages ayant bénéficié d'un crédit bancaire sont enregistrés dans les secteurs de Kanjongo, de Karengera et de Karambi où ces proportions sont respectivement de 7.8%, 7.5% et 7.4%.

CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DE L'OUEST

Après analyse des données de « Baseline Survey » au niveau de chaque district de la Province du l'Ouest, il est important de dégager certains résultats au niveau de la Province pour permettre aux autorités à ce niveau d'avoir une image globale du niveau des conditions de vie de la population dans l'ensemble. Il paraît également important aux districts de se situer les uns par rapport aux autres et de mieux cibler les domaines dans lesquels des efforts s'imposent.

Les résultats présentés dans ce chapitre sont relatifs à l'état et la structure de la population de la province, à la situation matrimoniale de la population âgée de 12 ans ou plus, à l'alphabétisation, au niveau d'instruction, à la survie des parents (pour les enfants âgés d'au moins 20 ans) et au types de violences qu'endurent les gens. Egalement, il est question de présenter quelques indicateurs sur la santé en général et la santé de la reproduction en particulier, sur l'emploi, sur les caractéristiques des ménages, des logements et de l'habitat et enfin, quelques indicateurs sur les caractéristiques économiques.

9.1. Etat et structure de la population de la province de l'Ouest

9.1.1. Structure par sexe de la population de la Province du l'Ouest

Les résultats de l'étude « District Baseline Survey » indiquent que la Province de l'Ouest compte 2 091 065 habitants dont 47% des hommes et 53% des femmes. Le district le plus peuplé est Nyamasheke avec 336 984 habitants tandis que Karongi est le moins peuplé avec 270 848 habitants.

Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe

District	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
KARONGI	12,9	13,0	13,0	127 143	143 705	270 848
RUTSIRO	14,1	14,4	14,2	138 088	159 285	297 373
RUBAVU	13,0	13,2	13,1	127 584	146 227	273 811
NYABIHU	14,3	14,2	14,3	140 825	157 839	298 664
NGORORERO	13,8	13,5	13,6	135 168	149 854	285 022
RUSIZI	15,9	15,5	15,7	156 417	171 946	328 363
NYAMASHEKE	16,0	16,2	16,1	157 600	179 384	336 984
PROV.OUEST	100,0	100,0	100,0	982 825	1 108 240	2 091 065

Selon le sexe, le district de Nyamasheke compte le plus grand nombre aussi bien d'hommes que de femmes soit 16% d'hommes et 16.2% de femmes en termes de

proportions. Le district de Ngororero vient en 2^{ème} position avec 15.9% d'hommes et 15.5% de femmes. C'est toujours le district de Karongi qui compte le moins d'hommes et le moins de femmes soit 12.9% des hommes et 13% des femmes.

9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la Province du Sud

9.2.1. Etat matrimonial de la population

La situation matrimoniale dans la province de l'Ouest présentée au tableau 9.2 révèle que, parmi les 1 310 950 personnes âgées de 12 ans ou plus, 46% étaient encore célibataires au moment du recensement. Alors que 35.1% d'autres étaient des mariés monogames, une proportion non négligeable de 8.6% étaient en union libre. L'on doit souligner également que 7.7% des personnes ont déclaré être en situation de veuvage.

Tableau 9.2 : Répartition (en %) de la population par district selon l'état matrimonial

DISTRICT	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
KARONGI	45,3	38,6	5,6	1,2	0,4	1,1	7,9	100	172 037
RUTSIRO	43,7	35,0	9,6	1,8	0,3	0,9	8,7	100	185 487
RUBAVU	45,3	32,1	11,4	1,5	0,3	0,8	8,3	100	166 874
NYABIHU	45,6	27,5	15,7	1,5	0,3	1,0	8,3	100	181 589
NGORORERO	44,3	37,4	8,2	2,2	0,3	0,8	6,9	100	175 531
RUSIZI	48,8	34,9	7,0	0,9	0,3	1,2	7,0	100	211 530
NYAMASHEKE	47,9	39,3	3,7	1,0	0,3	0,8	6,8	100	217 902
PROV.OUEST	46,0	35,1	8,6	1,4	0,3	0,9	7,7	100	1 310 950

La variation par district révèle que l'union libre est plus observée dans Nyabihu qui compte 15.7% des individus dans cette situation. Viennent ensuite Rubavu et Rutsiro avec respectivement 11.4% et 9.6% de personnes en union libre. Quant au veuvage, il est plus enregistré dans les districts de Rutsiro (8.7%), Rubavu et Nyabihu (8.3% chacun).

9.2.2. Alphabétisation de la population

Les résultats présentés au tableau 9.3 montrent que, pour l'ensemble de la Province, seulement 48.4% de la population ont déclaré savoir lire et écrire. La situation varie selon le sexe : alors que la proportion des hommes qui savent lire et écrire s'élève à 57.3%, celle des femmes dans la même situation s'élève à 41.7%.

Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe

DISTRICT	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
KARONGI	57,3	42,5	39 493	43,7	56,1	52 389	49,5	50,2	91 882
RUTSIRO	49,9	50,0	42 310	35,3	64,6	60 135	41,3	58,6	102 445
RUBAVU	56,1	43,8	38 163	35,3	64,6	51 640	44,1	55,8	89 803
NYABIHU	61,7	38,2	46 742	40,1	59,5	60 327	49,5	50,2	107 069
NGORORERO	52,5	47,4	43 477	36,2	63,7	55 543	43,4	56,5	99 020
RUSIZI	63,1	36,8	51 273	52,0	47,9	64 757	56,9	43,0	116 030
NYAMASHEKE	59,0	40,8	47 769	47,3	52,5	63 671	52,3	47,5	111 440
PROV.OUEST	57,3	42,5	309 227	41,7	58,1	408 462	48,4	51,4	717 689

De même, la situation d'alphabétisation varie d'un district à l'autre. Les proportions les plus élevées de personnes qui savent lire et écrire ont été enregistrées dans les districts de Rusizi et Nyamasheke qui comptent respectivement 56.9% et 52.3%. Le district qui vient en dernière position est Rutsiro avec 49.5% des personnes qui savent lire et écrire.

9.2.3. Fréquentation scolaire de la population

Les résultats présentés au tableau 9.4 montrent que plus de 3 personnes sur 10 âgées de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (33.1%). Alors que 32.5% des personnes fréquentaient au moment du recensement, 34.4% avaient cessé de fréquenter.

Tableau 9.4 : Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire

District	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	Effectif
KARONGI	30,7	37,5	31,8	242 508
RUTSIRO	28,4	35,4	36,2	263 746
RUBAVU	49,3	24,7	26,0	321 732
NYABIHU	27,8	31,7	40,5	280 910
NGORORERO	27,1	35,3	37,7	252 879
RUSIZI	30,8	38,7	30,5	296 721
NYAMASHEKE	30,2	39,2	30,6	303 801
PROV.OUEST	32,5	34,4	33,1	1 962 297

La situation par district montre une certaine disparité. Les districts qui comptent les plus fortes proportions de personnes qui n'ont jamais fréquenté sont Nyabihu, Ngororero et

Rutsiro avec les proportions respectives de 40.5%, 37.7% et 36.2%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les proportions le plus élevées se retrouvent dans les districts de Nyamasheke (39.2%), Rusizi (38.7%) et Karongi (37.5%).

9.2.4. Niveau d'instruction de la population

Les résultats sur le niveau d'instruction atteints présentés au tableau 9.5 révèlent que 72.6 % de la population de la province du Sud n'ont aucun niveau d'instruction. Alors que 23.9% de la population n'ont que le niveau primaire, seuls 3.3% ont atteint l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire n'a été atteint que par seulement 0.2% de la population de la Province.

Tableau 9.5: Répartition de la population par district selon le niveau d'instruction

DISTRICT	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif
KARONGI	73,1	23,7	3,1	0,1	100	165 410
RUTSIRO	75,5	22,2	2,2	0,1	100	168 141
RUBAVU	75,8	20,8	3,2	0,1	100	158 751
NYABIHU	68,8	24,6	5,9	0,7	100	167 082
NGORORERO	73,4	24,1	2,3	0,1	100	157 666
RUSIZI	69,2	27,1	3,5	0,2	100	206 155
NYAMASHEKE	73,0	23,8	3,1	0,1	100	210 688
PROV.OUEST	72,6	23,9	3,3	0,2	100,0	1 233 893

La variation par district montre que les proportions les plus élevées de personnes qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur ont été enregistrés dans les districts de Nyabihu (5.9% pour le secondaire et 0.7% pour le supérieur) et Rusizi (3.5% pour le secondaire et 0.2% pour le supérieur) tandis que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction sont proportionnellement les plus nombreuses dans les districts de Rubavu (75.8%), Rutsiro (75.5%) et Ngororero(73.4%).

9.2.5. Survie des parents

Dans la Province de l'Ouest, on a dénombré 1 229 430 individus âgés de 20 ans au plus (tableau 9.6). Parmi eux, 79.3% ont leurs 2 parents en vie et 3.6% sont orphelins de père et de mère. Les enfants qui n'ont que leur mère seulement en vie représentent 14.5% et ceux qui n'ont que leur père seulement en vie ne représentent que 2.6%.

Tableau 9.6 : Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents

District	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	Total
KARONGI	80,4	2,5	14,0	3,1	154 660
RUTSIRO	75,6	3,1	17,3	4,0	174 411
RUBAVU	74,3	3,2	17,9	4,7	168 598
NYABIHU	75,7	3,1	16,2	5,0	183 476
NGORORERO	81,7	2,4	13,1	2,8	168 572
RUSIZI	83,7	2,0	11,8	2,5	187 743
NYAMASHEKE	82,9	2,2	11,9	2,9	191 970
PROV.OUEST	79,3	2,6	14,5	3,6	1 229 430

Les districts les plus touchés par la perte des 2 parents aux jeunes âges sont Nyabihu (5%), Rubavu (4.7%) et Rutsiro (4%). Les proportions les plus élevées d'orphelins de père ont été enregistrées dans les mêmes districts soit 17.9% dans Rubavu, 17.3% dans Rutsiro et 16.2% dans Nyabihu. Egalement ce sont ces mêmes districts qui les proportions les plus élevées d'orphelins de mère soit 3.2% dans Rubavu, 3.1% aussi bien dans Rutsiro que dans Nyabihu (Tableau 2.7).

9.2.6. Violences subies

Les résultats sur les violences subies (Tableau 9.7) font ressortir 21 557 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 4 070 cas déclarés.

Tableau 9.7: Répartition (en %) de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie

District	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	Total
KARONGI	18,3	24,4	19,2	10,0	16,6
RUTSIRO	12,1	5,4	11,6	10,6	11,4
RUBAVU	7,0	8,7	5,5	7,2	6,8
NYABIHU	13,2	19,9	4,6	19,6	13,2
NGORORERO	9,4	4,2	4,0	10,5	8,3
RUSIZI	17,1	9,9	19,4	16,9	17,3
NYAMASHEKE	22,9	27,6	35,7	25,2	26,4
PROV.OUEST	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 070	312	1 710	1 994	8 086

Les violences non précisées ont été déclarées par 5 210 interviewés et les violences verbales et injures par 1 994 interviewés. Quant aux violences sexuelles, elles ont été déclarées par 312 personnes.

Le district de Nyamasheke compte proportionnellement le plus de victimes (tous types de violence confondus) soit 26.4%. Rusizi vient en 2^{ème} position avec 17.3% et Karongi en 3^{ème} position avec 16.6%. Ngororero et Rubavu comptent proportionnellement moins de victimes de violences soit respectivement 8.3% et 6.8% de cas déclarés. On remarque que la violence sexuelle est proportionnellement plus intense dans les districts de Nyamasheke, Karongi et Nyabihu où l'on a enregistré respectivement 27.6%, 24.4% et 19.9%.

9.3. Santé de la population

Cette partie de l'étude présente, par district, la population des handicapés et les types de maladies dont souffre la population. Elle présente également les résultats concernant la population ayant une assurance maladie ainsi que de celle qui utilise une moustiquaire pour se protéger contre le paludisme.

9.3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 9.8, on note que la province de l'Ouest compte 236 593 handicapés, ce qui fait 11.3% de la population totale de la province. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 10.8% chez les hommes et 11.7% chez les femmes. Les districts de Karongi (13.8%), Rubavu (12.9%) et Nyamasheke (12%) comptent les proportions les plus importantes de la population handicapée.

Tableau 9.8 : Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe

District	Proportion (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
KARONGI	12,7	14,8	13,8	16 164	21 208	37 372
RUTSIRO	9,9	12,0	11,0	13 730	19 044	32 774
RUBAVU	12,4	13,4	12,9	15 804	19 578	35 382
NYABIHU	8,4	8,4	8,4	11 893	13 227	25 120
NGORORERO	10,7	11,6	11,1	14 418	17 313	31 731
RUSIZI	10,3	10,2	10,2	16 170	17 454	33 624
NYAMASHEKE	11,6	12,4	12,0	18 307	22 283	40 590
PROV.OUEST	10,8	11,7	11,3	106 486	130 107	236 593

9.3.2. Maladies

Le tableau 9.9 révèle que 299 657 personnes de la province de l'Ouest ont souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête soit 14.3% de l'ensemble de la population de la province. Cette proportion s'élève à 16.3% chez les femmes et à 12.1% chez les hommes. Au niveau des districts, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Rusizi (16.9%), Nyamasheke (16.1%) et Karongi (14.5%). Selon le sexe, ce sont les mêmes districts qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les hommes ayant été malades représentent 14.6% dans Rusizi, 13.5% dans Nyamasheke et 12.2% dans Karongi. Les femmes qui ont été malades représentent 19% Rusizi, 18.4% dans Nyamasheke et 16.6% dans Karongi.

Tableau 9.9 : Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe

District	Proportion (en %)			Effectif Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
KARONGI	12,2	16,6	14,5	127 143	143 705	270 848
RUTSIRO	10,4	14,6	12,7	138 088	159 285	297 373
RUBAVU	12,1	16,2	14,3	127 584	146 227	273 811
NYABIHU	11,2	14,7	13,1	140 825	157 839	298 664
NGORORERO	10,3	13,7	12,1	135 168	149 854	285 022
RUSIZI	14,6	19,0	16,9	156 417	171 946	328 363
NYAMASHEKE	13,5	18,4	16,1	157 600	179 384	336 984
PROV.OUEST	12,1	16,3	14,3	982 825	1 108 240	2 091 065

9.3.3. Accès aux soins de santé

Au niveau de l'ensemble de la province (tableau 9.10) on note que la mutuelle de santé regroupe 53.7% d'adhérents alors que l'assurance Rama en compte 2.1%. Faut-il faire remarquer également que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 43.2%.

Au niveau des districts, Nyamasheke (67%), Karongi et Ngororero (65.5%) rassemblent proportionnellement le plus de personnes membres de la mutuelle de santé.

C'est dans les districts de Nyabihu (3.6%) et de Rubavu (3%) qu'on trouve proportionnellement plus de personnes membres de RAMA. Néanmoins, ce sont ces mêmes districts, avec Rusizi, qui renferment les proportions les plus élevées de la population sans aucune assurance maladie soit respectivement 41.1%, 40.9% et 40.5%.

Tableau 9.10: Répartition de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance

District	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
KARONGI	2,2	65,5	0,2	1,5	30,6	100	270 848
RUTSIRO	2,1	58,1	0,2	0,4	39,2	100	297 373
RUBAVU	3,0	55,1	0,4	0,7	40,9	100	273 811
NYABIHU	3,6	53,8	0,5	1,1	41,1	100	298 664
NGORORERO	1,7	65,5	0,2	0,4	32,2	100	285 022
RUSIZI	2,1	55,3	0,2	2,0	40,5	100	328 363
NYAMASHEKE	2,2	67,0	0,1	1,1	29,6	100	336 984
PROV.OUEST	2,4	60,0	0,2	1,0	36,3	100,0	2 091 065

9.3.4. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 9.11, on observe que 53.6% de la population de la province de l'Ouest dorment sous la moustiquaire soit 54.1% des hommes et 53.2% des femmes.

Tableau 9.11 : Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe

District	Proportion (en %)			Effectif Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
KARONGI	57,3	56,6	57,0	127 143	143 705	270 848
RUTSIRO	53,9	53,5	53,7	138 088	159 285	297 373
RUBAVU	43,9	43,1	43,5	127 584	146 227	273 811
NYABIHU	48,6	47,5	48,0	140 825	157 839	298 664
NGORORERO	51,8	51,7	51,7	135 168	149 854	285 022
RUSIZI	59,6	58,4	59,0	156 417	171 946	328 363
NYAMASHEKE	61,3	59,5	60,3	157 600	179 384	336 984
PROV.OUEST	54,1	53,2	53,6	982 825	1 108 240	2 091 065

Selon les districts, Nyamasheke (60.3%), Rusizi (59%) et Karongi (57%) enregistrent les proportions les plus élevées de personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous les districts, on n'observe pas de grande différence entre les hommes et les femmes.

9.4 Santé de la reproduction

Le tableau 9.12 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes à leur dernière grossesse. Dans la province de l'Ouest, 52.5% des femmes ont déclaré avoir accouché dans des formations sanitaires contre 46.5% qui ont accouché à la maison. Les proportions les plus importantes de femmes qui ont accouché à la maison ont été enregistrées dans les districts de Rubavu, Rutsiro et Karongi soit respectivement 64%, 56.4% et 54.3%. C'est dans les seuls districts de Rusizi (68.2%), Nyamasheke (67.8%) et Nyabihu (53.8%) que plus de la moitié des femmes ont accouché dans une formation sanitaire à leur dernière grossesse.

Tableau 9.12 : Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.

District	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
KARONGI	45,7	54,3	39 427
RUTSIRO	43,6	56,4	45 582
RUBAVU	36,0	64,0	38 975
NYABIHU	53,8	46,2	44 037
NGORORERO	49,2	50,8	41451
RUSIZI	68,2	31,8	44 282
NYAMASHEKE	67,8	32,2	46 162
PROV.OUEST	52,5	47,5	299 916

9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête

Pour l'ensemble de la province, on a dénombré 8 296 cas de décès au cours des 12 mois ayant précédé le recensement comme le montre le tableau 9.13 suivant.

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (4 624 cas) que de femmes décédées (3 672 cas). Selon les districts, on note une forte mortalité dans les districts de Rusizi, Nyabihu, Nyamasheke et Rutsiro quel que soit le sexe. Dans l'ensemble, les proportions de décès dans ces districts s'élèvent respectivement à 18.8%, 16.6%, 14.1% et 12.2% par rapport à l'ensemble des décès enregistrés dans la province (tableau 9.13).

Tableau 9.13 : Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Ensemble
KARONGI	11,8	10,9	11,4
RUTSIRO	13,3	14,4	13,8
RUBAVU	12,8	15,2	13,9
NYABIHU	16,6	18,6	17,5
NGORORERO	12,7	11,5	12,2
RUSIZI	18,8	17,5	18,2
NYAMASHEKE	14,1	11,8	13,1
PROV.OUEST	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 624	3 672	8 296

9.6. Emploi

Les résultats présentés au tableau 9.14 révèlent que, dans l'ensemble de la province, 69.3% de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête.

Selon les districts, Ngororero (78.5%), Karongi (74.8%) et Nyabihu (70.2%) comptent les proportions les plus élevées des enfants de moins de 18 ans qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. C'est dans le district de Rusizi qu'on a enregistré proportionnellement moins d'enfants qui exerçaient un emploi soit 59.6%. Cette situation ne varie pas selon le sexe.

Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5- 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportions (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
KARONGI	73,8	75,8	74,8	3 117	3 176	6 293
RUTSIRO	67,8	69,6	68,7	3 407	3 571	6 978
RUBAVU	67,6	69,8	68,7	3 203	3 352	6 555
NYABIHU	69,9	70,4	70,2	3 470	3 736	7 206
NGORORERO	78,0	79,1	78,5	3 604	3 537	7 141
RUSIZI	59,2	60,1	59,6	3 640	3 599	7 239
NYAMASHEKE	64,8	63,6	64,2	3 778	3 874	7 652
PROV.OUEST	68,7	69,8	69,3	24 219	24 845	49 064

Concernant la population active âgée de 18 à 64 ans, le tableau 9.15 montre que 91.1% de cette population exerçait un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête dans l'ensemble (90.5% des hommes et 91.5% des femmes).

Au niveau des districts, la tendance ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne de toute la province. La proportion la plus élevée de la population active occupée se retrouve dans le district de Ngororero où 93.7% de la population de 18 à 64 ans dans l'ensemble (94.3% des femmes et 92.9% des hommes) ont exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. La proportion la plus faible de 87.7% a été observée dans le district de Rusizi (87.9% pour les femmes et 87.5% pour les hommes).

Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportions (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
KARONGI	91,7	92,8	92,3	4 011	4 977	8 988
RUTSIRO	92,8	93,3	93,1	4 398	5 533	9 931
RUBAVU	90,9	91,4	91,1	3 815	4 741	8 556
NYABIHU	89,2	89,9	89,5	4 240	5 095	9 335
NGORORERO	92,9	94,3	93,7	4 324	5 115	9 439
RUSIZI	87,5	87,9	87,7	4 944	5 896	10 840
NYAMASHEKE	88,8	90,8	89,9	5 107	6 253	11 360
PROV. OUEST	90,5	91,5	91,1	30 839	37 610	68 449

9.7. Caractéristiques de l'habitat

9.7.1. Nature du mur

Les résultats du tableau 9.16 révèlent que, dans l'ensemble de la province de l'Ouest, la brique adobe est le matériau le plus utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 60.5%. Le bois pisé ou le bambou vient en 2^{ème} position pour 33.3% de logements.

La situation par rapport aux districts révèle des disparités. En effet, les districts de Rutsiro, Ngororero et Karongi comptent plus de 80% d'unités d'habitation dont les murs sont en briques adobes pendant que Rusizi a seulement 12.9% de maisons construites avec ce matériau. Par contre, ce district de Rusizi compte plus de maisons avec les murs en bois pisé ou bambou soit 74.8%. Il est suivi par les districts de Nyamasheke (48.9%) et Rubavu (35.4%).

Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur

DISTRICT	N.D	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres matériaux	Total	Effectif des ménages enquêtés
KARONGI	0,0	17,1	80,8	1,0	0,9	100	4 266
RUTSIRO	0,0	12,6	86,3	0,8	0,3	100	4 841
RUBAVU	0,4	35,4	61,1	1,4	1,7	100	4 205
NYABIHU	0,2	28,9	60,6	2,5	7,7	100	4 529
NGORORERO	0,2	11,2	85,8	1,6	1,3	100	4 346
RUSIZI	0,1	74,8	12,9	8,0	2,2	100	4 750
NYAMASHEKE	0,1	48,9	40,8	5,4	4,8	100	5 006
PROV. OUEST	0,2	33,3	60,5	3,0	2,7	100,0	31 943

9.7.2. Nature du toit

Les résultats présentés au tableau 9.17 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture dans la province de l'Ouest. Dans l'ensemble, 52.3% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 38% des logements. Les unités d'habitation couvertes de paille viennent en 3^{ème} position : on en a dénombré 9.4% dans la province.

Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation

DISTRICT	Tôle	Tuile	Paille	Total	Effectif des ménages enquêtés
KARONGI	18,9	72,5	8,2	100	4 266
RUTSIRO	7,6	90,8	1,5	100	4 841
RUBAVU	33,6	60,6	4,9	100	4 205
NYABIHU	51,0	35,1	13,6	100	4 529
NGORORERO	7,5	86,3	6,0	100	4 346
RUSIZI	79,9	3,2	16,4	100	4 750
NYAMASHEKE	62,1	23,5	14,1	100	5 006
PROV.OUEST	38,0	52,3	9,4	100,0	31 943

Par district, 9 unités d'habitation sur 10 sont couvertes de tuile dans le district de Rutsiro. Viennent ensuite Ngororero et Karongi avec les proportions respectives de 86.3% et 72.5% des logements avec le toit en tuile. Les unités d'habitation en tôles sont

plus remarquées dans les districts de Rusizi (79.9%), Nyamasheke (62.1%) et Nyabihu (51%). Faut-il faire remarquer l'existence des unités d'habitation en paille dans ces mêmes districts dans les proportions respectives de 16.4%, 14.1% et 13.6%.

9.7.3. Nature du pavement

Dans la province de l'Ouest, la majorité des unités d'habitation (83.6%) ont le pavement en terre battue et seulement 12.7% en ont en ciment (tableau 9.18).

Parmi les districts qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Rutsiro vient en 1^{ère} position avec 86.8% des unités d'habitation avec pavement en terre battue. Il est suivi par les districts de Karongi et Nyamasheke (85.6% chacun), Rusizi (85.5%) et Rubavu (84.7%).

Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation

DISTRICT	Terre battue	Ciment	Briques cuites / Pierres	Autres	Total	Effectif des ménages enquêtés
KARONGI	85,6	12,0	1,9	0,5	100	4 266
RUTSIRO	86,8	12,3	0,7	0,2	100	4 841
RUBAVU	84,7	12,5	2,7	0,2	100	4 205
NYABIHU	74,6	19,9	4,9	0,5	100	4 529
NGORORERO	81,9	10,3	7,5	0,3	100	4 346
RUSIZI	85,5	10,2	4,1	0,2	100	4 750
NYAMASHEKE	85,6	11,5	0,9	1,7	100	5 006
PROV.OUEST	83,6	12,7	3,2	0,5	100	31 943

Les maisons avec un pavement en ciment sont proportionnellement plus observées dans le seul district de Nyabihu où environ une unité d'habitation sur cinq est pavée en ciment.

9.8. Activités économiques

9.8.1. Agriculture

9.8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données du tableau 9.19 montre que 68% des ménages enquêtés possèdent des terres à cultiver. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la

parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure ou égale à ½ hectare est de 40.2%.

Pour 19.2% des ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 7.7% des ménages possèdent des terres de plus d'1 hectare.

Les districts qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Rutsiro (80.2%), Ngororero (76%) et Nyamasheke (70%).

A l'image de l'ensemble de la province, la superficie des terres est de ½ hectare ou moins pour une grande partie de ces ménages surtout dans les districts de Rubavu (44.5%), Rutsiro (43.5%), Nyamasheke (42.6%) et Ngororero (40%).

Tableau 9.19 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété

DISTRICT	N.D	≤ 1/2 ha	1/2 - 1 ha	1ha+	Total	Effectif des ménages enquêtés
KARONGI	1,0	33,8	16,8	7,4	59,0	4 266
RUTSIRO	0,8	43,5	26,0	9,8	80,2	4 841
RUBAVU	1,4	44,5	17,9	4,1	67,9	4 205
NYABIHU	1,2	37,8	15,0	5,4	59,4	4 529
NGORORERO	0,7	40,0	24,6	10,6	76,0	4 346
RUSIZI	1,0	38,7	15,1	7,9	62,7	4 750
NYAMASHEKE	0,8	42,6	18,7	8,0	70,0	5 006
PROV.OUEST	1,0	40,2	19,2	7,7	68,0	31 943

Pour les ménages possédant des terres d'un hectare ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les districts de Ngororero (10.6%) et Rutsiro (9.8%). Dans ces mêmes districts, environ un quart de ménages possèdent de terres entre ½ ha et 1 ha.

9.8.1.2. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant la pratique contre l'érosion sont présentés dans le tableau 9.20. Pour l'ensemble de la province, la proportion la plus élevée des ménages recourent essentiellement aux caniveaux (44.3%) et tandis que 39.3% recourent à la plantation des arbres. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses est pratiquée par 21.3% des ménages seulement.

Tableau 9.20 : Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées

DISTRICT	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	Effectif des ménages enquêtés
KARONGI	43,3	10,1	58,9	4 266
RUTSIRO	64,3	21,2	51,5	4 841
RUBAVU	40,8	61,8	7,8	4 205
NYABIHU	21,8	36,4	10,7	4 529
NGORORERO	35,5	72,9	7,6	4 346
RUSIZI	49,9	52,9	5,3	4 750
NYAMASHEKE	51,3	23,6	7,8	5 006
PROV.OUEST	44,3	39,3	21,3	31 943

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des districts, on observe des écarts importants par rapport à l'ensemble de la province. Concernant la méthode de plantation des arbres, les districts de Ngororero (72.9%), Rubavu (61.8%) et Rusizi (61.5%) détiennent les proportions les plus importantes de ménages pratiquant cette méthode. Quant aux caniveaux, c'est dans les districts de Rutsiro et Nyamasheke que l'on retrouve plus de la moitié des ménages qui les utilisent comme méthode antiérosive. Pour ce qui concerne les terrasses radicales, les districts de Karongi et Rutsiro se démarquent avec respectivement 58.9% et 51.5% des ménages qui pratiquent cette méthode.

9.8.2. Épargne et crédits

9.8.2.1. Épargne

Les résultats du tableau 9.21 montrent que sur 31 943 ménages enquêtés dans la province du Sud, seulement 18.9% possèdent un compte en banque.

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 15.8% par rapport à l'ensemble tandis que ceux dirigés par les femmes ne représentent que 3.1% de l'ensemble des ménages.

Les districts dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Nyabihu (25.5%), Ngororero (19.7%), Rusizi (19.3%) et Rubavu (19.1%).

Tableau 9.21 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage

DISTRICT	Sexe du chef de ménage			Effectif des ménages enquêtés
	Masculin	Féminin	Total	
KARONGI	12,7	3,3	16,0	4 266
RUTSIRO	13,1	3,2	16,2	4 841
RUBAVU	15,4	3,8	19,1	4 205
NYABIHU	21,2	4,2	25,5	4 529
NGORORERO	17,0	2,6	19,7	4 346
RUSIZI	16,6	2,7	19,3	4 750
NYAMASHEKE	14,5	2,3	16,9	5 006
PROV.OUEST	15,8	3,1	18,9	31 943

9.8.2.2. Crédit

Les résultats du tableau 9.22 montrent que sur les 31.943 ménages enquêtés, seuls 6% des ménages de la province de l'Ouest ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2.2% des ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.7% de ménages et, dans 3.1% de ménages, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction.

Tableau 9.22 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

DISTRICT	Projet d'agriculture	Projet d'élevage	Autre projet	Total	Effectif des ménages enquêtés
KARONGI	1,9	0,7	3,2	5,8	4 266
RUTSIRO	1,7	0,6	3,0	5,2	4 841
RUBAVU	2,7	0,7	2,9	6,4	4 205
NYABIHU	3,8	0,5	3,3	7,5	4 529
NGORORERO	2,2	1,1	3,2	6,5	4 346
RUSIZI	1,9	0,4	3,1	5,5	4 750
NYAMASHEKE	1,2	0,6	3,4	5,2	5 006
PROV.OUEST	2,2	0,7	3,1	6,0	31 943

Au niveau des districts, on remarque que Nyabihu compte la proportion la plus élevée des ménages ayant eu un crédit bancaire soit 7.5%. Il est suivi de Ngororero et de Rubavu avec respectivement 6.5% et 6.4% des ménages dont un membre a bénéficié d'un crédit bancaire.

Selon les types de projet, Nyabihu (3.8%) et Rubavu (2.7%) ont le plus bénéficié d'un crédit bancaire pour des projets d'agriculture.